

SOCIETE CARTHAGE CEMENT



Société anonyme au capital de 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées

Identifiant unique : 1072172 A

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

Tél : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289

E-mail : info@carthagecement.com.tn

**Prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital de « Carthage Cement » de
172 134 413 DT à 395 909 146DT**

Nombre de titres à émettre :

223 774 733 actions nouvelles de nominal 1 DT au prix d'émission de 1,2DT

Visa **19/1033** du **31 DEC. 2019** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi N°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2019, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'Information

Monsieur Ibrahim SANAA

Directeur Général de « Carthage Cement »

Tél. : 71 190 301

Fax : 71 190 289

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du prospectus



Green Center- Bloc C 2ème étage,

Rue du Lac constance – Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Site web: www.macsa.com.tn

Le présent prospectus est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société Carthage Cement (Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II), de MAC SA, intermédiaire en bourse (Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les Indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2019 seront publiés au Bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2020.



Décembre 2019

Table des matières

PRESENTATION DE LA SOCIETE	7
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL	9
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	11
1.1. RESPONSABLES DU PROSPECTUS	11
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU PROSPECTUS	11
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	11
1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22
1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	22
1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION	23
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	24
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	24
2.1.1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION	24
2.1.2. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION	24
2.1.3. BUT DE L'EMISSION	26
2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES	27
2.2.1. DROITS ATTACHES AUX VALEURS MOBILIERES OFFERTES	27
2.2.2. 2.2.2 REGIME DE NEGOCIABILITE	27
2.2.3. REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN	27
2.3. MARCHE DES TITRES	28
2.3.1. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS ANCIENNES	28
2.3.2. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES EN NUMERAIRE	28
2.3.3. COTATION EN BOURSE DES DROITS DE SOUSCRIPTION	28
2.4. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES	28
2.5. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING	28
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	29
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	29
3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL	29
3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE	29
3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE	29
3.1.4. REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES	29
3.1.5. EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année	29
3.1.6. NATIONALITE : TUNISIENNE	29
3.1.7. OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)	29
3.1.8. CAPITAL SOCIAL	29
3.1.9. REGIME FISCAL	29

3.1.10.	. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE.....	29
3.1.11.	TRIBUNAL COMPETANT EN CAS DE LITIGE.....	29
3.1.12.	RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET TUNISIE CLEARING.....	29
3.1.13.	CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES	30
3.2.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	32
3.3.	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	33
3.4.	REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 12/11/2019	33
3.4.1.	ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 12/11/2019	34
3.4.2.	CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 12/11/2019.....	34
3.4.3.	NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 12/11/2019.....	34
3.5.	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE « BINA HOLDING » AU 31/12/2018	34
3.5.1.	PRESENTATION GENERALE DU GROUPE « BINA HOLDING »	34
3.5.2.	POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETES DU GROUPE....	36
3.5.3.	RELATION DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AVEC LES SOCIETES DU GROUPE « BINA HOLDING » AU 31/12/2018	36
3.5.4.	RELATIONS DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2018	38
3.6.	DIVIDENDES	40
3.7.	MARCHE DES TITRES	40
CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET DE SON EVOLUTION		41
4.1.	PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE	41
4.1.1.	MARCHE DES AGREGATS	41
4.1.2.	LE MARCHE DU BETON PRET A L'EMPLOI EN TUNISIE	41
4.1.3.	LE MARCHE DES CIMENTS EN TUNISIE	41
4.2.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE	44
4.2.1.	PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DATES CLE	44
4.2.2.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	45
4.2.3.	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2018.....	48
4.2.4.	ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2019	51
4.2.5.	INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30 SEPTEMBRE 2019.....	53
4.3.	FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE	54
4.4.	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	56
4.5.	LITIGES OU ARBITRAGE EN COURS	56
4.6.	ORGANISATION DE LA SOCIETE	57
4.6.1.	GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE DE LA SOCIETE CARTHAGE CEMENT.....	57

4.7.	SYSTEME D'INFORMATION	62
4.8.	POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	63
4.8.1.	POLITIQUE SOCIALE	63
4.8.2.	Effectif	63
4.8.3.	Politique de formation	63
4.9.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	64
4.10.	ANALYSE SWOT	64
CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS		65
5.1.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AU 31/12/2018	66
5.1.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2018	66
5.1.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2018.....	66
5.1.3.	STOCKS AU 31/12/2018	67
5.1.4.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2018	67
5.2.	PATRIMOINE DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AU 30/06/2019	68
5.2.1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2019	68
5.2.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2019	68
5.2.3.	STOCKS AU 30/06/2019	69
5.2.4.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30/06/2019	69
5.3.	PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2019	69
5.4.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018.....	70
5.4.1.	ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE.....	72
5.4.1.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2018.....	122
5.4.2.	TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018.....	123
5.4.3.	ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2018	124
5.4.4.	TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL	126
5.4.5.	AFFECTATIONS DES RESULTATS DE TROIS DERNIERS EXERCICES	127
5.4.6.	EVOLUTION DES DIVIDENDES.....	127
5.4.7.	EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	127
5.4.8.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	127
5.4.9.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE.....	128
5.4.10.	INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS FINANCIERS.....	128
5.4.11.	EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS OU GARANTIS PAR CARTHAGE CEMENT	129
5.5.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2019	130
5.5.1.	ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2019.....	132
5.5.2.	ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2019	173

5.5.3.	TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2019	175
5.5.4.	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2019	176
5.5.5.	EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	177
5.5.6.	EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	177
5.5.7.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE	177
5.5.8.	INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS	177
5.6.	COMPORTEMENT DE L'ACTION CARTHAGE CEMENT	179
CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DES CONTROLE DES COMPTES		180
6.1.	Membre des organes d'administration et de direction	180
6.1.1.	Membre du Conseil d'administration de la société Carthage Cement	180
6.1.2.	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société Carthage Cement	180
6.1.3.	Principales activités exercées par les membres des organes d'administration et de direction en dehors de la société au cours des trois dernières années	181
6.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés 181	
6.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent	181
6.2.	Intérêts des dirigeants dans la Société Carthage Cement au 31/12/2018 181	
6.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2018	181
6.2.2.	Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2018	182
6.3.	Contrôle	182
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	182
6.4.1.	Opérations avec la société « BINA Corp »	182
6.4.2.	Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Corp »	183
6.4.3.	Opérations avec la société « BINA Holding »	183
6.4.4.	Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Holding »	183
6.4.5.	Opérations avec l'Etat Tunisien	183
6.4.6.	Opérations avec les sociétés contrôlées par l'Etat tunisien	183
6.4.7.	Opérations avec Fethi NAIFAR (Actionnaire détenant 6,7% du Capital social) 183	

6.4.8. Opérations avec les sociétés contrôlées par Fethi NAIFAR (Actionnaire détenant 6,7% du Capital social)	184
CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	185
7.1. Evolution récente et orientations stratégiques.....	185
7.1.1. Evolution récente des activités de la société Carthage Cement	185
7.1.2. Stratégie de développement et orientation stratégique	186
7.2. Perspectives d'avenir.....	186
7.2.1. Perspectives d'avenir de la société Carthage Cement.....	186
7.3. Principales hypothèses de prévisions retenues.....	187
7.3.1. Hypothèses de l'état de résultat	187
7.3.2. Hypothèses du Bilan prévisionnel	196
7.3.3. Etats financiers prévisionnels de la société Carthage Cement.....	200
7.3.4. Indicateurs de gestion et ratios financiers individuels prévisionnels 204	
7.3.5. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle de la société Carthage Cement	205
7.3.6. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2019 à 2023.....	206

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Son capital actuel est détenu à hauteur de 50.24% par la société « BINA Corp ».

La société est le résultat d'une scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » qui a transféré à « Carthage Cement » son patrimoine foncier ainsi que son usine de concassage pour la production des agrégats.

Belhassen TRABELSI détenait directement et indirectement 50,24% du capital de la société « Carthage Cement » à travers « BINA Corp »

Les participations directes et indirectes revenant à Belhassen TRABELSI ont été confisquées par décision de la Commission de Confiscation du 17 Mai 2012, soit au total 2.920.100 actions confisquées au profit de l'Etat Tunisien.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie ;
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué ;
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés ; et
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage

Au mois de Mai 2010, la société est introduite sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis levant 135 millions de dinars auprès du public correspondant à 49,76% du capital.

L'AGE du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

L'AGE du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT (capital actuel de la société), et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, pour un prix d'émission unitaire de 3 DT.

En 2018, la société Carthage Cement a produit 1,42 millions de tonnes (MT) du clinker contre 1,26 MT en 2017, soit une croissance de 12,7% et ce malgré l'arrêt de la production pendant 36 jours qui s'est déclenché le 15 mars 2018 à la suite d'un incident social survenu entre la société sous-traitante NLS et quelques ouvriers et qui a redémarré le 21 avril 2018.

La production du ciment a atteint 1,26 million de tonnes en 2018 contre 1,44 million de tonnes en 2017, soit une baisse de 12,5%. Malgré cette régression, Carthage Cement reste leader sur le marché local avec une part de marché de 18,1% à fin 2018 (19,4% en 2017).

Le chiffre d'affaires de Carthage Cement relatif à l'activité ciment (ciments et Clinker) est passé de 130 MDT en 2017 à 198 MDT en 2018, soit une progression de 52,3%. Cette hausse est expliquée, principalement, par l'accroissement du chiffre d'affaires sur le marché local (+25 MDT) d'une part et par le chiffre d'affaires provenant de l'exportation du clinker (+48MDT) d'une autre part.

Les ventes des agrégats ont totalisé un montant de 26,14 MDT à fin 2018 pour un volume de 2,91 millions de tonnes. Les ventes réalisées en 2017 sont de l'ordre de 25,37 MDT pour une quantité vendue de 2,99 millions de tonnes.

La centrale à béton a produit en 2018, 120 838 m³ de béton pour un montant total de 13,8 MDT contre 173 239 m³ l'année précédente et 17,9 MDT, soit une régression de volume de 30% et une baisse du chiffre d'affaires de 23% entre 2017 et 2018.

Par conséquent, le chiffre d'affaires global de Carthage Cement a augmenté de 37,8%, passant de 172,9 MDT en 2017 à 238,2 MDT en 2018. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse des ventes du clinker à l'export (+48MDT) et la consolidation des ventes du ciment sur le marché local (+25 MDT).

Malgré cette hausse du chiffre d'affaires, Carthage Cement a enregistré un résultat déficitaire de 76 MDT en 2018 (dont 65 MDT des charges financières nettes) contre une perte de 68,9 MDT (dont 49,4 MDT des charges financières) à fin 2017.

Au 30 juin 2019, Carthage Cement a réalisé un chiffre d'affaire de 121,5 MDT contre 114,2 MDT au 30/06/2018 soit une progression de 6,4%.

Le résultat d'exploitation est passé d'un déficit de 18,5 MDT à un résultat positif de 7,9 MDT. Malgré cette hausse significative, le résultat net, à fin juin 2019, reste déficitaire pour un montant de 27,9 MDT (dont 34,7MDT des charges financières) contre une perte de 47,4MDT (dont 26,7 MDT des charges financières) pendant le premier semestre de 2018.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL

1. Montant de l'opération

Le capital social de Carthage Cement sera augmenté de 223 774 733 dinars pour le porter de 172 134 413 dinars à 395 909 146 dinars par la souscription en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, et l'émission de 223 774 733 actions nouvelles au prix d'émission de 1,2 DT chacune.

L'opération de compensation de ces créances certaines, revenant à BINA Corp et El KARAMA Holding sera effectuée par l'émission de 56 754 356 actions nouvelles détaillée comme suit :

Créanciers	Montant de la créance arrêté au 30/09/2019	Nombre des actions pour souscription
Société BINA Corp	62 016 153	51 680 127
Société AL KARAMA Holding	6 089 075	5 074 229
Total	68 105 228	56 754 356

Ainsi, le montant de l'opération s'élève à 268 529 679,6 DT (dont 68 105 227,2 DT à libérer par compensation des créances revenant à BINA Corp (compte courant associé) et El KARAMA Holding. Le montant à lever sur le marché financier s'élèvera à 200 424 452,4 DT.

En DT	Conversion de BINA Corp et El KARAMA Holding	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	56 754 356	167 020 377	223 774 733
Prime d'émission	11 350 871,2	33 404 075,4	44 754 946,6
Total	68 105 227,2	200 424 452,4	268 529 679,6

2. Caractéristiques de l'opération :

Montant	: 268 529 679,6 DT
Nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire (en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société)	: 223 774 733 actions
Valeur nominale des actions	: 1 DT
Prime d'émission de l'action	: 0,2 DT
Forme des actions à émettre	: Nominative
Catégorie	: Ordinaire

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire à numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,200 DT** l'action soit 1 DT de nominal majoré d'une prime d'émission de 0,200 DT. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 223 774 733 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse

les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Carthage Cement ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 223 774 733 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce, du **17/01/2020** au **28/02/2020** inclus¹.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **05/03/2020** au **09/03/2020** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **13/03/2020** au **17/03/2020** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le montant de l'augmentation du capital social peut-être limité au montant total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 167 831 050 DT, correspondant à 167 831 050 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Carthage Cement exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1,2 DT, représentant une valeur nominale de 1 DT majorée d'une prime d'émission de 0,2 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N°05 031 000 098 087 073 086 ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Les Berges du Lac conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing

Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2019**.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **28/02/2020** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. RESPONSABLES DU PROSPECTUS

- Monsieur Mohamed Adel GRAR : Président du conseil d'administration de la société « Carthage Cement »
- Monsieur Brahim SANAA : Directeur Général de la société « Carthage Cement »

1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed Adel GRAR
Président du conseil d'administration



Monsieur Brahim SANAA
Directeur Général



1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels de la société « Carthage Cement » arrêtés au 31/12/2016

- Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Adresse : 6 rue du Riyal, Immeuble KPMG- - Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
- MTBF *PriceWaterHouseCoopers PwC* : société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA.
Adresse : Immeuble PwC- rue du Lac d'Annecy- Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 963 900
Fax : +216 71 861 789

Etats financiers individuels de la société « Carthage Cement » arrêtés au 31/12/2017

- Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed HZAMI.
Adresse : 6 rue du Riyal, Immeuble KPMG- - Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
- MTBF *PriceWaterHouseCoopers PwC* : société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA.
Adresse : Immeuble PwC- rue du Lac d'Annecy- Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 963 900
Fax : +216 71 861 789



Etats financiers individuels de la société « Carthage Cement » arrêtés au 31/12/2018

- Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed HZAMI.
Adresse : 6 rue du Riyal, Immeuble KPMG- - Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
- MTBF *PriceWaterHouseCoopers PwC* : société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed SAHNOUN.
Adresse : Immeuble PwC- rue du Lac d'Annecy- Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 963 900
Fax : +216 71 861 789

Etats financiers intermédiaires de la société « Carthage Cement » arrêtés au 30 juin 2019

- Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed HZAMI.
Adresse : 6 rue du Riyal, Immeuble KPMG- - Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
- MTBF *PriceWaterHouseCoopers PwC* : société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed SAHNOUN.
Adresse : Immeuble PwC- rue du Lac d'Annecy- Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie
Tél : +216 71 963 900
Fax : +216 71 861 789

✦ Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2016

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2016, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et par le cabinet MTBF *PriceWaterHouseCoopers* représenté par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec réserves. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA (« Carthage Cement » ou « Société »), joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 107.055.406 DT, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 45.993.154 DT

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserves », les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Carthage Cement S.A au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Motif de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 20.082.328 DT au 31 décembre 2016 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant au 31 décembre 2016 à un montant total de 20.662.161 DT. Au vu de l'historique de ces créances et des

autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Une provision de 1.907.813 DT a été comptabilisée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2016 au titre de cette taxation. La Société a formulé son opposition quant aux autres éléments du résultat de la vérification. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la Société.

- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à Carthage Cement ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

3. Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Paragraphes d'observation

1. Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 25, la Société a constaté un gain de 8.936.634 DT au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie ainsi que des avoirs à émettre par ces constructeurs. En fait des négociations sont en cours entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par Carthage Cement et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.936.634 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis au 31 décembre 2016. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société une fois un accord formel sera conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.

2. Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment une demande de rééchelonnement des dettes bancaires et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale. Compte tenu de l'avancement des discussions, il estime que des accords de restructuration

des dettes financières et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale seront probablement conclus dans les prochains jours. Le management estime ainsi que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration. Il est à noter qu'en plus de la restructuration des dettes de la Société, la capacité de remboursement des engagements est tributaire aussi de l'amélioration des performances de la Société et notamment les ventes à l'export pour lequel un plan de relance a été préparé par le management.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. A l'exception des faits évoqués ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

2. Compte tenu des difficultés financières auxquelles la Société est confrontée et conformément aux dispositions de l'article 420 du code de commerce, nous avons demandé à la direction générale de la Société des éclaircissements relatifs aux actions que compte entreprendre la Société face à cette situation. La réponse du management est décrite dans le paragraphe d'observation ci-haut.

3. Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

4. Nous avons également procédé à l'appréciation du système de contrôle interne de la Société, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Toutefois, nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la Société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée.

✦ Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2017

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2017, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Mohamed HZAMI et par le cabinet MTBF PriceWaterHouseCoopers représenté par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec réserves. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 23 juin 2017, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA (« CARTHAGE CEMENT » ou « société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 38.122.638 DT, y compris la perte de l'exercice qui s'élève à 68.932.768 DT.

Opinion avec réserves

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CARTHAGE CEMENT au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.212.341 DT au 31 décembre 2017 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE est resté quasiment au même niveau depuis plusieurs exercices et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.792.174 DT au 31 décembre 2017. Au vu de l'historique et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, CARTHAGE CEMENT a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.

- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La provision constatée en couverture de ces différents contrôles fiscaux s'élève au 31 décembre 2017 à 1.907.813 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

3. Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Observations

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

1. Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Le management de la société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment la conclusion des accords de rééchelonnement des dettes bancaires (avec quelques institutions financières) et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale et que des accords de rééchelonnement avec d'autres institutions financières sont en cours de négociation. Par ailleurs, la société a conclu un contrat important d'export de Clinker qui devrait booster les ventes en 2018 et améliorer ainsi la situation de trésorerie de la société. Sur la base de ces éléments, le management de la société a établi un business plan pour la période 2018-2022 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la société d'honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du

business plan, de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires de la société.

2. Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 6, les comptes de la société au 31 décembre 2017 incluent un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la société une fois un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif émis.

3. La société a reçu en février 2018 une notification d'un contrôle social portant sur les exercices 2015 à 2017. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact significatif sur les états financiers de la société. Toutefois, nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée.

Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Suite aux pertes cumulées, les états financiers de la société au 31 décembre 2017 font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

✦ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2018**

Les états financiers de la société « Carthage Cement » relatifs à l'exercice clos au 31 Décembre 2018, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Mohamed HZAMI et par le cabinet MTBF PriceWaterHouseCoopers représenté par Monsieur Ahmed SAHNOUN selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec réserves. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« En exécution du mandat de commissariat aux, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA (« CARTHAGE CEMENT » ou « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 37.863.454 DT, y compris la perte de l'exercice qui s'élève à 75.986.092 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CARTHAGE CEMENT au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.339.568 DT au 31 décembre 2018 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE est resté quasiment au même niveau depuis plusieurs exercices et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.919.401 DT au 31 décembre 2018. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, CARTHAGE CEMENT a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012 CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.

- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une

correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

- Un contrôle social couvrant les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 31 décembre 2018 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

3. Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

« Nous attirons l'attention sur la note IV aux états financiers qui fait état des difficultés de trésorerie et d'exploitation rencontrées par la société. Ainsi, comme il est indiqué dans le note IV aux états financiers, la société n'a pas pu honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Par ailleurs, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs, et ce en raison des pertes cumulées ayant atteint - 320.686.427 DT au 31 décembre 2018.

Face à cette situation, la société a tenu une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a approuvé la décision de recapitalisation de la société à travers une augmentation du capital social en numéraire pour un montant de 223.774.733 DT.

Par ailleurs le management de la société nous a confirmé l'obtention des accords de principe, auprès de certaines institutions financières, pour le rééchelonnement des dettes bancaires et ce, dans le cadre du plan de restructuration financier de la société.

Sur la base de ces actions et d'autres éléments décrits dans la note IV aux états financiers, le management de la société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la société d'honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, ainsi que de la réalisation du plan de restructuration financier proposé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question. »

Observation

« Nous attirons votre attention sur note 6 aux états financiers. Les comptes de la société au 31 décembre 2018 incluent un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la société une fois un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif émis. »

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de

contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société. Nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée.

Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Comme indiqué ci-haut, la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en oeuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

✦ **Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2019**

Les états financiers au 30 Juin 2019 de la société « Carthage Cement » ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International représenté par Monsieur Mohamed HZAMI et par le cabinet MTBF PriceWaterHouseCoopers représenté par Monsieur Ahmed SAHNOUN selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés avec réserves. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA (« CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres négatifs de 65.778.706 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 27.915.251 DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

« Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit. »

Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers intermédiaires relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.000.974 DT au 30 juin 2019 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.580.807 DT au 30 juin 2019. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers intermédiaires, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 a donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. Au mois d'Août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La Société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres. En date du 12/11/2016, le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à CARTHAGE CEMENT le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La Société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.
- Un contrôle social a couvert les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la Société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 30 juin 2019 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bienfondé de cette décision.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe « Justification de notre conclusion avec réserves », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 7, les comptes de la Société au 30 juin 2019 incluent un actif de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société lorsqu'un accord formel serait conclu entre les parties ou un jugement définitif serait émis.

- Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Par ailleurs, les fonds propres de la Société au 30 juin 2019 sont devenus négatifs en raison des pertes cumulées. Ainsi et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales une assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 11 octobre 2019 à l'effet de se prononcer sur le maintien de l'activité de la Société et la continuité d'exploitation. Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment la conclusion des accords de rééchelonnement des dettes bancaires (avec quelques institutions financières) et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale et des accords de rééchelonnement avec d'autres institutions financières sont en cours de négociation. Par ailleurs, l'AGE a décidé de porter le capital social de 172.134.413 DT à 395.909.146 DT.

Sur la base de ces éléments, le management de la Société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la Société à honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires de la Société.

- Ainsi qu'il en est fait mention dans la note 27, la cour d'appel du pôle judiciaire et financier a rendu un arrêté d'appel en faveur de CARTHAGE CEMENT dans le cadre de l'affaire de surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie. Cette affaire est actuellement devant la cour de cassation. La Société juge qu'au vu des éléments disponibles actuellement, il n'y a pas lieu d'ajuster les états financiers intermédiaires en l'attente d'un jugement définitif.

1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires Aux Comptes

MTBF PriceWaterHouseCoopers

Mr Ahmed SAHNOUN

F.M.B.Z. KPMG Tunisie

Mr Mohamed HZAMI

Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PriceWaterHouseCoopers ILtd
Unité PWS - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 71.124.3411 - Fax: 71.960.903

H
FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810663T/A/M/000 - RC: 148992002
Tél: 71.194.3411 - Fax: 71.960.903
E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

MAC S.A.
Le Directeur Général Adjoint
Mr Mourad BENCHAABANE



1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Brahim SANAA

Directeur Général de la société « Carthage Cement »

Tél : 71 190 301

Fax : 71 190 289



La notice légale est publiée au JORT N° 03 du 20/01/2020

N° 197
Conseil du Marché Financier
Visa n° 1033 du 31 DEC. 2019
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier


Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

2.1.1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Carthage Cement, tenue le **11/10/2019**, prenant acte de l'obligation à la charge de la société de procéder à la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et après avoir constaté la libération intégrale du capital actuel et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital de cent soixante-douze millions cent trente-quatre mille quatre cent treize dinars (172.134.413 DT) à trois cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent neuf mille cent quarante-six dinars (395.909.146 DT), selon les modalités suivantes :

- 223.774.733 DT par émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix d'un dinar deux cents millimes (1,200 dinars) chacune, soit un dinar (1 dinar) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 dinar) de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.
- La société Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscriptions et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscriptions susmentionnée.

Ces actions seront libérées, en totalité à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

Si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital en numéraire :

- 1- Les actions en numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- 2- Les actions en numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- 3- Le montant de l'augmentation de capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts de l'augmentation proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour utiliser les facultés précitées ou certaines d'entre elles seulement à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2019.

2.1.2. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION

La société Carthage Cement procédera à une augmentation de capital de 223 774 733 DT par souscription en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société et par émission de 223 774 733 actions nouvelles.

L'opération de compensation de ces créances certaines, revenant à BINA Corp et El KARAMA Holding sera effectuée par l'émission de 56 754 356 actions nouvelles détaillée comme suit :

Créanciers	Montant de la créance arrêté au 30/09/2019	Nombre des actions pour souscription
Société BINA Corp	62 016 153	51 680 127
Société AL KARAMA Holding	6 089 075	5 074 229
Total	68 105 228	56 754 356

Ainsi, le montant de l'opération s'élève à 268 529 679,6 DT (dont 68 105 227,2DT à libérer par compensation des créances revenant à BINA Corp (compte courant associé) et El KARAMA Holding. Le montant à lever sur le marché financier s'élèvera à 200 424 452,4DT.

En DT	Conversion de BINA Corp et El KARAMA Holding	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	56 754 356	167 020 377	223 774 733
Prime d'émission	11 350 871,2	33 404 075,4	44 754 946,6
Total	68 105 227,2	200 424 452,4	268 529 679,6

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.

2.1.2.1. Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire à numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,200 DT** l'action soit 1 DT de nominal majoré d'une prime d'émission de 0,200 DT. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société.

2.1.2.2. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 223 774 733 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société Carthage Cement ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.1.2.3. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 223 774 733 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **01/01/2019**.

2.1.2.4. Période de souscription

La souscription aux 223 774 733 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce, du **17/01/2020** au **28/02/2020** inclus².

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **05/03/2020** au **09/03/2020** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **13/03/2020** au **17/03/2020** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **28/02/2020** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le montant de l'augmentation du capital social peut être limité au montant total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 167 831 050 DT, correspondant à 167 831 050 actions).

2.1.2.5. Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Carthage Cement exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1,200 DT, représentant une valeur nominale de 1 DT majorée d'une prime d'émission de 0,200DT.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 05 031 000 098 087 073 086 ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Les Berges du Lac conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

2.1.2.6. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **28/02/2020 à 16H** à MAC SA, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

2.1.2.7. Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en Bourse MAC SA en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.2.8. Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 172 134 413 actions composant le capital actuel et/ ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

2.1.3. BUT DE L'EMISSION

Cette augmentation entre dans le cadre de l'obligation à la charge de la société de procéder à une restructuration financière et la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi et ce, conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 a révélé que suite aux pertes cumulées, les fonds propres de la société Carthage Cement étaient inférieurs à la moitié de son capital social.

Il s'avère donc que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

A l'effet de remédier à cette situation, la société a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé de poursuivre l'activité de la société et a envisagé une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de un dinar deux cents millimes (1,200 DT) chacune, soit un dinar (1 DT) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 DT) de prime d'émission et ce, afin de régulariser la situation de ses fonds propres au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Toutefois, la réalisation de cette opération a été décalée, et donc la situation de la société n'a pas été régularisée à temps.

Par ailleurs, le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 décembre 2019 mentionne que : « la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. »

Partant de ce fait, la société Carthage Cement s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

2.2.1. DROITS ATTACHES AUX VALEURS MOBILIERES OFFERTES

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitations, sauf exceptions légales.

2.2.2. 2.2.2 REGIME DE NEGOCIABILITE

Les actions sont librement négociables en Bourse.

2.2.3. REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

2.3. MARCHE DES TITRES

Les actions de la société Carthage Cement sont négociables sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.3.1. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS ANCIENNES

Les 172 134 413 actions anciennes composant le capital actuel de la société Carthage Cement inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/01/2020**, droits de souscription détachés.

2.3.2. COTATION EN BOURSE DES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES EN NUMERAIRE

Les 223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire, conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.3.3. COTATION EN BOURSE DES DROITS DE SOUSCRIPTION

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/01/2020 au 28/02/2020** inclus³.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.4. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.5. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN0007400062 » durant la période de souscription préférentielle soit du **17/01/2020 au 28/02/2020** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN0007400070 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

³ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **28/02/2020** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL

Dénomination sociale : Société « Carthage Cement » SA
Siège social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.
Téléphone : 71 190 301
Fax : 71 190 289
E-mail : info@carthagecement.com.tn
Site web : www.carthagecement.com.tn

3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE

Forme juridique : Société Anonyme
Législation particulière applicable : Loi N°89-20 du 22 Février 1989 règlementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par la loi N°98-95 du 23 Novembre 1998 et N°2000-97 du 20 novembre 2000 et la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du Code d'Incitations aux Investissements.

3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

Date de constitution : 16/10/2008
Durée de vie : 99 ans

3.1.4. REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

Identifiant unique : 1072172A

3.1.5. EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année

3.1.6. NATIONALITE : TUNISIENNE.

3.1.7. OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La société a pour objet :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué.
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.
- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

3.1.8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées.

3.1.9. REGIME FISCAL

Droit commun

3.1.10. . LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE

Siège social de « Carthage Cement », Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.

3.1.11. TRIBUNAL COMPETANT EN CAS DE LITIGE

Tunis

3.1.12. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET TUNISIE CLEARING

Monsieur Brahim SANAA, Directeur Général de Carthage Cement, Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac, Les Berges du Lac II, 1053 Tunis.
Téléphone : 71 190 301 ; Fax : 71 190 289.

3.1.13. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

Distribution (Article 35 des statuts)

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux ou autres.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déductions de ce qui suit :

1. Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre des réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
2. La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
3. Les réserves statutaires.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, pourra toujours reporter à nouveau, sur l'exercice suivant tout ou une partie du solde des bénéfices, en vue de constituer un ou plusieurs fonds de réserves facultatives.

Le solde non reporté constitue un dividende à répartir entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital.

L'Assemblée peut toujours décider la mise en distribution de toutes sommes à prélever sur les réserves facultatives dont elle a légalement la disposition.

Paiement des dividendes (Article 36 des statuts)

Le paiement des dividendes décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois (3) mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

Cependant, la prescription n'est pas opposable aux dividendes non perçus par les actionnaires à la suite d'une décision de la Banque Centrale de Tunisie ; le refus de transfert amène l'inscription au compte courant de l'actionnaire non productif d'intérêt.

Dispositions communes aux assemblées générales (Article 26 des statuts)

Assemblées Ordinaires et Extraordinaires :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une assemblée extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur les vérifications des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sont qualifiées d'Assemblées générales Constitutives.

Les délibérations de l'assemblée régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

Les convocations sont faites par un avis publié au JORT et dans deux quotidiens dont l'un en langues arabe, quinze jours au moins avant la réunion pour l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, et pour tout autre assemblée Générale Extraordinaire.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- 1) Le ou les commissaires aux comptes ;
- 2) Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social de la société ;
- 3) Le liquidateur ;
- 4) Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois la nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

La société s'engage à conformer l'Article 26 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Représentation – Votes (Article 27 des statuts)

Tous les actionnaires peuvent assister aux Assemblées Générales. Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par toute personne munie d'un mandat spécial. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal, suivant ce que décide le bureau visé par l'article 29 des statuts.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire doit se réunir chaque année, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Pour permettre aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause et de donner leurs avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, le Conseil d'Administration doit mettre à leur disposition au siège de la société, pendant les 15 jours précédant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Les états financiers, auxquels est annexé un état de cautionnements, avals et garanties données par la société, ainsi qu'un état de sûretés consenties par la société ;
- Un rapport détaillé sur la gestion de la société ;
- Les rapports du commissaire aux comptes ;
- Le projet des résolutions de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent (3%) du capital de la société ou détenant une participation au capital au moins égale à un million de dinars, a le droit d'obtenir, à tout moment, des copies des documents sociaux.

Des actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication des dites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit à leur lieu et place.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possédant au moins le tiers des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de 15 jours doit être observé.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers et les comptes de l'exercice ; approuve s'il y a lieu, chacune des modifications apportées, soit à la présentation des comptes, soit aux méthodes d'évaluation ; fixe l'emploi de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveaux, totaux ou partiels de bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace, réélit ou révoque les administrateurs et le commissaire aux comptes, ratifie ou rejette les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration, fixe les jetons de présences des administrateurs, entend le compte rendu et le rapport de ce dernier le cas échéant concernant les opérations visées aux articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales, donne aux administrateurs quitus annuels ou définitifs, leur accorde, en cas de besoin, toutes autorisations spéciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit extraordinairement dans les mêmes conditions de quorum, délègue au Conseil les pouvoirs nécessaires, dans le cas où ceux qui leur sont conférés par les statuts seraient insuffisants, et plus généralement, délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de la société, sauf dans le cas où l'Assemblée Générale Extraordinaire serait seule compétente.

Assemblées Générales Extraordinaires (Article 32 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications permises par la loi. Toutefois, elle ne peut, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements de ceux-ci.

Elle peut notamment et sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif, décider ou autoriser :

- L'augmentation, l'amortissement ou la réduction du capital social ;
- La modification directe ou indirecte de l'objet social, le changement de dénomination de la société, le transfert du siège social en dehors de la ville de Tunis ;
- L'émission d'obligations convertibles en actions échangeables contre des actions ;
- La prorogation ou la dissolution anticipée de la société ;
- La transformation de la société en toute autre forme ;
- La division ou le regroupement, la modification de la valeur nominale des actions ;
- La fusion ou l'absorption de la société avec ou par toute autre société constituée ou à constituer.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées conformément à l'article 26 des présents statuts.

Dans le cas où une décision de l'Assemblée Générale porterait atteinte aux droits d'une catégorie d'actionnaires, cette décision ne sera définitive qu'après avoir été ratifiée par une Assemblée Générale des actionnaires dont les droits auront été modifiés. Cette Assemblée spéciale sera composée et délibèrera dans les conditions déterminées au présent article.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital social et sur deuxième convocation le tiers du capital social.

A défaut de ce quorum, le délai de la tenue de l'assemblée peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit de vote.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature, les actions de l'apporteur ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité et l'apporteur en nature ne peut participer au vote ni pour lui-même, ni comme mandataire.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Capital social	: 172 134 413 DT
Nombre d'actions	: 172 134 413 actions
Nominal	: 1 DT
Forme des actions	: Nominative
Catégorie	: Ordinaire
Libération	: Intégrale
Jouissance	: 1 ^{er} janvier 2019

3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Organe de la décision	Date de la décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale en DT
			Montant en DT	Nbre d'actions	Montant en DT	Nbre d'actions	
AGC	16/10/2008	Capital initial ⁽¹⁾	108 800 000	10 880 000	108 800 000	10 880 000	10
AGE	10/11/2008	Réduction de capital en numéraire ⁽²⁾	66 319 940	6 631 994	42 480 060	4 248 006	10
AGE	20/02/2009	Augmentation de capital en numéraire ⁽³⁾	29 200 000	2 920 000	71 680 060	7 168 006	10
AGE	10/03/2010	Split de l'action		64 512 054	71 680 060	71 680 060	1
AGE	14/04/2010	Augmentation du capital par OPS	71 000 000	71 000 000	142 680 060	142 680 060	1
AGE	16/12/2010	Augmentation du capital par incorporation de réserves ⁽⁴⁾	2 743 847	2 743 847	145 423 907	145 423 907	1
AGE	21/06/2012	Augmentation du capital	26 710 506	26 710 506	172 134 413	172 134 413	1

(1) La société Carthage Cement a été constituée suite à la scission totale de les Grandes Carrières du Nord en deux sociétés Carthage Cement et GNC Trade. Lors de cette scission, GNC a apporté à Carthage Cement un actif net de 110 628 081 DT qui correspond à la somme du capital initial (108 800 000 DT) et de la prime de scission (1 828 081 DT).

(2) Réduction du capital par rachat et annulation du 6 631 994 actions. Les montants des actions rachetées ont été convertis en compte courant actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points avec un minimum de 8%.

(3) Augmentation du capital réservée à la société BINA Corporation

(4) L'AGE du 16/12/2010 a décidé l'incorporation de 2 743 940 DT de réserves en capital par l'émission de 2 743 940 actions nouvelles gratuites aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution à raison d'un rapport d'une action nouvelle gratuite pour 52 actions anciennes. Ce montant ne pouvant pas être incorporé dans sa totalité en capital puisqu'il ne correspondait pas exactement à la parité susvisée. De ce fait, l'augmentation du capital a été limitée au montant du 2 743 847 DT.

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 12/11/2019

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	5 396	167 097 084	167 097 084	97,07%
Personnes Morales	134	116 312 271	116 312 271	67,57%
Ayant 3% et plus	2	97 296 984	97 296 984	56,52%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	10 310 979	10 310 979	5,99%
Public ayant au maximum 0,5%	128	8 704 308	8 704 308	5,06%
Personnes Physiques	5 262	50 784 813	50 784 813	29,50%
Ayant 3% et plus	1	11 511 915	11 511 915	6,69%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	3 413 005	3 413 005	1,98%
Public ayant au maximum 0,5%	5 258	35 859 893	35 859 893	20,83%
Actionnaires Etrangers	45	5 037 329	5 037 329	2,93%
Personnes Morales	17	4 668 065	4 668 065	2,71%
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	974 847	974 847	0,57%
Public ayant au maximum 0,5%	16	3 693 218	3 693 218	2,15%
Personnes Physiques	28	369 264	369 264	0,21%
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Public ayant au maximum 0,5%	28	369 264	369 264	0,21%
TOTAL GENERAL	5 441	172 134 413	172 134 413	100,00%

3.4.1. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 12/11/2019

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Société BINA Corp	86 477 362	86 477 362	50,24%
Fethi NAIFER	11 511 915	11 511 915	6,68%
Etat Tunisien	10 819 622	10 819 622	6,29%
TOTAL	108 808 899	108 808 899	63,21%

3.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 12/11/2019

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
M. Mohamed Adel GRAR	40	40	0,00%
Etat Tunisien	10 819 622	10 819 622	6,29%
Société BINA Corp	86 477 362	86 477 362	50,24%
Société BINA Holding	772 660	772 660	0,45%
M. Mongi TRIMECHE	1 448 490	1 448 490	0,84%
M. Abdellatif BEN JEMAA	1 196	1 196	0,00%
M. Sami FOURATI	0	0	0,00%
M. Brahim SANAA	0	0	0,00%
TOTAL	99 519 370	99 519 370	57,81%

3.4.3. NOMBRE D'ACTIONNAIRES AU 12/11/2019

Le capital social de la société Carthage Cement est réparti en 5 441 actionnaires :

- 5 290 personnes physiques
- 151 personnes morales

3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE « BINA HOLDING » AU 31/12/2018

3.5.1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE « BINA HOLDING »

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2018

Société « BINA Holding » SA

La société « BINA Holding » a été créée le 20/02/2008 en tant que société anonyme avec un capital de 500.000 DT. L'objet social de « BINA Holding » est l'étude et le conseil.

La société a été créée spécialement pour permettre la mise en place de la société « Carthage Cement ».

Au 31/12/2018, le capital de BINA Holding est réparti comme suit :

AL KARAMA Holding	:49,98%
Mr Lazhar STA	:49,92%
Autres sociétés du groupe STA	: 0,1%

Mr STA étant sous administration judiciaire, ses participations directes et indirectes, qui sont de 50% du capital de « BINA Holding », sont gérées par un administrateur judiciaire.

Société « BINA Corp SA »

« BINA Corp » est une société anonyme créée le 23/03/2008 avec un capital de 72.180.000 dinars.

L'objet social de « BINA Corp » est l'étude et le conseil. Cette société a entamé les études techniques et financières pour la réalisation du projet de la cimenterie.

Au 31/12/2018, le capital de « BINA Corp » est détenu principalement par « BINA Holding » à raison de 59,54% et par AL KARAMA Holding à raison de 40,46%.

Société « Carthage Cement »

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Au 31/12/2018, son capital s'élève à 172 134 413, détenu à hauteur de 50.24% par la société « BINA Corp » et 6,29% par l'Etat Tunisien.

L'objet social de « Carthage Cement » est essentiellement :

- ✦ La création et l'exploitation d'une cimenterie ;
- ✦ La fabrication et la vente de tout produit à base de ciment ;

- ✦ L'exploitation des carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.

Société « Bina Trade »

La société « Bina Trade » est une société anonyme créée en Octobre 2008. Au 31/12/2018, son capital social est détenu à hauteur de 99,98% par la société « BINA Holding ».

L'objet social de « Bina Trade » est essentiellement :

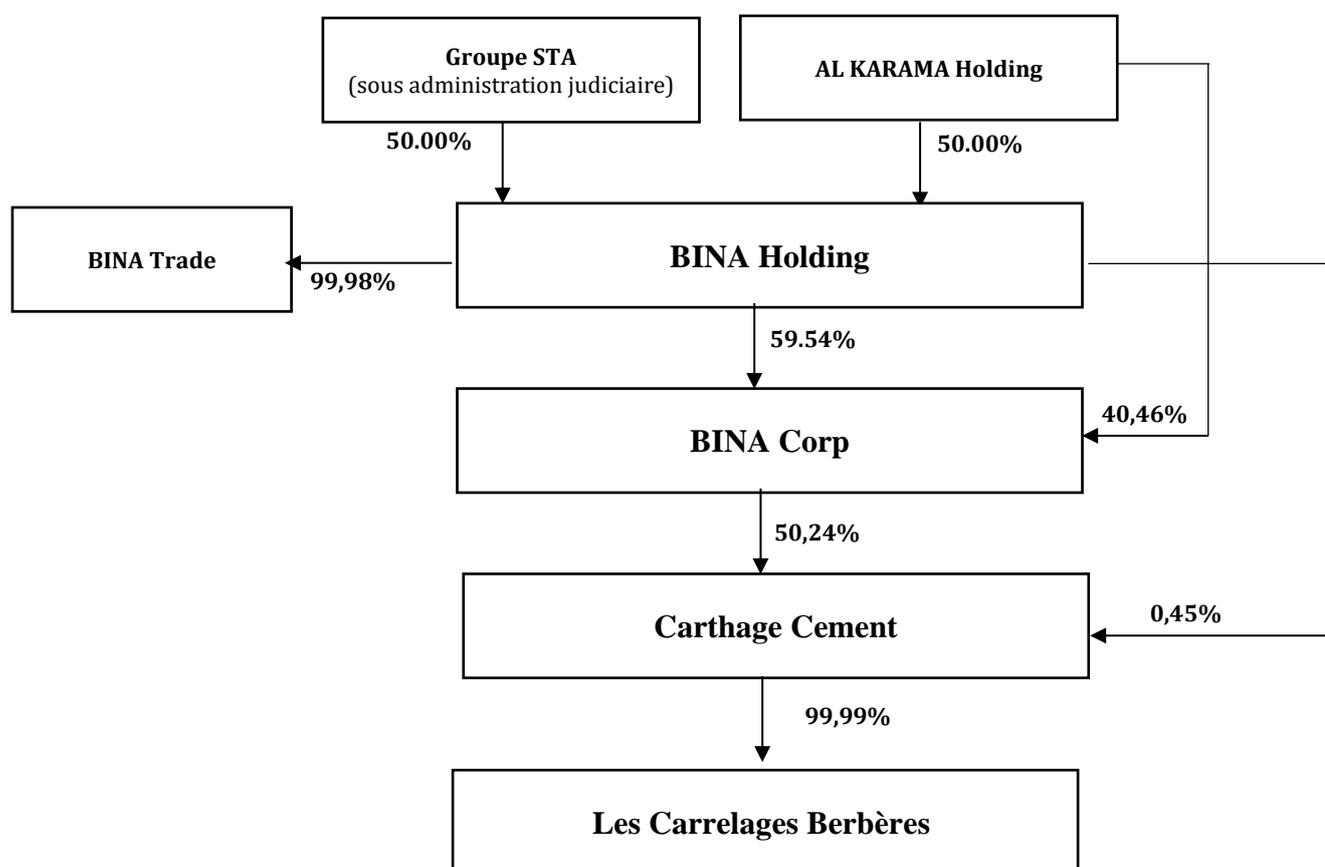
- ✦ La commercialisation des produits de carrière ;
- ✦ Le transport des divers produits.

Société « Les Carrelages Berbères »

La société a pour objet la fabrication, la vente, l'importation, l'exportation, la consignation de tous matériaux de construction. Son capital est de 30 000 DT.

Elle est détenue à hauteur de 99,99% par « Carthage Cement ».

3.5.1.2. Schéma du groupe au 31/12/2018



3.5.1.3. Etat des participations des sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2018

	Société BINA Holding	Société BINA Corp	Société Carthage Cement	Société BINA Trade	Société Carrelages Berbères
Société BINA Holding		59,54%	0,45%	99,98%	
Société BINA Corp			50,24%		
Société Carthage Cement					99,99%
Société BINA Trade					
Société Carrelages Berbères					

3.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe « BINA Holding » entre le 31/12/2018 et la date d'élaboration du prospectus

Néant

3.5.1.5. Chiffres clés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2018

Sociétés (montants en DT)	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Charges financières nettes	Capitaux propres avant affectation	Total passifs	Dividendes distribués
Société BINA Holding		(455 322)	29 852	6 471 587	40 923 269	(9 780 097)	
Société BINA Corp		(26 796)	(983 466)	(6 274 376)	57 409 503	(56 994 307)	
Société Carthage Cement	249 587 834	(13 296 835)	(75 986 092)	(65 080 776)	(37 863 454)	(854 414 298)	
Société BINA Trade	3 624 989	(563 972)	(669 459)	(93 933)	(7 507 378)	(5 588 503)	
Société Carrelages Berbères	5 000	5 000	3 750		(82 363)	(151 231)	

Source : Carthage Cement

3.5.1.6. Les engagements financiers du groupe « BINA Holding » au 31/12/2018

Sociétés	Dettes à Moyen et Long Terme			Dettes à Court Terme				Engagement total par société
	Leasing	Emprunts bancaires	Autres emprunts	Leasing	Emprunts bancaires à moins d'un an	Découverts	Autres passifs financiers	
Société BINA Holding			42 218 610				8 119 446	50 338 056
Société BINA Corp			61 022 771				55 084 228	116 106 999
Société Carthage Cement	1 600 000	322 051 051	115 235 377*	978 421	102 331 275	44 091 934	50 067 664	636 355 722
Société BINA Trade								
Société Carrélagés de Berbère								

Source : Carthage Cement

* Comptes courants associés

3.5.2. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETES DU GROUPE

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au système bancaire.

3.5.3. RELATION DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AVEC LES SOCIETES DU GROUPE « BINA HOLDING » AU 31/12/2018

3.5.3.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe « BINA Holding »

Crédits reçus :

Convention compte courant associé avec « BINA CORP »

Compte Courant Actionnaire (en DT)	31/12/2018
Compte Courant Actionnaire BINA Corp	33 159 970
Intérêts sur Compte Courant Actionnaire BINA Corp	33 535 634

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont

capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions

Ces conventions des comptes courants ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 pour prendre en compte notamment les actes de cession des créances du 16/02/2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part.

Aussi, le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur le compte courant actionnaire BINA Corp au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 317 985 DT.

Carthage Cement a comptabilisé en 2018 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 372.259 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 5.000 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

Prêts octroyés :

Néant

3.5.3.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

- ✦ Créances sur les sociétés du groupe « BINA Holding »
 - L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société **BINA TRADE** s'élève au 31 décembre 2018 à 19.339.568 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	31-déc-18
Traites impayées	14 837 424
Factures impayés	2 731 829
Autres créances	1 561 286
Chèque en coffre	300.000
Total des créances BINA TRADE	19 430 540
Solde fournisseur BINA TRADE	(90.972)
Solde BINA TRADE net	19 339 568

- Carthage Cement détient une créance sur **BINA Holding** de 23 606 DT (frais de constitution de la société BINA Holding payés par Carthage Cement en 2009).
 - Carthage Cement détient une créance sur **Les Carrelages de Berbère** de 146 481 DT.
- ✦ Dettes sur les sociétés du groupe « BINA Holding »
 - Carthage Cement détient une dette fournisseur envers **BINA Trade** de 90 972 DT.

3.5.3.3. Créances et dettes non commerciales avec les sociétés du groupe « BINA HOLDING »

Créances : Néant

Dettes : Néant

3.5.3.4. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe « BINA Holding »

Donnés : Néant

Reçus : Néant

3.5.3.5. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » et distribués par les sociétés du groupe « BINA Holding »

En 2019 au titre de l'exercice 2018 : Néant

En 2018 au titre de l'exercice 2017 : Néant

3.5.3.7. Les dividendes distribués par « Carthage Cement » et encaissés par les sociétés du groupe « BINA Holding »

Néant.

3.5.3.8. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du Groupe « BINA Holding »

Donnés : Néant

Reçus : Néant

3.5.3.9. Relations commerciales entre la société Carthage Cement et sociétés du groupe « BINA Holding » au 31/12/2018

✦ **Chiffre d'affaires :**

- **Encaissé** : Carthage Cement a réalisé un chiffre d'affaires de 729 544 DT avec **BINA Trade** en 2018 au titre de la vente de ciment.
- **Décaissé** :

Société	Montant en DT	Nature de l'opération
BINA Trade	641 363	Frais de transport de matières
Les Carrelages Berbères	5 000	Redevance au titre de la mise à disposition de la société Carthage Cement d'un terrain destiné à l'exploitation de l'activité Ready-Mix

✦ **Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées**

Néant

✦ **Les prestations de services reçues ou données :**

Données : La Société Carthage Cement a émis une note de débit à **BINA TRADE** d'un montant de 88.004 DT relative à la mise à la disposition à BINA TRADE d'un étage du nouveau siège social ayant une superficie de 335 m² et ce du 1er août 2017 jusqu'au 31 juillet 2018.

Reçus : Néant

3.5.4. RELATIONS DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2018

3.5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées

Crédits reçus :

Compte Courant Actionnaire (en DT)	31/12/2018
Compte Courant Actionnaire Lazhar STA	23 227 394
Intérêts sur Compte Courant Actionnaire Lazhar STA	25 312 379

CARTHAGE CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA CORP » et avec le **Groupe STA** deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant de 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces conventions de compte courant ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 et qui sont détaillés dans la note 26 aux états financiers relative aux parties liées.

Les intérêts décomptés sur le compte courant actionnaire **Lazhar STA** au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 3 886 460 DT.

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société **EL KARAMA Holding** d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2018 s'élève à 344.000 DT. Le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés s'élève à 6.174.006 DT au 31 décembre 2018.

Prêts octroyés :

Néant

3.5.4.2. Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées au 31/12/2018

✦ **Créances sur les autres parties liées**

Société	Nature du lien	Montant en DT	Nature de la créance
SONOTRAV	Mr. Fethi NAIFER est actionnaire dans les deux sociétés	978	Achat du béton auprès de Carthage Cement
OCEAN TRADING COMPANY	Mr. Mongi TRIMECH est actionnaire dans les deux sociétés et administrateur au sein de Carthage Cement	25 467	Achat du ciment auprès de Carthage Cement
Maghreb Transport	Société contrôlée par Lazhar STA	579 833	Des frais de carburant et diverses autres charges engagées depuis 2009 par Carthage Cement pour le compte de Maghreb Transport
Promo tourisme	Société contrôlée par Lazhar STA	18 666	Diverses charges de fonctionnement payées par Carthage Cement pour le compte de Promo Tourisme
Tunisia Marble &Tile	Société contrôlée par Lazhar STA	1 192	Divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de Tunisia Marble &Tile
Hôtel EL KSAR	Société contrôlée par Lazhar STA	1 391	Divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de Hotel El Ksar
Jugartha Manutention	Société contrôlée par Lazhar STA	3 900	Divers frais payés par Carthage Cement en 2009 pour le compte de Jugurta Manutention

✦ **Dettes envers les autres parties liées**

Société	Nature du lien	Montant en DT	Nature de la dette
JUGURTHA STUDIES	Société contrôlée par Lazhar STA	12 769	Diverses prestations reçues
NAFRINVEST	Société contrôlée par Lazhar STA	9 846	Diverses prestations reçues
MAGHREB CARRELAGE	Société contrôlée par Lazhar STA	5 768	Locations
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD	Société contrôlée par Lazhar STA	14 209	Locations

3.5.4.3. Apports en capitaux

Néant.

3.5.4.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par « Carthage Cement » des autres parties liées en 2019 au titre de l'année 2018

Néant.

3.5.4.5. . Dividendes et autres rémunérations distribués par « Carthage Cement » aux autres parties liées en 2019 au titre de l'année 2018

Néant.

3.5.4.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues

Reçues : Néant.

Données : Néant

3.5.4.7. . Transfert des ressources

Reçues : Néant.

Données : Néant

3.5.4.8. Relations commerciales entre la société Carthage Cement et les autres parties liées au 31/12/2018

✦ Chiffre d'affaires :

- **Encaissé** : Au cours de l'exercice 2018, la « **STE SONOTRAV** », dont Monsieur Fathi NAIFAR est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en hors taxes de 36.903 DT
- **Décaissé** : Néant

✦ Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées

Néant

✦ Les prestations de services reçues ou données :

Données : Néant.

Reçues : Néant

✦ Les contrats de location :

En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur **Fathi NAIFAR** un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à un montant hors taxes de 592.418 DT.

3.5.4.9. Obligations et engagements de la société Carthage Cement envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration du 1er Juillet 2014, a nommé Monsieur **Brahim SANAA** en qualité du Directeur Général de la société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :

- Un salaire mensuel net de 10.000DT en sus des primes conventionnelles ;
- La mise à la disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant avec le plafond de 1.000DT par mois ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

La rémunération du Directeur Général de la société, telle qu'elle ressort des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13ème provisionnés en 2018 à verser en 2019	277 772
Avantages en nature	14 230
Charges patronales	69 452
Total bruts	361 454
Salaires nets	159 480

3.6. DIVIDENDES

Néant

3.7. MARCHE DES TITRES

Les actions de la société Carthage Cement sont négociées sur la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, la société ne possède pas des titres de créance négociés ni sur le marché local ni à l'étranger.

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET DE SON EVOLUTION

4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

4.1.1. MARCHE DES AGREGATS

Les agrégats produits et commercialisés par « Carthage Cement » se composent essentiellement de gravier, et de sable de concassage. Le gravier représente environ 42% des ventes des agrégats en 2018.

La consommation des agrégats en Tunisie varie d'une région à une autre. La région la plus consommatrice est celle du Grand Tunis.

4.1.2. LE MARCHE DU BETON PRET A L'EMPLOI EN TUNISIE

En Tunisie, il existe approximativement une trentaine d'usines de Ready Mix (béton prêt à l'emploi). Toutes ces usines sont de petites et moyennes tailles dont la capacité de production varie entre 30 m³ et 60 m³ par heure.

Le Grand Tunis abrite environ 14 usines de Ready-Mix disposant d'une capacité totale de production de 840 m³/heure.

La création d'une usine de Ready-Mix s'avère moins contraignante que celle d'une cimenterie du moment que l'investissement est relativement faible, qu'aucune licence n'est exigée et que la période nécessaire à sa réalisation ne dépasse pas les 6 à 9 mois.

4.1.3. LE MARCHE DES CIMENTS EN TUNISIE

L'industrie du ciment a été toujours tributaire de l'équilibre du secteur de la construction ainsi que le développement de l'urbanisation. Bénéficiant d'une demande locale croissante suite à la consolidation des investissements et de l'accélération des exportations, l'industrie du ciment, en Tunisie, est en rapide expansion grâce aux importants programmes d'investissement prévus par l'Etat en vue du renforcement de l'infrastructure du pays (autoroutes, ponts, etc ...) et les projets immobiliers, touristiques et d'urbanisme programmés.

La Tunisie compte, actuellement, 10 entreprises opérant dans les liants dont 8 produisent du ciment gris, une entreprise produit du ciment blanc et une autre produit la chaux. La première usine fût les Ciments Artificiels Tunisiens CAT créée en 1932 et installée dans la banlieue sud de la capitale, suivie des Ciments de Bizerte, SCB, en 1953, située dans la région de Bizerte.

Au mois d'avril 2012, le secteur cimentier a connu l'entrée en production d'une nouvelle cimenterie, filiale de la SOTACIB à Kairouan

La cimenterie de Carthage Cement a entrée en exploitation en Octobre 2013 par la production de 0.3 MT de Clinker et 0.043 MT de ciments.

Initialement, toutes les cimenteries appartenaient à l'Etat. Cependant, à partir de 1998, le secteur cimentier a connu un plan de restructuration et de privatisation. Ainsi, 6 cimenteries ont été acquises par des groupes cimentiers internationaux tels que : COLACEM, SECIL, UNILAND et CIMPOR ; tous des groupes européens (Portugais, Espagnols et Italiens).

L'Etat a autorisé la création d'une nouvelle unité de production de clinker à savoir :

- Unité à GAFSA, avec une capacité de 1,3 million de tonnes qui est l'équivalent d'un million tonne de ciment.

On note que la moitié de ces unités ont été créées durant les années quatre-vingt. La répartition géographique s'est dessinée au fil du temps pour couvrir l'ensemble du territoire. Toutes les régions du pays sont pourvues d'une unité ou plus.

La répartition géographique de ces unités s'est destinée pour couvrir l'ensemble du territoire tunisien.

En effet, nombreux facteurs ont été pris en considération dans le choix de la localisation géographique des cimenteries, notamment le voisinage des centres de consommation, l'existence des infrastructures nécessaires et en particulier la proximité des gisements des matières premières.

Cette diversification permet de procurer aux cimentiers un quasi-monopole dans la région de son emplacement. A cet effet, la région du Nord est monopolisée par les Ciments Artificiels Tunisiens, les Ciments de Bizerte, la Cimenterie de Jebel El Oust et nouvellement par Carthage Cement.

Celle du Sud, est monopolisée par la société les Ciments de Gabès, celle du Centre-Est par la société des Ciments d'ENFIDA et SOTACIB Kairouan. La région du Centre-Ouest est quant à elle dominée par la SOTACIB.

Il est à signaler que toutes les entreprises de la sous branche liants sont certifiées.

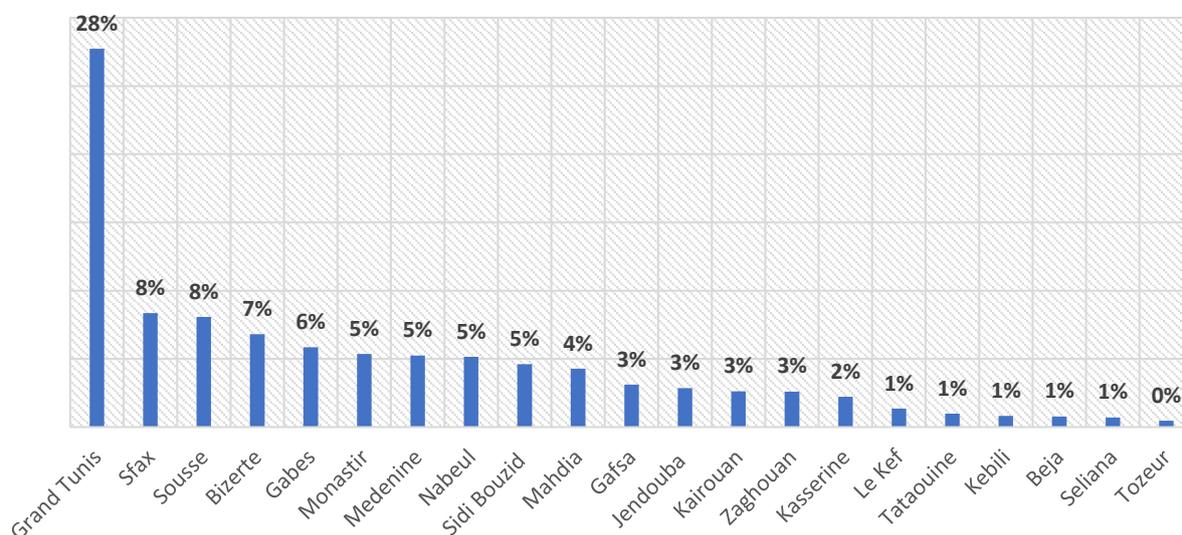
Répartition régionale des entreprises de la branche ciment et chaux

Région	Société	Abréviation	Site	Partenaire
Nord	Les Ciments Artificiels Tunisiens	CAT	Tunis	Italie
	Carthage Cement	CC	Tunis	
	Les Ciments de Bizerte	CB	Bizerte	
	La Cimenterie de Djbel-Ouest	CJO	Zaghouan	Portugal
Sud	La Société des Ciments de Gabès	SCG	Gabès	Portugal
Centre Est	La Société des Ciments d'Enfidha	SCE	Enfidha	Espagne
Nord Ouest	La Cimenterie de Om El Khalil	CIOK	Kef	
Centre Ouest	La Société Tuniso-Andalous de Ciment Blanc	SOTACIB	Kasserine	Espagne
	La Société Tuniso-Algérienne de Ciment et Dérivés	SOTACID	Kasserine	Espagne, Algérie , Suède
	Société Interchaux		Kasserine	

Source : API

Le gouvernement tunisien a imposé aux cimentiers l'écoulement sur le marché local d'au moins 70% de leurs ventes. Par ailleurs, chaque cimenterie vend la majorité de sa production sur la région sur laquelle est installée.

La consommation de ciment en Tunisie s'est élevée à 7,1 Millions de Tonnes, soit 616 Kg/habitant fin 2018, dont, environ 28% concentrée dans la région du Grand Tunis, suivie par Sfax et Sousse avec 8% du total de la consommation nationale.



Les ventes du ciment et du clinker sur la période 2014-2018 est donnée comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018
Vente ciment marché local	7 523 882,00	7 530 652,00	7 096 782,00	7 139 627,61	7 103 801,00
Ventes ciment à l'export	1 268 444,00	1 808 690,00	1 253 977,00	262 724,80	276 745,36
Export clinker					1 546 182,96
Vente globales	8 792 326,00	9 339 342,00	8 350 759,00	7 402 352,41	8 926 729,32

Source : Carthage Cement

Malgré l'évolution du secteur de l'immobilier et le développement de l'infrastructure, sur la dernière décennie, la consommation nationale du ciment sur la période 2014-2018 a resté presque stable et dans une moyenne annuelle de 7,1 MT.

En ce qui concerne, les ventes à l'export ont baissé d'une façon importante entre 2014 et 2018 passant de 1,3 MT en 2014 à 0,28 MT. Cette régression est expliquée par la décélération de la demande des pays voisins notamment l'Algérie et la Lybie.

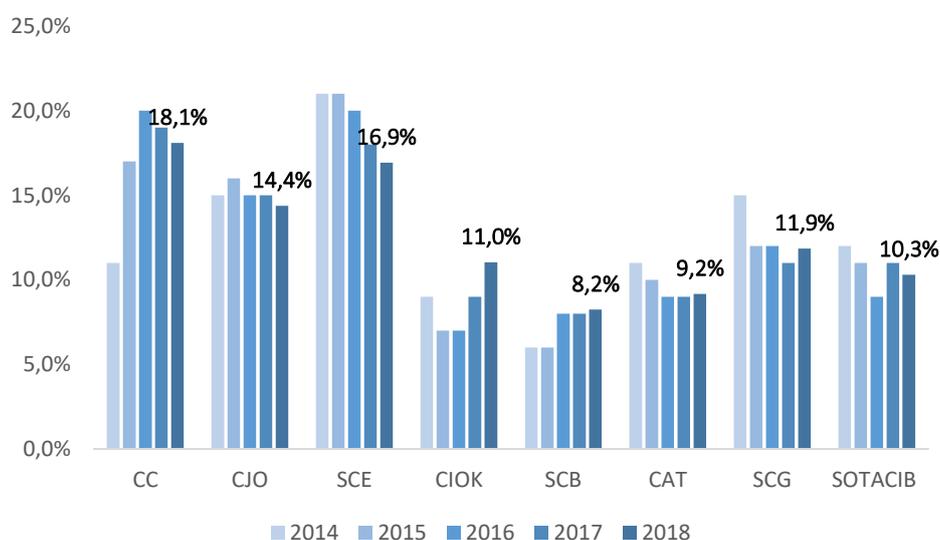
La capacité de production du ciment et de chaux en Tunisie est de 12 MT par an.

En 2018, Carthage Cement est leader sur le marché local et a réussi à satisfaire plus de 18,1% de la demande nationale du ciment avec un volume de vente de 1,29 millions de Tonnes.

La société des ciments d'Enfidha « SCE » a enregistré un volume de ventes de 1,2 millions de tonnes en absorbant une part de marché de 16,9%.

En ce qui concerne l'export du clinker, Carthage Cement a réalisé une part de marché de 38% en 2018.

Les parts de marché des différentes cimenteries sur le marché local sur la période 2014-2018 sont comme suit :



Source : « Carthage Cement »

4.2. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

4.2.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DATES CLE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme créée en Octobre 2008. La société est le résultat d'une scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : société « Carthage Cement » et la société GCN Trade. La société « Les Grandes Carrières du Nord » était une entreprise industrielle de concassage, de criblage, de classification de granulats et de fabrication de gravier reconstitué. Lors de sa scission, la société GCN a transféré à « Carthage Cement » son patrimoine foncier ainsi que son usine de concassage pour la production des agrégats.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
Total apport net	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

Son capital actuel est détenu à hauteur de 50.24% par la société « BINA Corp ».

Belhassen TRABELSI détenait directement et indirectement 50,24% du capital de la société « Carthage Cement » à travers « BINA Corp »

Les participations directes et indirectes revenant à Belhassen TRABELSI ont été confisquées par décision de la Commission de Confiscation du 17 Mai 2012, soit au total 2.920.100 actions confisquées au profit de l'Etat Tunisien.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie ;
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué ;
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés ; et
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage

Au mois de Mai 2010, la société est introduite sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis levant 135 millions de dinars auprès du public correspondant à 49,76% du capital.

Dates clés

2008	<ul style="list-style-type: none">✦ Création de la société Carthage Cement suite à la scission de la société « Les Grandes Carrières du Nord » avec un capital initial de 108,8 MDT✦ Réduction du capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.
2009	<ul style="list-style-type: none">✦ Augmentation du capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.
2010	<ul style="list-style-type: none">✦ Réduction de la valeur nominale de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).✦ Introduction de la société sur le marché alternatif de la Bourse de Tunis levant 135 millions de dinars auprès du public correspondant à 49,76% du capital.✦ Entrée en production de l'activité ready-mix par une première centrale à béton sise à Djebel Rensas en Octobre 2010.✦ Augmentation du capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT.
2012	<ul style="list-style-type: none">✦ Augmentation du capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT ;✦ Confiscation des participations directes et indirectes revenant à Belhassen TRABELSI dans Carthage Cement par décision de la Commission de Confiscation du 17 Mai 2012 au profit de l'Etat Tunisien.
2013	<ul style="list-style-type: none">✦ L'entrée en production de la cimenterie Carthage Cement en Octobre 2013.
2014	<ul style="list-style-type: none">✦ La commercialisation des produits de Carthage Cement a commencé en 2014 et élargissement de la gamme de produits par la vente du ciment HRS en Septembre 2014
2015	<ul style="list-style-type: none">✦ Obtention de la Certification ISO 9001:2015 pour la production et la commercialisation du béton prêt à l'emploi et la marque nationale de conformité NT 47.01 pour les produits : CEMI 42,5 N ; CEM II/A-L 32,5 N, CEM II/A-L 42,5 N et CEM I 42,5 N- SR 3
2018	<ul style="list-style-type: none">✦ Exportation de 0,57 million de tonnes de clinker vers les marchés africains
2019	<ul style="list-style-type: none">✦ Un plan de restructuration social a été lancé en 2019 et des négociations de départ à l'amiable et CCL pour le départ de 114 employés toutes catégories confondues en 2019✦ Un programme de restructuration financière et de recapitalisation de la société a été lancé en Octobre 2019.

4.2.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a pour objet d'opérer sur trois secteurs d'activité :

- L'exploitation de la carrière, la production et la vente des agrégats issus de la carrière de Jbel Rsas : activité déjà opérationnelle au moment de la création de la société ;
- La production et la vente du béton prêt à l'emploi (Ready Mix) : cette activité est entrée en production depuis octobre 2010.
- La production et la vente du ciment : cette activité est entrée en production depuis octobre 2013.

4.2.2.1. Produits de la société

4.2.2.1.1. Activité des agrégats

La carrière

Le gisement de Jbel Rsas occupe une position stratégiquement intéressante dans une zone peu peuplée et d'accès facile à partir de l'autoroute reliant Tunis à Sousse via Hammamet. L'accès à l'autoroute est aisé depuis le site.

« Carthage Cement » bénéficie d'une autorisation d'exploitation sur des terrains en pleine propriété d'environ 218 hectares dans une zone potentiellement exploitable largement plus étendue.

La carrière de Jbel Rsas a été l'objet d'une étude géologique approfondie réalisée par le cabinet Suisse PEG SA qui a conclu que « les réserves estimées sont d'excellentes qualités largement suffisantes pour assurer les cinquante années (50) requises pour la faisabilité du projet et au-delà, selon l'orientation donnée à la production des agrégats.

Les produits fabriqués et commercialisés par Carthage Cement sont : le Gravier, le sable de concassage, le GCR, le sable de stock, tout-venant et autres.

La ventilation des ventes au cours de trois derniers exercices est comme suit :

	2016	2017	2018
Gravier	49%	40%	42%
Sable de Concassage	20%	20%	23%
GCR	18%	31%	28%
Sable de stock	5%	2%	0%
Tout-venant	4%	3%	1%
Ballast	1%	0%	0%
Autres	3%	4%	6%
Total	100%	100%	100%

4.2.2.1.2. Activité Ready -Mix

Pour la société « Carthage Cement », l'activité Ready-Mix a commencé à partir du mois d'Octobre 2010 par une première centrale sise à Djebel Rerras.

La notion d'intégration prend tout son sens puisque la centrale de Djebel Rerras bénéficie de l'approvisionnement en agrégats produits par la carrière. Ainsi, plus de 137 515 T de gravier ont été transférés de la carrière pour la fabrication du béton prêt à l'emploi.

Les revenus de cette activité sur la période se sont établis à :

	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Ventes en m ³	176 081	173 172	120 769	-30,3%
Chiffre d'affaires Ready-Mix en DT	18 327 198	17 892 516	13 773 109	-23,0%

4.2.2.1.3. Activité Ciments

L'activité ciments englobe la production et la vente de deux (2) produits le Clinker et le Ciment.

L'usine de Carthage Cement est dotée d'une technologie de pointe qui a été équipée par FLSmidth, leader mondial de l'équipement de cimentiers avec une capacité de production annuelle de 1,9 MT, soit l'équivalent d'une production de 2,2 MT de ciment par an.

La production du Clinker et du ciment sur les trois derniers exercices est comme suit :

En MT	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Production Clinker	1,52	1,26	1,42	12,7%
Production Ciment	1,61	1,44	1,26	-12,5%

Les principaux produits fabriqués par Carthage Cement sont : CEMII, CEM I et HRS.

La production du Ciment CEM II représente 83% du total production pour l'année 2018 contre 16% pour CEM I et 1% pour HRS.

4.2.2.2. Politique d'approvisionnement

Carthage Cement s'approvisionne des biens et des services pour ses besoins d'exploitation courante (matière première, pièces de rechange, consommables, services de réparation et d'entretien, etc...) et d'investissement (équipements de production ou de transport, grosses réparations, etc..).

Chaque Direction devra établir un budget d'approvisionnement d'exploitation et d'investissement mensualisé et validé.

Les achats d'investissement dont le montant estimatif dépasse 20.000 DT requièrent la validation de la commission d'investissement.

Les achats de pièces de rechange et d'autres achats courants nécessitent l'avis technique de l'inspection générale technique. Les responsables des achats des sites ont à leur disposition une liste des fournisseurs agréés établie par la Direction des Achats du siège. Cette liste est enrichie et mise à jour périodiquement.

Les responsables des achats sont tenus de respecter les hypothèses régissant la sélection des fournisseurs (vérification du budget, consultations, négociations, tableaux comparatifs d'offres, etc..).

4.2.2.3. Politique commerciale et de distribution

La stratégie commerciale adoptée par Carthage Cement pour l'activité cimenterie varie selon les marchés (local ou à l'export) et repose principalement sur les axes suivants :

Sur le marché local :

- Maintenir la part de marché acquise dans la région du grand Tunis et développer d'avantage la pénétration des produits dans les régions intérieures ;
- Mettre en place des barèmes d'encouragement des clients pour les inciter à développer davantage leurs enlèvements ;
- Améliorer davantage la part des ventes ciments en vrac qui présente une marge plus importante que les ciments en sacs ;
- Encourager les paiements au comptant par l'attribution de remise spéciales et exiger la fourniture du maximum de cautions bancaires de garantie pour la couverture des encours accordés aux clients ;

Pour l'exportation :

- Exportation de 300 000 tonnes de clinker pour le marché Européen ;
- Développement des ventes ciments en vrac (100 000 à 150 000 tonnes) destinés au marché européen après avoir obtenu la certification des produits ciments selon le marquage CE (prévue fin 2019) ;
- Maintenir les exportations de ciments (sacs et vrac) destinées au marché Libyen (30 000 à 40 000 tonnes).

4.2.2.4. La politique de fixation des prix

La politique (actuelle et future) de fixation des prix de vente adoptée par Carthage Cement se base sur deux critères : le premier est les prix pratiqués par la concurrence sur un marché ou la destination concernée. Le deuxième c'est le coût du produit et la marge qui en découle.

Les deux critères sont appliqués d'une manière synchronisée afin de définir le meilleur prix permettant aux produits de la société un positionnement compétitif par rapport aux concurrents lui assurant une marge raisonnable garantissant sa rentabilité.

4.2.2.5. Certification

La société CARTHAGE CEMENT s'est engagée dès sa création à respecter les exigences économiques, sociales et environnementales, légales, réglementaires et conventionnelles pour assurer sa prospérité et sa pérennité.

A cet effet, outre la conformité de ses produits aux normes Tunisiennes en vigueur, NT, CARTHAGE CEMENT a opté pour la certification de ses systèmes de Management conformément aux normes internationales (ISO 9001 pour le Béton Prêt à l'Emploi depuis 2015 et prochainement pour le ciment et ISO 14001), ainsi qu'au marquage CE pour les ciments Jebel Ressas dans une démarche d'amélioration continue.

4.2.3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2018

4.2.3.1. Evolution de la production et du chiffre d'affaires

Activité Agrégats

Au cours de l'exercice 2018, la production des agrégats a abaissé de près de 17,1% par rapport à 2017. Ainsi, l'extraction de la matière première de Jbel Ressas s'est élevée à 4,806 millions de tonnes (« MT ») de calcaire en 2018 contre 5,107 MT en 2017 et 4,779 MT en 2016. Le volume transféré à la cimenterie pour les besoins de la production du ciment est de 2,198 MT en 2018 et la quantité restante soit 2,608 MT est affectée pour la production des agrégats.

L'extraction de la matière première et sa distribution pour la période 2016-2018 est donnée comme suit :

En Millions de Tonnes	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Extraction de la matière première	4,779	5,107	4,806	-5,9%
Quantité affectée pour la cimenterie	2,357	1,960	2,198	12,1%
Quantité affectée pour la production des agrégats	2,422	3,147	2,608	-17,1%

Malgré la baisse des ventes des agrégats en volume de 0,8 MT, le chiffre d'affaires de la société (agrégats) a enregistré une hausse de près de 3,1% entre 2017 et 2018. Ainsi, les ventes provenant des agrégats sont passées de 22,05 MDT en 2016 à 25,37 MDT en 2017 et 26,14 MDT en 2018.

La ventilation des ventes au cours de trois derniers exercices est comme suit :

	2016	2017	2018
Gravier	49%	40%	42%
Sable de Concassage	20%	20%	23%
GCR	18%	31%	28%
Sable de stock	5%	2%	0%
Tout-venant	4%	3%	1%
Ballast	1%	0%	0%
Autres	3%	4%	6%
Total	100%	100%	100%

Activité Ready-Mix

La centrale à béton a produit 120 838 m³ du béton en 2018 contre 173 239 m³ en 2017 soit une régression de 30%.

Les revenus de cette activité sur la période 2018-2017 se sont établis à :

	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Ventes en m ³	176 081	173 172	120 769	-30,3%
Chiffre d'affaires Ready-Mix en DT	18 327 198	17 892 516	13 773 109	-23,0%

Activité ciments

L'activité ciments englobe la production et la vente de deux (2) produits le Clinker et le Ciment.

L'usine de Carthage Cement est dotée d'une technologie de pointe qui a été équipée par FLSmidth, leader mondial de l'équipement de cimentiers avec une capacité de production annuelle de 1,9 MT, soit l'équivalent d'une production de 2,2 MT de ciment par an.

La production du Clinker et du ciment sur les trois derniers exercices est comme suit :

En MT	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Production Clinker	1,52	1,26	1,42	12,7%
Production Ciment	1,61	1,44	1,26	-12,5%

La production de clinker a enregistré une augmentation de 12,76% entre 2017 et 2018 et ce malgré l'arrêt de production pendant 36 jours courant les mois de Mars et Avril 2018 suite à un incident social survenu entre la société sous-traitante NLS et les ouvriers du site de production.

La baisse de la production du clinker de 17,1% constatée en 2017 par rapport à 2016 est expliquée par l'arrêt de la production convenu entre Carthage Cement et la société exploitante pendant les mois de Février et Mars 2017 en vue de réduire les stocks sur site. Ainsi, la production du clinker est passée de 1,52 MT en 2016 à 1,26 MT en 2017.

La production du ciment a atteint 1,263 MT en 2018 contre 1,443 MT en 2017 soit une régression de 12,5%.

Les principaux produits fabriqués par Carthage Cement sont : CEMII, CEM I et HRS.

La production du Ciment CEM II représente 83% du total production pour l'année 2018 contre 16% pour CEM I et 1% pour HRS.

La production des différents produits du ciment de Carthage Cement sur la période 2016-2018 est comme suit :

En MT	2016	% du total production	2017		2018		Evolution 2018/2017
CEM II	1,09	68%	0,81	56%	1,05	83%	29,6%
CEM I	0,47	29%	0,59	41%	0,20	16%	-66,1%
HRS	0,05	3%	0,04	3%	0,01	1%	-70,8%
Total	1,61	100%	1,44	100%	1,26	100%	-12,5%

Les ventes du ciment sur le marché local ont enregistré une régression de 7.35% entre 2018 et 2017 contre une baisse de seulement 2% entre 2017 et 2016. Ainsi, les ventes en volume ont atteint 1,285 MT en 2018 contre 1.387 MT en 2017 et 1,417 MT en 2016.

Malgré cette baisse des ventes, Carthage Cement reste leader sur le marché domestique avec une part de marché de 18,1% en 2018 contre 19,4% en 2017 et 20% en 2016.

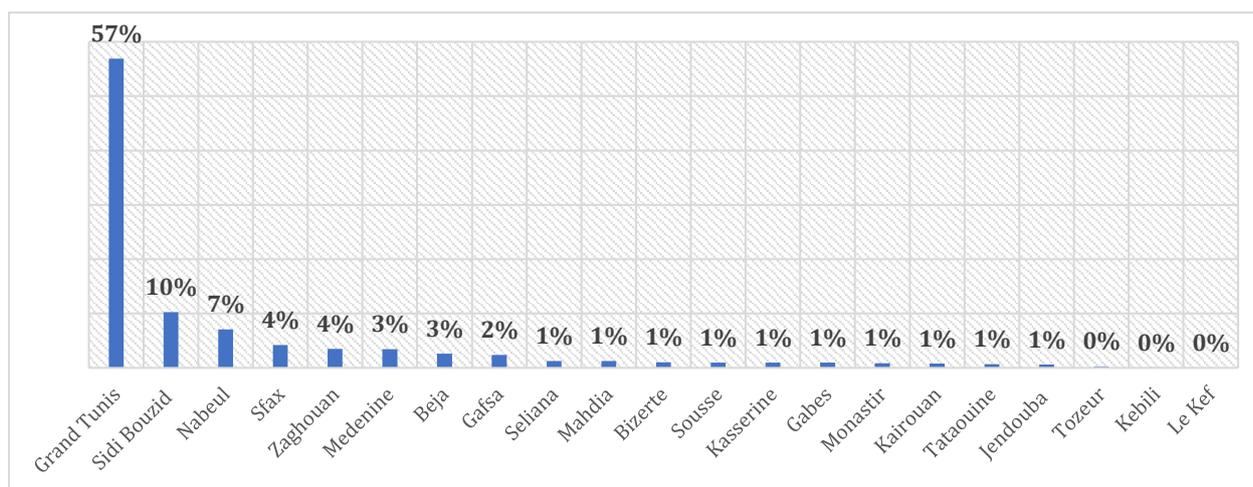
Tonne	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Secteur	7 096 782	7 139 628	7 103 801	-0,5%
Carthage Cement	1 417 949	1 387 936	1 285 790	-7,4%
Part de marché	20,0%	19,4%	18,1%	

En termes des produits, le Ciment type CEM II reste le produit le plus vendu à raison de 83% de total ventes en 2018 contre 69% en 2017 et 68% en 2016. En second lieu, le produit CEM I occupe la deuxième place avec une part de 16% des ventes locales totales en 2018 contre 28% en 2017 et 29% en 2016.

Les ventes par produit sur la période 2016-2018 sont détaillées comme suit :

En MT	2016	% du total Ventes	2017	% du total Ventes	2018	% du total Ventes	Evolution 2018/2017
CEM II	0,97	68%	0,96	69%	1,06	83%	10,2%
CEM I	0,41	29%	0,38	28%	0,21	17%	-44,6%
HRS	0,05	3%	0,04	3%	0,01	1%	-70,9%
Total	1,42	100%	1,39	100%	1,29	100%	

Etant donnée l'emplacement du site e production de Carthage Cement, les ventes sur le Grand Tunis représente 57% du total ventes en 2018., suivi par le gouvernorat de Sidi-Bouزيد avec une part de 10% et Nabeul de 8%.



En 2018, Carthage Cement a exporté 568 880 tonnes de clinker vers l'Afrique Subsaharienne. Aussi, la société a réalisé des opérations d'exportation de 500 tonnes de ciment en 2018 contre 43 975 tonnes en 2017 et 200 811 tonnes en 2016.

La part de marché de Carthage Cement dans les ventes à l'export a passé de 15,67% en 2016 à 7,66% en 2017 à 31,54% en 2018.

Tonne	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Secteur (Ciment + Clinker)	1 281 177	573 836	1 805 183	214,6%
Carthage Cement (Ciment + Clinker)	200 811	43 975	569 380	1194,8%
Part de marché	15,7%	7,7%	31,5%	

La part de marché de Carthage Cement dans les ventes globales (local +export) effectuées par les différents acteurs de l'activité Ciment (ciment + clinker) est passée de 19,45% en 2016 à 18,56% en 2017 pour atteindre 20,82% en 2018.

Au terme de l'année 2018, Carthage Cement a réalisé un revenu total provenant de l'activité ciment de 198 MDT contre 130 MDT en 2017 et 155 MDT à fin 2016.

MDT	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Ventes Ciments (Local)	129	125	150	20,0%
Ventes Ciments (Export)	22	4	0	-100,0%
Ventes Clinker (Export)	5	1	48	4700,0%
Total	156	130	198	52,3%

4.2.3.2. Revenus de Carthage Cement

Carthage Cement a réalisé un chiffre d'affaires global de 238,2 MDT en 2018 contre 172,9 MDT en 2017, soit une hausse de 38%. L'augmentation enregistrée en 2018 par rapport à 2017 est expliquée, principalement, par la hausse du chiffre d'affaires provenant de la vente de Clinker à l'export (+48MDT) et l'amélioration des ventes du ciment sur le marché local (+25 MDT) malgré une baisse des quantités vendues.

Le chiffre d'affaires par activité sur la période 2016-2018 est donné comme suit :

En MDT	2016	% du total Ventes	2017	% du total Ventes	2018	% du total Ventes	Evolution 2018/2017
Activité Ciment	156	79%	130	75%	198	83%	52,9%
Ciment	151	77%	130	75%	150	63%	15,9%
Clinker	5	3%	0	0%	48	20%	100,0%
Agrégats	22	11%	25	15%	26	11%	3,1%
Ready-mix	18	9%	18	10%	14	6%	-23,0%
Total	196	100%	173	100%	238	100%	37,8%

4.2.3.3. Evolution d'approvisionnements consommés de Carthage Cement au 31/12/2018

Les approvisionnements consommés dans le cycle de production de Carthage Cement sont essentiellement les achats non stockés d'électricité et de gaz et les prestations de l'exploitant NLS qui représentent respectivement. 55,1% et 20% du total des achats en 2018.

Les achats d'approvisionnements consommés ont enregistré une évolution de 18,25% en 2018 par rapport à l'exercice précédent passant de 124,3 MDT en 2017 à 146,9 MDT en 2018. Cette augmentation est expliquée, principalement, par l'augmentation des prix des achats non stockés d'électricité et de gaz passant de 43,3 MDT en 2017 à 80,9 MDT en 2018 (+37,6 MDT).

En MDT	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Achats non stockés (électricité et Gaz)	36,43	43,33	80,92	86,8%
Prestations O&M NLS	26,27	32,00	29,37	-8,2%
Autres emballages	12,37	10,25	12,65	23,4%
Autres achats	48,71	32,62	25,87	-20,7%
Variation de stocks matières premières	-5,01	6,08	-1,85	-130,5%
Total	118,77	124,28	146,96	18,2%

4.2.3.4. Evolution de la Marge brute de Carthage Cement au 31/12/2018

La Marge brute sur les produits finis s'élève à 79,04 MDT en 2018 contre 68,74 MDT en 2017 soit une hausse de 15%. Cette hausse est expliquée par l'augmentation enregistrée au niveau des revenus (+37,8%) qui est supérieure à celle des approvisionnements consommés (+18,2%).

Malgré cette augmentation, le taux de la Marge brute (Marge brute / production) a diminué en 2018. En effet, il est passé de 35,6% en 2017 à 35,0% en 2018.

En MDT	2016	2017	2018	Evolution 2018/2017
Revenus	196,14	172,93	238,23	37,8%
Production immobilisée	15,95	9,51	11,36	19,5%
Variations de stocks de produits finis	-2,19	10,58	-23,59	-322,9%
Production	209,89	193,01	226,00	17,1%
Achats d'approvisionnements consommés	118,77	124,28	146,96	18,2%
Marge brute	91,13	68,74	79,04	15,0%
Taux de la Marge brute	43,4%	35,6%	35,0%	

4.2.4. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2019

4.2.4.1. Description du chiffre d'affaires de Carthage Cement au 30/06/2019

Au 30/06/2019, les ventes de la société Carthage Cement ont augmenté de 6,4% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

La contribution de la vente du ciment et de clinker à l'export dans le chiffre d'affaire global de la société à fin juin 2019 s'élève à 86% contre 82% par rapport à la même période de 2018.

En MDT	30/06/2019	% du total Ventes	30/06/2018	% du total Ventes	2018	% du total Ventes	Evolution 1S2019/1S2018
Activité Ciment	103,96	86%	93,70	82%	198,31	83%	10,9%
Ciment	91,35	75%	60,89	53%	150,31	63%	50%
Clinker	12,61	10%	32,81	29%	48,00	20%	-62%
Agrégats	11,39	9%	13,24	12%	26,14	11%	-14,0%
Ready-mix	6,19	5%	7,24	6%	13,77	6%	-14,6%
Total	121,54	100%	114,18	100%	238,23	100%	6,4%

4.2.4.2. Evolution des achats consommés de Carthage Cement au 30/06/2019

En MDT	30/06/2019	30/06/2018	2018	Evolution 1S2019/1S2018
Achats non stockés (électricité et Gaz)	43,18	33,55	80,92	28,7%
Prestations O&M NLS	17,30	13,28	29,37	30,3%
Autres emballages	7,76	4,76	12,65	63,1%
Autres achats	30,22	10,18	25,87	196,7%
Variation de stocks matières premières	-5,03	-0,69	-1,85	623,8%
Total	93,44	61,08	146,96	53,0%

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint 93,44 MDT au 30/06/2019 contre 61,08 MDT pour la même période de l'année précédente soit une hausse de 53%. Cette augmentation est expliquée par l'augmentation des prix d'achats non stockés de 28,7%, les prestation NLS de 30,3% et des autres achats de 196,7%.

4.2.4.3. Evolution de la Marge brute au 30/06/2019

En MDT	30/06/2019	30/06/2018	2018	Evolution 1S2019/1S2018
Revenus	121,54	114,18	238,23	6,4%
Production immobilisée	3,89	6,15	11,36	-36,8%
Variations de stocks de produits finis	20,27	-32,09	-23,59	-163,2%
Production	145,70	88,24	226,00	65,1%
Achats d'approvisionnements consommés	93,44	61,08	146,96	53,0%
Marge brute	52,26	27,17	79,04	92,4%
Taux de la Marge brute	35,9%	30,8%	35,0%	

Au cours des six premiers mois de l'année 2019, la Marge brute de la société Carthage Cement a augmenté passant de 27,2 MDT au 30/06/2018 à 52,3 MDT au 30/06/2019. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation de la production de 65,1% contre une augmentation moins importante des achats des approvisionnements consommés de 53%.

4.2.5. INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

Indicateurs d'activité trimestriels de la société Carthage Cement au 30/09/2019

	3ème trimestre 2019	3ème trimestre 2018	Evolution trimestrielle	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Evolution cumulée	Au 31/12/2018
Production							
Clinker en tonne	282 316	377 970	-25%	1 135 707	1 022 477	11%	1 421 172
Ciments en tonne	375 847	331 996	13%	1 067 362	875 490	22%	1 263 175
Agrégats en tonne	958 086	1 179 704	-19%	3 335 385	3 440 804	-3%	4 806 886
Ready Mix en m ³	29 542	24 345	21%	82 863	89 156	-7%	120 838
Chiffres d'affaires (en DT HTVA)							
CA Clinker Marché Export	0	7 778 235	-100%	12 612 431	40 583 397	-69%	48 311 391
CA Ciments Marché Local	52 521 968	40 727 172	29%	143 869 786	101 622 002	42%	149 996 720
CA Ciments Marché Export	1 225 440	0		1 225 440	0		0
CA Agrégats Marché Local	4 868 230	5 933 186	-18%	16 258 158	19 174 337	-15%	26 144 582
CA Ready Mix Marché Local	3 423 675	2 860 824	20%	9 611 393	10 103 592	-5%	13 773 110
Total	62 039 313	57 299 417	8%	183 577 208	171 483 328	7%	238 225 803
Investissements (en DT)							
Investissements	6 404 688	1 863 037	244%	13 389 030	7 214 926	86%	18 098 090
Endettement en DT							
Endettement				536 961 813	526 108 734	2%	521 120 345

Le chiffre d'affaires total réalisé courant les neufs premiers mois de l'année a progressé de 7% par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 171 MTND à 183 MTND.

- **Activité Ciment** : Au terme du troisième trimestre 2019 la production de la cimenterie a enregistré une augmentation de 11% pour le Clinker et 22% pour les Ciments par rapport à 2018.

Le chiffre d'affaires sur le marché local a connu une hausse importante de 42%. Cette croissance consolide la part de marché de CARTHAGE CEMENT qui continue à se positionner comme leader du secteur avec une part de marché égale à 23% à fin septembre 2019 contre 17% pour la même période de l'année précédente.

A partir du mois de Juillet, la société a repris l'exportation des ciments vers la Lybie.

- **Activité Agrégats** : Au terme du troisième trimestre 2019, l'activité enregistre une légère baisse de la production de 3% par rapport à la même période de l'exercice précédent et un recul du chiffre d'affaires de 15% suite au retard enregistré dans plusieurs chantier de travaux public.

- **Activité Ready Mix** : Pour le troisième trimestre 2019, l'activité du béton prêt à l'emploi a réalisé une croissance de 20% en chiffre d'affaires minimisant ainsi l'écart total à -5% seulement pour les neufs mois 2019 par rapport à 2018.

Les investissements :

Au 30/09/2019 les investissements ont atteint 13,389 MTND contre 7,214 MTND au 30/09/ 2018, soit une hausse de 86%.

L'endettement :

Au 30/09/2019 l'endettement bancaire et financier (à l'exclusion des comptes courants actionnaires) global a atteint 536 MTND.

4.3. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE

La société, dans sa stratégie de développement vise à respecter au mieux l'environnement, les intérêts de ses partenaires, de ses salariés ainsi que la protection de son patrimoine.

Risque lié à la concurrence

Par rapport à ses concurrents, « Carthage Cement » jouit d'un emplacement géographique stratégique dans la banlieue sud de Tunis et de la forte concentration de consommation. Par ailleurs, la qualité des agrégats disponibles au sein de la carrière Jbal Rsas ainsi que les normes de production garanties par les partenaires techniques font que la qualité des produits de « Carthage Cement » constitue un avantage concurrentiel déjà reconnu par les professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi que le marché des clients individuels.

Risque lié à la conjoncture économique

Les ventes de Carthage Cement dépendent de la conjoncture économique sur le marché tunisien de bâtiment et d'infrastructure. Dans les périodes de ralentissement économique, les décisions d'achat des clients peuvent être dictées par des considérations spécifiques, notamment le ralentissement du secteur immobilier et la limitation des montants alloués par l'Etat pour l'infrastructure, qui sont susceptibles d'affecter l'évolution du chiffre d'affaires de la société.

Risque lié au processus de production

Durant les 5 premières années d'exploitation de la cimenterie, Carthage Cement a bénéficié par les garanties offertes dans le cadre du contrat d'exploitation et maintenance avec FLSmith (Leader mondial dans l'industrie du ciment). Ce contrat inclut les garanties suivantes :

- Garantie de production (FLSmith garantie une production de 1 760 000 tonnes de clinker par an. Si elle n'atteint pas cette production, FLSmith devra payer à « Carthage Cement » 1,71 euro pour chaque tonne de clinker manquante en dessous de 95% de la production annuelle garantie);
- Garanties techniques pour les consommations énergétiques ;
- Garantie de bonne fin sous forme de garantie bancaire.

La durée du contrat O&M est de cinq ans à partir de la date d'entrée en exploitation de « Carthage Cement ». Cette durée pourrait être renouvelée ou étendue pour une ou plusieurs périodes additionnelles de 5 ans chacune. L'entrée en vigueur était le 15/09/2013 pour la première phase et 01/05/2014 pour la deuxième phase de 5ans (après réception provisoire de l'usine).

Par ailleurs, Carthage Cement a trouvé inopportun de renouveler le contrat avec FLS (fin du contrat le 09/09/2019) pour une période additionnelle de 5 ans puisque la plupart des cadres travaillant au sein de cette société en Tunisie sont des tunisiens et à récupérer le personnel de cette société.

Risque lié à la réglementation

En tant qu'acteur de l'industrie des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre, en Tunisie et à l'export, Carthage Cement est soumise à de nombreuses réglementations, notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de droit du travail, d'environnement, et de sécurité, de contrôle de la qualité ou de réglementation fiscale. La société est en outre soumise à toutes les barrières étatiques ou sanctions qui peuvent être mises en place pour restreindre le commerce international.

Tout changement de réglementation pourrait avoir un impact significatif sur les activités de l'entreprise, augmenter ses coûts, réduire la demande des clients et donner lieu à des litiges.

Risque de change

Les opérations d'exportation et d'importation comportent généralement des délais de paiement ou de règlement. Pendant ces délais, les fluctuations de change peuvent affecter le montant des factures converties en monnaie nationale.

Carthage Cement est exposée au risque de change surtout en ce qui concerne l'importation d'approvisionnements consommés (coke et pièces de rechange). Ce risque sera réduit par une politique prudente de couverture à terme et le développement de ventes à l'export.

Risque sur les matières premières

La matière première nécessaire à la production du ciment et de granulats est extraite de la carrière de Jbal Rsas. La société dispose de réserves suffisantes afin de couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme (environ 100 ans pour la capacité actuelle).

Par contre, la société est théoriquement exposée au risque de variation de prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du coke de pétrole, de gaz et de l'électricité.

Risque de taux d'intérêt

La société Carthage Cement affiche un niveau d'endettement très élevé avec des fonds propres négatifs en 2018. Les passifs non courants sont de l'ordre de 444,9 MDT à fin 2018 et les dettes à court terme s'élèvent à 197,5 MDT.

La société demeure ainsi, sensible à l'augmentation du taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur le TMM).

Risque lié à la continuité d'exploitation

L'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 a révélé que suite aux pertes cumulées, les fonds propres de la société Carthage Cement étaient inférieurs à la moitié de son capital social.

Il s'avère donc que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

A l'effet de remédier à cette situation, la société a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé de poursuivre l'activité de la société et a envisagé une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de un dinar deux cents millimes (1,200 DT) chacune, soit un dinar (1 DT) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 DT) de prime d'émission et ce, afin de régulariser la situation de ses fonds propres au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Toutefois, la réalisation de cette opération a été décalée, et donc la situation de la société n'a pas été régularisée à temps.

Par ailleurs, le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 décembre 2019 mentionne que : « la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. »

Partant de ce fait, la société Carthage Cement s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

Risque d'endettement

La dette est à la fois un moyen de développement et un danger pour les entreprises qui ne parviendraient pas à maîtriser leur taux d'endettement. Le risque de surendettement survient lorsque le niveau des crédits et des charges que l'on a à payer tous les mois atteint un seuil critique.

La dette de Carthage Cement est de l'ordre de 642,4MDT avec des fonds propres négatifs de -37,8 MDT au 31/12/2018.

Ceci se traduit par une forte dépendance de la société Carthage Cement aux capitaux extérieurs pour financer leurs investissements et son cycle d'exploitation.

Pour faire face à ce risque, l'AGE du 11/10/2019 a décidé l'augmentation du capital de Carthage Cement de 223 774 733 DT et la restructuration de la dette de la société.

Risque juridique

Il est à signaler que certaines conventions conclues par Carthage Cement et figurant au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes ont été autorisées à posteriori par le Conseil d'Administration, ce qui est en contradiction avec les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4.4. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Dépendance envers les clients :

Le portefeuille « Clients » de Carthage Cement est assez diversifié et ne présente pas une dépendance majeure par rapport à l'un de ses clients.

Sur le marché local, et en se basant sur sa propre force commerciale lui permettant d'être présente sur toutes les régions du pays, la société affiche un degré de dépendance très faible par rapport à ses clients.

En ce qui concerne les marchés à l'export, Carthage Cement est toujours à la recherche des nouveaux marchés et surtout en Afrique pour l'exportation de son excédent de production.

Dépendance envers les fournisseurs :

La société « Carthage Cement » n'a aucune dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs surtout que pour les matières premières, la société est détentrice de sa propre carrière

4.5. LITIGES OU ARBITRAGE EN COURS

En date du 15/11/2019 ; la cour d'appel du Pôle judiciaire et financier a rendu un arrêté d'appel en faveur de la société CARTHAGE CEMENT et à l'encontre de tous les inculpés dans le cadre de de la surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie.

Le jugement étant passible d'opposition ou de cassation pour certains, la société CARTHAGE CEMENT continue à défendre les intérêts de ses actionnaires, jusqu'à l'épuisement de toutes les étapes de ce dossier.

Il est à rappeler que la société Carthage Cement a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012 CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.

La société a entrepris une opposition contre l'Administration Fiscale se rapportant à la taxation d'office infligée suite à ce contrôle fiscal. Le tribunal de 1ère instance a renvoyé l'affaire pour une audience pour le 29/01/2020

- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord » (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La société a interjeté appel et n'a pas

constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

L'Administration Fiscale a porté l'affaire devant la cour de cassation. La cours de Cassation n'a pas encore fixé de date d'audience

- Un contrôle social couvrant les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle et une audience est fixée en date du 12/02/2020 pour statuer sur le sort des éléments de redressement contestés.

4.6. ORGANISATION DE LA SOCIETE

4.6.1. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE DE LA SOCIETE CARTHAGE CEMENT

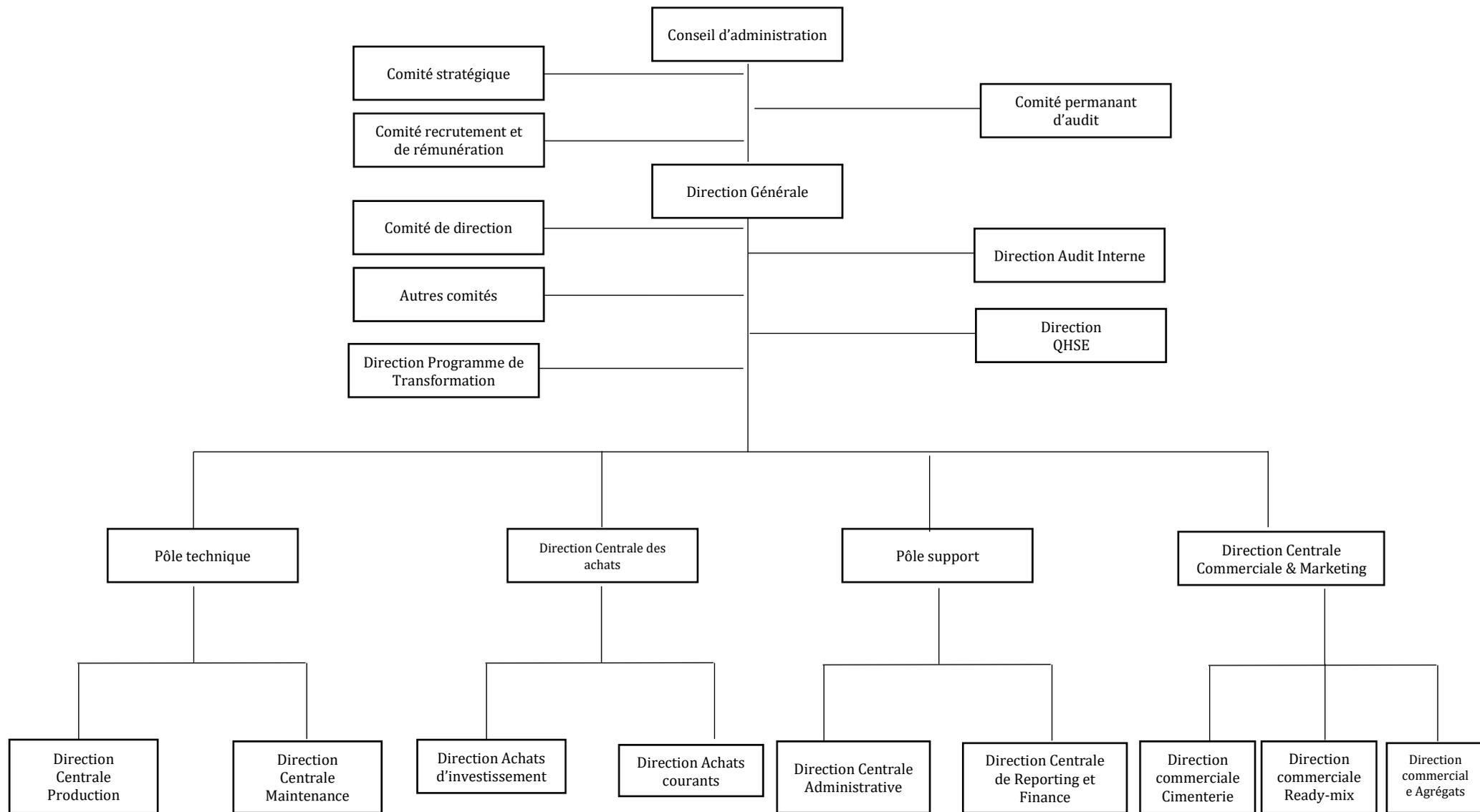
4.6.1.1. Gouvernance

Carthage Cement est administrée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres dont un Président du Conseil et un Directeur Général.

La direction générale de la société est assurée par Mr. Brahim SANAA en tant que Directeur Général (Nommé par le Conseil d'Administration du 01/07/2014.

La société Carthage Cement est organisée autour d'une Direction Générale elle-même entourée de coordinateurs choisis pour leur expertise et expérience, des départements qui couvrent tous les aspects de la gestion d'entreprise (Juridique, achat, finances, Ressources Humaines, système d'information, transit, marketing, logistique, technique, R&D, HSE et commercial), et de départements qui englobent les aspects qualité, audit et contrôle.

L'organigramme de la société Carthage Cement se présente comme suit :



L'organigramme général de la société se compose de :

Direction Centrale de Production

Son rôle est de gérer l'ensemble des fonctions rattachées à la production, d'organiser et d'optimiser l'utilisation des moyens humains et techniques du site de production. Elle veille sur la production au niveau des 3 principales activités de Carthage Cement (Cimenterie, Ready-Mix et Agrégats)

Direction Centrale de Maintenance

Elle assure les interventions de maintenance et d'entretien et elle est composée en trois départements (Cimenterie, Ready-Mix et Agrégats)

Direction Centrale Commerciale et Marketing

Elle assure les tâches suivantes :

- Identifier les besoins des clients et d'essayer de répondre au mieux à leurs exigences, d'assurer le suivi des commandes et de négocier de nouveaux contrats
- Prospecter de nouveaux clients, de fidéliser les clients existants

Direction Centrale des achats

Cette direction est composée de deux départements : achats courants et Investissements. Elle est chargée de définir la politique de la société en matière d'achats d'approvisionnements consommés et des équipements, de superviser les opérations d'approvisionnement, de négocier avec les fournisseurs et de gérer et optimiser les flux et les stocks.

Direction Centrale Administrative

Elle couvre :

- Direction ressources humaines : sa mission principale est d'assurer l'administration, la gestion et le développement socioprofessionnel du personnel de l'entreprise. Elle veille au maintien d'un environnement social favorable au sein de la société et assure la gestion des recrutements et de la formation ;
- Direction juridique : sa mission est de préserver les intérêts de la société, un rôle préventif (mise à jour des statuts de la société des contrats, des conventions...) et un rôle curatif (défendre les intérêts de la société) ;
- Direction gestion des moyens généraux :

Direction Centrale de Reporting et Finance

Sa mission couvre :

- Direction Financière et Direction Comptabilité : la gestion financière et comptable et la gestion de la trésorerie ;
- Direction Contrôle de gestion : a pour mission pilotage et le contrôle de la performance ainsi que l'établissement et le suivi des budgets.

Direction système d'Information

Elle assure la supervision, la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information ainsi que le bon fonctionnement de ces systèmes. Elle définit la politique en matière de sécurité informatique.

Le Conseil d'Administration, qui a la responsabilité légale de la gestion stratégique de « Carthage Cement » délègue au Directeur Général le pilotage exécutif et la réalisation des objectifs stratégiques de la Société.

Pour ce faire, le Conseil s'appuie sur plusieurs comités spécialisés à savoir : le Comité Stratégique, le Comité Permanent d'Audit et le Comité de Recrutement et de Rémunération.

Comité stratégique :

Ce comité est appelé à :

- ✦ Examiner la stratégie globale proposée par le Directeur Général et éclairer le Conseil d'Administration pour fixer les objectifs stratégiques et mettre en œuvre la politique générale de l'entreprise.
- ✦ Recommander des études si besoin et proposer au Conseil d'Administration des orientations.

- ✦ Proposer les potentiels d'amélioration si le cas y échoit.
- ✦ Etudier les projets d'investissement et émettre les recommandations au Conseil d'Administration.
- ✦ Etudier et évaluer le positionnement stratégique de la Société dans son secteur et dans son environnement.
- ✦ Evaluer les moyens humains et matériels mobilisés par la Direction Générale pour mettre en œuvre la stratégie de développement de l'Entreprise.

Le comité stratégique est composé des membres suivants :

- Mr. Mohamed Adel GRAR : Président
- Mr. Brahim SANAA : membre
- Mr. Mongi TRIMECHE : membre

Comité d'audit :

Ce comité est appelé à :

- ✦ Assister le Conseil à la mise en place d'un système de contrôle et l'appréciation de son efficacité.
- ✦ Assister le Conseil d'Administration quant à l'étude et le suivi des remarques et recommandations des auditeurs internes et externes.
- ✦ Evaluer le plan annuel d'Audit Interne
- ✦ Evaluer l'efficacité et l'indépendance des auditeurs externes.
- ✦ Accomplir des missions spécifiques à la demande du Conseil d'Administration.
- ✦ Examiner les états financiers avant leur soumission à l'approbation du C.A.

Le comité permanent d'audit est composé des membres suivants :

- Mr. Kais JEMAIA : Président
- Mme. Leila BOUZGUENDA : membre
- Mr. Sami FOURATI : membre

Comité de recrutement et de rémunération :

Ce comité est appelé à :

- ✦ Examiner les principaux objectifs proposés par le Directeur Général en matière de politique de recrutement et de rémunération et recommander au Conseil une stratégie en la matière.
- ✦ Formuler des recommandations au Conseil d'Administration concernant le recrutement, la rémunération et le licenciement.
- ✦ Etudier les accords sociaux.
- ✦ Etudier les demandes de révision des salaires des Cadres et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.
- ✦ Etudier les dossiers des candidats à recruter pour les postes vacants et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.
- ✦ Etudier les dossiers des candidats aux postes fonctionnels vacants et émettre des recommandations au Conseil d'Administration.

Le comité de recrutement et de rémunération est composé des membres suivants :

- Mr. Mohamed Adel GRAR : Président
- Mr. Brahim SANAA : membre
- Mr. Abdellatif BEN JEMAA : membre

Le Directeur Général dispose, sous son contrôle administratif direct, d'une structure d'Audit Interne qui tient des relations fonctionnelles avec le Comité d'Audit – organe émanant du Conseil d'Administration -.

Le Directeur Général assume l'entière responsabilité de la conduite des affaires opérationnelles, commerciales, administratives et financières de la société.

Par ailleurs, la Direction Générale exerce un contrôle direct et immédiat sur les structures suivantes :

- Pôle technique (englobant la Direction Centrale Production et la Direction Centrale Maintenance) ;
- Pôle support (englobant la Direction Centrale Administrative et la Direction Centrale de Reporting & Finance) ;
- Direction Centrale des achats (achats courants et d'investissement) ;
- Direction Centrale Commerciale et Marketing (agrégats, ready-mix et cimenterie) ;

- Direction Contrôle de Gestion et Système d'Information ;
- Direction de l'Audit Interne ;
- Direction Programme de Transformation
- Direction QHSE.

Pour lui permettre un pilotage adéquat de l'entreprise, la Direction Générale mène, par ailleurs, son commandement à travers cinq comités, à savoir :

- Le Comité de Direction ;
- Comité des directeurs ;
- Comité d'agrégation crédits clients et promotion des ventes ;
- Comité de coordination et de suivi Ready-Mix ;
- Comité de Marketing et de communication ;
- Comité de crédit du personnel maîtrise et exécution ;
- Commission de réforme ; et
- Comité des systèmes d'information.

Le Comité de Direction. Ce dernier a pour vocation la conduite des activités à mener, la définition des politiques à suivre, la supervision des performances à réaliser et l'adoption des mesures correctrices à envisager.

Sous le pilotage de la Direction Centrale Production, chaque "Business Unit" (Cimenterie, Exploitation des carrières, Béton prêt à l'emploi ...) bénéficie d'une autonomie managériale et s'engage à réaliser les objectifs convenus dans le processus de planification et de budget.

Un Comité des directeurs dédié au pilotage des Nouveaux Projets est au niveau de la Direction Générale. Composé des Directeurs concernés par les projets d'investissement en cours de réalisation, ce Comité a pour mission de veiller quant au bon fonctionnement des activités de développement et d'encadrer les chefs de projets de « Carthage Cement » favorisant, ainsi, un management approprié des engagements pris avec les opérateurs intervenant dans les projets.

Le Comité d'agrégation crédits clients et promotion des ventes qui est placé sous la conduite de la Direction Générale regroupe les principaux acteurs chargés de la gestion commerciale, financière et comptable et ce, dans le but de gérer, eu égard aux exigences du marché, les dispositifs de tarification, de crédits-clients, les réductions sur les ventes.

4.6.1.2. Contrôle Interne

- La société dispose d'un manuel des procédures comptables qui formalise l'organisation comptable actuelle de la société, les procédures de saisie et de traitement de l'information comptable, le plan des comptes et les règles de fonctionnement et les procédures d'arrêt et de justification des comptes. Ce manuel de procédures a été élaboré en 2010.
- La société dispose d'une structure d'audit interne constituant une fonction indépendante d'évaluation du système de contrôle interne, axé sur l'examen et l'appréciation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle interne au niveau des différents processus opérationnels et de support et chargée d'entreprendre toutes les actions correctives en cas de défaillance du système de contrôle interne de la société.
- La société dispose d'un département de contrôle de gestion rattaché à la Direction Administrative et Financière constitué d'une fonction permettant aux dirigeants d'avoir l'assurance que les choix stratégiques et les actions courantes ont été cohérents.

Le contrôleur de gestion de la société est Mr. Anis BOUAKAZ.

Il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2018 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :

- **La société ne dispose pas d'un organigramme approuvé par le Conseil d'Administration ;**
- **La société ne dispose pas d'un manuel de procédure clair, précis et complet ;**
- **Absence du budget établi par la direction de contrôle et approuvé par le Conseil d'Administration ;**
- **Absence d'une comptabilité analytique d'exploitation ;**
- **Possibilité de changement de statut de certains clients bloqués à cause de dépassement de plafond de crédit. En effet, ces clients bénéficient de ventes sans règlement préalable de leurs dettes envers la société ;**
- **Absence de procédure de recouvrement des créances clients ;**
- **Possibilité de modification des dates et la quantité du bon de livraison lors de son édition ;**
- **Cumul des tâches incompatibles pour certains responsables ;**
- **Absence d'un module de gestion de la trésorerie ;**
- **Absence de suivi des intérêts de retard sur emprunt.**

4.7. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'informations de CARTHAGE CEMENT est étendu géographiquement sur trois sites distincts, Interconnectés via MPLS FO (Tunisie Télécom) renforcé par une redondance Active MPLS FH (OOredOO) afin d'augmenter la disponibilité et la qualité de connexion entre les sites.

Doté de 2 Datacenters dans un environnement de virtualisation, un Datacenter principale situé au niveau de site de production Jbel Rassas et un Datacenter de secours situé au siège lac II.

L'infrastructure applicative de CARTHAGE CEMENT est basée principalement sur l'ERP Sage X3 (progicielle multidevise, multi-sociétés, multi-dépôts et multi-sites) qui intègre en standard les différentes fonctions de gestion d'entreprise (Ventes, comptabilités, achat, Stock...) et s'interface avec les Modules tiers Sage HRM & FRP Treasury ainsi que les progiciels IBM Maximo (GMAO) et Cs-time (pointage).

Une solution de reprise d'activité « double-take » a été mise en place afin d'assurer la reprise d'activité de la plateforme SAGE X3 avec RTO < 5 min (temps de récupération) & RPO = 0 (perte de données).

La sauvegarde et la restauration de données sont d'une priorité maximale pour Carthage Cement, une approche assurée via les fonctionnalités la solution de sauvegarde « Backup Exec ».

La protection antivirale est assurée par la solution Kaspersky Endpoint Security 10.

Carthage Cement a toujours accordé une importance particulière à la protection des données et informations de son Personnel et elle s'engage strictement à respecter, les dispositions législatives et réglementaires qui encadrent et qui régissent l'utilisation des données et des informations, ainsi que les principes de sécurité de l'information (Confidentialité, intégrité & disponibilité).

Cette stratégie est mise en œuvre à travers :

- L'élaboration du Manuel Politique Cadre de la Sécurité SI-Carthage Cement (En conformité à l'ISO 27002 : 2013)
- La mise en application des politiques de sécurité du Système d'Informations (les politiques spécifiques à chaque direction, les procédures de sécurité, la conformité, ...).

Afin de renforcer La gouvernance de son système d'informations, Carthage Cement à veillez à la création des comités CSI, CPP & CSSI dont les principales attributions :

- ✦ **CSI : Comité Système Information :**
 - *Cadrer les orientations stratégiques SI.*
 - *Arbitrer & Prioriser les projets SI.*
- ✦ **CPP : Comité de pilotage des projets.**
 - *Pilotage & Suivie des projets.*
- ✦ **CSSI : Comité de sécurité du Système d'Informations.**
 - *Étude de tous les projets & incidents lié à la sécurité du SI.*

Une autre volonté de Carthage Cement est l'adoption d'une stratégie de continuité d'activité et ce à travers l'élaboration de son manuel PCA En application des recommandations de l'Audit Réglementaire en Sécurité

des SI (Audit réglementaire approuvé en 2016 par l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique) et en conformité aux mesures A.17.1.1, A.17.1.2 et A.17.1.3 de la Norme ISO 27002 :2013.

4.8. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

4.8.1. POLITIQUE SOCIALE

La société est soumise aux dispositions de la convention collective nationale des industries des matériaux de construction signée le 29 Avril 1975 et agréée par l'arrêté du 19 Juin 1975.

Par ailleurs, la société accorde certains avantages en numéraire et en nature à ses employés appartenant au rang des cadres moyens et supérieurs.

4.8.2. Effectif

L'évolution de l'effectif de la société au cours des 3 dernières années se présente comme suit :

	2016		2017		2018	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cadre	153	18%	149	18%	149	19%
Maîtrise	390	46%	395	49%	377	48%
Exécution	307	36%	267	33%	264	33%
Total	850	100%	811	100%	790	100%

Au 31/12/2018, l'effectif de la société Carthage Cement compte 790 salariés contre 811 en 2017 et 850 en 2016.

Le taux d'encadrement de personnel en 2018 est resté stable par rapport aux années précédentes au niveau de 67%. Les agents d'exécution représentent 33% de l'effectif de la société.

La répartition de l'effectif par activité se présente comme suit :

	2016		2017		2018	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Siège	83	10%	83	10%	80	10%
Carrière	463	54%	408	50%	404	51%
Ready-Mix	139	16%	138	17%	129	16%
Cimenterie	165	19%	182	22%	177	22%
Total	850	100%	811	100%	790	100%

4.8.3. Politique de formation

Carthage Cement est consciente de l'importance de la formation de son personnel pour suivre le développement industriel et technologique. Ainsi, elle arrête annuellement un plan de formation tenant compte des besoins exprimés par les différentes activités.

Elle assure une formation continue à son personnel à travers des actions, aussi bien, internes qu'externes.

Courant l'exercice 2018, 104 employés ont bénéficié de cycles de formation. Les actions réalisées ont été réparties entre les différents services dans les trois activités comme suit :

	Participants
Siège	49
Ready-mix	30
Carrière	20
Cimenterie	05
Total	104

4.9. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements de la société Carthage Cement sur la période 2019-2023 :

En DT	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Production Immobilisée	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372
Investissement Equipement	2 000 000	3 250 000	3 150 000	3 150 000	1 650 000
Total	11 000 911	12 537 092	12 746 808	13 116 269	11 974 372

E : Estimé

P : Prévisionnel

4.10. ANALYSE SWOT

L'analyse des forces et des faiblesses de la société ainsi que de ses opportunités et ses menaces fait ressortir les caractéristiques suivantes :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leader sur le marché ▪ Une carrière en propriété ; ▪ Un emplacement stratégique ; ▪ Des réserves de matières premières suffisantes pour la production et même le doublement de la production ; ▪ Une qualité excellente de matières premières ; ▪ Des partenaires leaders mondiaux ; ▪ Des garanties couvrants la construction, l'équipement, l'exploitation et la maintenance ; ▪ Une équipe de travail performante ; ▪ Une intégration verticale bien étudiée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société très endettée ; ▪ Fonds propres négatifs ; ▪ Sureffectif par rapport aux autres concurrents ; ▪ Rentabilité faible et pertes cumulées très importantes
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'exportation vers les pays voisins et vers l'Afrique subsaharienne ; ▪ La demande issue des mégas projets programmés ; ▪ La possibilité de partenariat avec des cimenteries européennes pour l'export. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation de nouvelles cimenteries ; ▪ Réglementations environnementales plus exigeantes.

CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

L'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 a révélé que suite aux pertes cumulées, les fonds propres de la société Carthage Cement étaient inférieurs à la moitié de son capital social.

Il s'avère donc que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

A l'effet de remédier à cette situation, la société a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé de poursuivre l'activité de la société et a envisagé une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 223.774.733 actions nouvelles au prix de un dinar deux cents millimes (1,200 DT) chacune, soit un dinar (1 DT) de valeur nominale et deux cents millimes (0,200 DT) de prime d'émission et ce, afin de régulariser la situation de ses fonds propres au 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Toutefois, la réalisation de cette opération a été décalée, et donc la situation de la société n'a pas été régularisée à temps.

Par ailleurs, le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 décembre 2019 mentionne que : « la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. »

Partant de ce fait, la société Carthage Cement s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2019 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AU 31/12/2018

5.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2018

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2018 à 1 918 073DT contre 1 893 226 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

En DT

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2018	
	AU 31/12/2017	Additions 2018	Transfert 2018	Cession/Régul 2018	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Dotation 2018	Cession/Régul 2018		AU 31/12/2018
Fonds de commerce	2 700 000				2 700 000	1 080 370	135 000		1 215 370	1 484 630
Logiciels	605 770				605 770	538 871	63 303		602 174	3 597
Licences	280 324	146 283	145 253		571 860	74 029	67 985		142 014	429 846
Frais de recherches et de développements	12 348				12 348	12 348			12 348	0
Immobilisations incorporelles encours	401			401	0	0			0	0
Total immobilisations incorporelles	3 598 843	146 283	145 253	401	3 889 978	1 705 617	266 288	0	1 971 905	1 918 073

5.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2018

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2018 à 685 451 338DT contre 713 731 124 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

En DT

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2018	
	AU 31/12/2017	Additions 2018	Transfert 2018	Cession/Régul 2018	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Dotation 2018	Cession/Régul 2018		AU 31/12/2018
Terrain	2 965 922				2 965 922				0	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 589 170	196 178	18 927		3 804 275	1 696 332	292 352		1 988 684	1 815 591
Carrière	111 707 060	0	0		111 707 060	26 809 694	2 234 143		29 043 838	82 663 222
Constructions	450 028 824		9 506 484		459 535 307	108 361 281	20 063 184		128 424 465	331 110 843
Installations techniques cimenterie	337 544 333	87 302			337 631 636	71 111 537	16 901 976		88 013 513	249 618 123
Installation climatiseurs	102 066				102 066	102 066			102 066	(0)
Installation téléphonique	162 560				162 560	162 560			162 560	0
Engins de carrière acquis en leasing	20 988 692	1 043 518			22 032 210	17 837 305	1 230 765		19 068 070	2 964 141
Matériel de transport	972 698	2 353			975 051	925 019	29 247		954 266	20 784
Matériel de transport acquis en leasing	4 437 125	90 901			4 528 026	3 461 705	373 811		3 835 516	692 510
Matériel industriel	13 049 060	90 001			13 139 060	12 480 242	107 484		12 587 726	551 335
Matériel informatique	984 131	51 659	78 951		1 114 741	935 549	26 503		962 052	152 689
Mobilier & Matériel de bureau	981 154	46 642		(916)	1 026 881	776 701	79 213		855 915	170 966
Matériels Ready Mix	62 889				62 889	22 657	3 144		25 801	37 088
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411				11 644 411	11 637 483	99 475		11 736 958	(92 547)
Immobilisations corporelles encours	10 831 162	11 703 646	(9 749 616)	(4 520)	12 780 672	0	0		0	12 780 672
Total immobilisations corporelles	970 051 257	13 312 200	(145 253)	(5 436)	983 212 767	256 320 133	41 441 297	0	297 761 429	685 451 338

5.1.3. STOCKS AU 31/12/2018

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2018 à un solde net de 52.068.715 DT, contre 73.801.324 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
Pièces de rechanges	6 402 908	5 606 979
Stock destiné à la vente	566 690	796 690
Produits finis Agrégats	1 059 031	1 659 822
Produits semi-finis Agrégats	28 620 409	25 536 270
Stocks Ciments	1 244 360	3 391 529
Matières premières READYMIX	101 216	109 979
Stocks Matières premières cimenterie	2 540 293	1 322 683
Stocks Clinker	10 194 737	34 124 674
Emballages	1 811 876	1 725 504
TOTAL	52 541 520	74 274 129
Moins : Provisions/Stocks	(472 805)	(472 805)
TOTAL NET	52 068 715	73 801 324

5.1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2018

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	En DT	
	31/12/2018	31/12/2017
Titres de participation	350 883	350 883
Prêts au personnel	338 211	281 940
Dépôts et cautionnements versés	10 000 300	5 411 126
Total Brute	10 689 394	6 043 949
Provisions immobilisations financières	(96 217)	(124 967)
Total Net	10 593 177	5 918 982

5.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE « CARTHAGE CEMENT » AU 30/06/2019

5.2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2019

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2019 un solde de 1.829.883, contre 1.918.073 DT au 31 décembre 2018, qui s'analysent comme suit :
En DT

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			VCN AU 30/06/2019
	AU 31/12/2018	Additions 2019	Transfert 2019	AU 30/06/2019	AU 31/12/2018	Dotation 2019	AU 30/06/2019	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	1 215 370	67 500	1 282 879	1 417 121
Logiciels	605 771	2 252	-	608 024	602 174	3 834	606 008	2 016
Licence	571 860	38 791	-	610 651	142 014	57 892	199 906	410 746
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	12 348	12 348	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	-	-	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	3 889 979	41 044	-	3 931 023	1 971 905	129 225	2 101 140	1 829 883

5.2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2019

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2019 un solde net d'amortissements de 670.342.291 DT contre 685.451.338 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :
En DT

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 30/06/2019
	AU 31/12/2018	Additions 2019	Transfert 2019	AU 30/06/2019	AU 31/12/2018	Dotation 2019	Régul/cession 2019	AU 30/06/2019	
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 804 275	37 137	-	3 841 412	1 988 686	155 485	-	2 144 171	1 697 241
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	29 043 836	1 117 071	-	30 160 907	81 546 153
Constructions	459 535 308	5 743	11 369 925	470 910 976	128 424 465	10 638 265	52	139 062 730	331 848 245
Installations techniques cimenterie	337 631 636	1 064 083	-	338 695 719	88 013 513	8 475 676	- 1 089	96 489 189	242 206 529
Installation climatiseurs	102 066	-	-	102 066	102 066	-	-	102 066	-
Installation téléphonique	162 560	-	-	162 560	162 560	-	-	162 560	-
Engins de carrière acquis en leasing	21 585 893	412 478	-	21 998 370	19 068 070	595 797	-	19 663 867	2 334 503
Matériel de transport	975 051	-	-	975 051	954 266	16 537	-	970 803	4 248
Matériel de transport acquis en leasing	4 467 922	100 350	-	4 568 272	3 835 516	160 530	-	3 996 046	572 226
Matériel industriel	13 139 060	617 573	-	13 756 633	12 587 726	62 803	-	12 650 529	1 106 104
Matériel informatique	1 114 741	-	-	1 114 741	962 052	38 519	-	1 000 571	114 170
Mobilier & Matériel de bureau	1 026 880	17 224	2 601	1 046 705	855 915	31 700	-	887 615	159 090
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	62 889	25 801	1 563	-	27 363	35 524
Matériels Ready Mix acquis en leasing	12 150 833	-	-	12 150 833	11 736 957	5 178	-	11 742 135	408 698
Immobilisations corporelles encours	12 780 672	3 935 490	- 11 372 526	5 343 637	-	-	-	-	5 343 637
Total immobilisations corporelles	983 212 767	6 190 078	-	989 402 845	297 761 429	21 299 133	- 1 037	319 060 554	670 342 291

5.2.3. STOCKS AU 30/06/2019

Les stocks nets s'élevaient au 30 juin 2019 à 77.370.981 DT contre 52.068.715 DT au 31 Décembre 2018. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	En DT		
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Pièces de rechanges	6 783 487	6 402 908	6 294 416
Stock destiné à la vente	998 752	566 690	796 690
Produits finis Agrégats	753 274	1 059 031	1 409 240
Produits semi-finis Agrégats	31 434 459	28 620 409	27 194 297
Stocks Ciments	2 621 113	1 244 361	1 118 111
Matières premières READYMIX	102 763	101 216	93 997
Stocks Matières premières cimenterie	6 717 007	2 540 293	1 553 513
Stocks Clinker	26 574 601	10 194 737	2 898 558
Emballages	1 858 330	1 811 876	1 518 125
Total stock brut	77 843 786	52 541 521	42 876 947
Moins : Provisions/Stocks	-472 805	-472 805	-472 805
Total stock net	77 370 981	52 068 715	42 404 142

5.2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30/06/2019

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	En DT		
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Titres de participation	350 883	350 883	350 883
Prêts au personnel	638 459	338 211	618 234
Dépôts et cautionnements versés	10 541 065	10 000 300	7 137 711
Immobilisations financières brutes	11 530 407	10 689 394	8 106 828
Moins : provisions	-96 217	-96 217	-96 217
Immobilisations financières nettes	11 434 190	10 593 177	8 010 611

5.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2019

Désignation (en DT)	Acquisitions	Cessions/ Reclassement	Total
Licences	22 339		22 339
Logiciels	53 251		53 251
Concessions, marques, enseignes et brevets			
Total immobilisations incorporelles	75 589		75 589
Constructions	400 515	(208 083)	192 432
Matériels industriels	484 639	(3 171)	481 468
Matériels de transport	297 379		297 379
Autres	73 734	(201)	73 533
Total immobilisations corporelles	1 256 266	(211 455)	1 044 812
Total	1 331 856	(211 455)	1 120 401

5.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2018 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne l'absence de constatation des provisions nécessaires pour dépréciation des créances et des provisions pour risque fiscal et risque social. Cette situation outre le fait qu'elle a fait l'objet de réserves des commissaires aux comptes de la société au niveau de leur rapport général, est contraire aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment à la convention de prudence.

A signaler à ce niveau que la société a fourni pour les besoins du présent prospectus des états financiers pro forma tenant comptes des provisions requises (voir page 161).

En outre, la société s'engage à provisionner les créances sur BINA TRADE sur les 3 exercices à venir soit 2020, 2021 et 2022 au cas où BINA TRADE n'honore pas durant l'exercice 2020 les engagements pris pour rembourser une partie de ses impayés prévu par son plan de restructuration.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, exigées par le système comptable des entreprises et notamment :

- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC01 norme générale ;
- Un état des engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- Une note portant sur le résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale ;
- Une note explicative de la note I « présentation de la société » : il est mentionné au niveau de ladite note que : « Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement ». Il est demandé à ce niveau de fournir les raisons de non-consolidation de ladite société par Carthage Cement et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;
- Une note sur les immobilisations acquises en leasing comportant les informations prévues par les dispositions du paragraphe 28 de la NC 41 relative aux contrats de location et notamment :
 - un rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre de la location à la date de clôture et leur valeur actualisée.
 - à la date de clôture, le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée, pour chacune des périodes suivantes : (i) à moins d'un an; (ii) à plus d'un an et moins de cinq ans; (iii) à plus de cinq ans;
 - les loyers conditionnels inclus dans les charges de la période,
 - le total, à la date de clôture, des futurs paiements minimaux de contrats de sous-location que l'on s'attend à recevoir au titre de contrats de sous-location non résiliables,
 - une description générale des dispositions significatives des contrats de location du preneur.
- Une note complémentaire à la note 3 « immobilisations financières » relative aux titres de participations et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 portant notamment sur :
 - les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements,
 - un état des placements à long terme indiquant par catégorie ou nature de placement : le coût d'acquisition, le pourcentage de détention s'il y a lieu, la provision constituée, le cas échéant.
- Une note sur l'état des flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC01 norme générale.

- Une note portant informations sur les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées indiquant la nature de la relation entre les parties liées et la société.

La société Carthage Cement s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement de ses états financiers arrêtés au 31/12/2019 et suivants.

5.4.1. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE

5.4.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

En DT	Notes	31-déc 2018	31-déc 2017	31-déc 2016
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 889 978	3 598 843	3 454 035
Moins : amortissements		(1 971 905)	(1 705 617)	(1 396 226)
	1	1 918 073	1 893 226	2 057 875
Immobilisations corporelles		983 212 767	970 051 257	958 455 180
Moins : amortissements		(297 761 429)	(256 320 133)	(213 233 305)
	2	685 451 338	713 731 124	745 221 875
Immobilisations financières		10 689 394	6 043 949	5 931 972
Moins : provisions IF		(96 217)	(124 967)	(124 967)
	3	10 593 177	5 918 982	5 807 005
<i>Total des actifs immobilisés</i>		697 962 588	721 543 332	753 086 689
<u>Total des actifs non courants</u>		697 962 588	721 543 332	753 086 689
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		52 541 520	74 274 129	69 775 057
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)	(472 805)
	4	52 068 715	73 801 324	69 302 252
Clients et comptes rattachés	5	40 566 057	30 090 067	22 963 170
Moins : Provisions		(2 242 656)	(2 226 444)	(2 341 357)
		38 323 401	27 863 623	20 621 813
Autres actifs courants	6	26 374 812	21 739 218	23 830 294
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 821 328	5 382 152	3 094 445
<u>Total des actifs courants</u>		118 588 256	128 786 316	116 848 804
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		816 550 844	850 329 648	896 935 493

En DT	Notes	31-déc 2018	31-déc 2017	31-déc 2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres				
Capital social		172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(48 945 396)	(27 986 894)	(25 669 028)
Amortissements différés		(200 270 182)	(156 811 161)	(113 135 872)
Pertes non reportables		(4 515 244)	0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 122 638	107 055 406	153 048 560
Résultat net de l'exercice		(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)
Total des capitaux propres avant affectation		(37 863 454)	38 122 638	107 055 406
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	9	322 051 051	368 881 763	383 751 896
Crédits bails	10	1 600 000	2 570 781	2 843 361
Comptes courants actionnaires	11	115 235 377	105 663 673	98 619 442
Provisions pour risques et charges	12	6 019 811	3 613 823	2 945 592
Total des passifs non courants		444 906 239	480 730 040	488 160 291
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	99 812 140	92 458 676	86 700 588
Autres passifs courants	14	112 226 625	80 170 196	61 080 096
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	197 469 294	158 848 097	126 939 112
Total des passifs courants		409 508 059	331 476 970	274 719 796
Total des passifs		854 414 298	812 207 010	762 880 087
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		816 550 844	850 329 648	869 935 493

5.4.1.2. Etats de résultats comparés au 31 décembre

En DT	NOTE	31-déc 2018	31-déc 2017	31-déc 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	16	238 225 803	172 929 203	196 140 117
Production immobilisée	17	11 362 031	9 505 097	15 946 727
Total produits d'exploitation		249 587 834	182 434 300	212 086 844
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		23 585 842	(10 582 564)	2 192 038
Achats d'approvisionnements consommés	18	146 959 416	124 278 750	118 768 313
Charges de personnel	19	28 522 116	28 553 499	26 689 688
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	45 221 111	44 326 267	57 616 191
Autres charges d'exploitation	21	18 596 184	12 994 907	14 553 136
Total des charges d'exploitation		262 884 669	199 570 859	219 819 366
RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 296 835)	(17 136 559)	(7 732 522)
Charges financières nettes	22	(65 080 776)	(49 392 236)	(46 394 788)
Produits des placements	23	74 833	87 992	122 726
Autres gains ordinaires	24	6 941 854	1 339 194	9 446 833
Autres pertes ordinaires	25	(4 124 873)	(3 429 900)	(1 001 961)
RESULTAT AVANT IMPÔT		(75 485 797)	(68 531 509)	(45 559 712)
Impôt sur les bénéfices		(500 295)	(401 259)	(433 442)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)

5.4.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT	31-déc	31-déc	31-déc
	2018	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	278 872 920	208 492 377	230 773 066
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(210 843 311)	(163 495 282)	(170 330 137)
Intérêts payés sur crédits de gestion	(7 344 476)	(5 657 026)	(6 153 964)
Impôts et taxes payés	(46 981)	(47 408)	(60 787)
Autres flux	-	-	(603)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	60 638 152	39 292 661	54 227 575
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 885 803)	(4 123 665)	(5 499 976)
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(1 299 928)	(786 456)	(1 178 994)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(9 185 731)	(4 910 121)	(6 678 970)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	174 313 900	214 385 833	108 099 000
Intérêts payés sur emprunts	(34 988 165)	(27 666 967)	(33 052 362)
Remboursements des emprunts bancaires	(195 581 959)	(239 557 786)	(118 330 919)
Remboursements des crédits leasing	(2 168 778)	(3 497 097)	(4 472 637)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(58 425 002)	(56 336 017)	(47 756 918)
Variation de trésorerie	(6 972 581)	(21 953 477)	(208 313)
Trésorerie au début de l'exercice	(35 298 025)	(13 344 548)	(13 136 235)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(42 270 606)	(35 298 025)	(13 344 548)

5.4.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2018

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la Société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord (« GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
Total apport net	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.

- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

II. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et Outillage industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

III-3 Contrats de location financement

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité et de cinq ans, à partir de leur engagement.

III-5 Les stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement liés à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III-6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-8 Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

III-9 Liquidité et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III-11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

IV. Difficultés de trésorerie

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulés suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local

Courant 2015, la société a déjà procédé à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie, se sont poursuivies en 2016, 2017 et 2018, la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a engagé, courant 2017, de nouvelles discussions avec le pool bancaire pour conclure un nouvel accord de rééchelonnement des dettes bancaires. Par ailleurs, la société a aussi engagé des discussions avec le principal actionnaire (l'Etat) afin de soutenir financièrement la société en attendant l'amélioration des conditions de marché.

Courant 2018, un accord de principe a été obtenu auprès des institutions financières consistant en la consolidation des CLT et des CMT qui totalisent 360MDT en des crédits à long terme remboursables sur 12 ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt ramené au maximum à TMM+1,5%.

Par ailleurs, un plan de restructuration financière qui consiste à augmenter le capital social en numéraire sous forme d'une conversion des comptes courants actionnaires et d'un apport en espèces de 223 MDT.

Enfin, le management de la société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

V. Contrôles fiscaux et sociaux

V-1 Contrôle fiscal 2008-2011

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société

V-2 Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. Ce jugement a été interjeté en appel par la société Carthage Cement.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 le recalcul des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un complément d'impôt de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

V-3 Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En Décembre 2017, ce contrôle Fiscal a été clôturé par la reconnaissance de dette relative à la RS, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office

de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels. Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT.

La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation d'office précitée. A l'état actuel des choses, aucune décision de justice n'a été rendue.

V-4 Contrôle social

La société a reçu en février 2018 une notification d'un nouveau contrôle social couvrant les exercices 2015 à 2017. Le contrôle a porté sur les avantages en nature au profit du personnel de la société non déclarés, les gratifications de fin de service ainsi que les jetons de présence servis aux membres du conseil d'administration. Le montant ayant fait l'objet de la notification est de 2 892 624 DT.

Une provision de de 4.800.140 DT. a été constatée par la société au niveau des états financiers au 31 décembre 2018 en couverture à ces différents contrôles susmentionnés.

A/ ACTIFS

NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 1.918.073 DT, contre 1.893.226 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	571 860	280 324
Logiciels	605 770	605 770
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	-	401
Total Brut	3 889 978	3 598 843
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 971 905)	(1 705 617)
Total Net	1 918 073	1 893 226

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2018 un solde net de 685.451.338 DT, contre 713.731.124 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 804 275	3 589 170
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	459 535 308	450 028 824
Installations climatiseurs	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560
Engins de carrière acquis en leasing	22 032 210	20 988 692
Matériel de transport	975 051	972 698
Matériel de transport acquis en leasing	4 528 026	4 437 125
Matériel industriel	13 139 060	13 049 060
Matériel informatique	1 114 741	984 131
Mobilier & Matériel de bureau	1 026 880	981 154
Outillage industriel	337 631 636	337 544 333
Matériel Ready Mix	62 888	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	11 644 411
Immobilisations corporelles en cours	12 780 672	10 831 162
Total Brut	983 212 767	970 051 257
Amortissements des immobilisations corporelles	(297 761 429)	(256 320 133)
Total Net	685 451 338	713 731 124

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2018	
	AU 31/12/2017	Additions 2018	Transfert 2018	Cession/Réglul 2018	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Dotation 2018	Cession/Réglul 2018		AU 31/12/2018
Fonds de commerce	2 700 000				2 700 000	1 080 370	135 000		1 215 370	1 484 630
Logiciels	605 771				605 771	538 871	63 303		602 174	3 597
Licence	280 324	146 283	145 253		571 860	74 029	67 985		142 014	429 846
Frais de recherches et de développements	12 348				12 348	12 348			12 348	0
Immobilisations incorporelles encours					0	0			0	0
Total immobilisations incorporelles	3 598 443	146 283	145 253	401	3 889 978	1 705 617	266 288	0	1 971 905	1 918 073
Terrain	2 965 922				2 965 922				0	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 656 840	259 659	18 927		3 935 426	1 696 334	292 352		1 988 686	1 946 741
Carrière	111 707 060	-	0		111 707 060	26 809 694	2 234 141		29 043 836	82 663 224
Constructions	450 028 824		9 506 484		459 535 307	108 361 281	20 063 184		128 424 465	331 110 843
Installations techniques cimenterie	337 476 663	23 821			337 500 484	71 111 537	16 901 976		88 013 513	249 486 971
Installation climatiseurs	102 066				102 066	102 066			102 066	0
Installation téléphonique	162 560				162 560	162 560			162 560	0
Engins de carrière acquis en leasing	20 542 374	1 043 518			21 585 893	17 837 305	1 230 765		19 068 070	2 517 823
Matériel de transport	972 698	2 353			975 051	925 019	29 247		954 266	20 784
Matériel de transport acquis en leasing	4 377 021	90 901			4 467 922	3 461 705	373 811		3 835 516	632 406
Matériel industriel	13 049 060	90 001			13 139 060	12 480 242	107 484		12 587 726	551 335
Matériel informatique	984 131	51 659	78 951		1 114 741	935 549	26 503		962 052	152 689
Mobilier & Matériel de bureau	981 154	46 642		-916	1 026 881	776 701	79 213		855 915	170 966
Matériels Ready Mix	62 889				62 889	22 657	3 144		25 801	37 088
Matériels Ready Mix acquis en leasing	12 150 833				12 150 833	11 637 483	99 475		11 736 958	413 875
Immobilisations corporelles encours	10 831 563	11 703 246	-9 749 616	-4 520	12 780 673	0	0		0	12 780 673
Total immobilisations corporelles	970 051 657	13 311 800	-145 253	-5 436	983 212 767	256 320 133	41 441 296	0	297 761 430	685 451 338
Total des immobilisations	973 650 100	13 458 082	-	-5 436	987 102 745	258 025 750	41 707 584	-	299 733 335	687 369 411

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Titres de participation	350 883	350 883
Prêts au personnel	338 211	281 940
Dépôts et cautionnements versés	10 000 300	5 411 126
Total Brute	10 689 394	6 043 949
Provisions immobilisations financières	(96 217)	(124 967)
Total Net	10 593 177	5 918 982

NOTE N°4 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2018 à un solde net de 52.068.715 DT, contre 73.801.324 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de 21.732.609 DT. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Pièces de rechanges	6 402 908	5 606 979
Stock destiné à la vente	566 690	796 690
Produits finis Agrégats	1 059 031	1 659 822
Produits semi-finis Agrégats	28 620 409	25 536 270
Stocks Ciments	1 244 360	3 391 529
Matières premières READYMIX	101 216	109 979
Stocks Matières premières cimenterie	2 540 293	1 322 683
Stocks Clinker	10 194 737	34 124 674
Emballages	1 811 876	1 725 504
TOTAL	52 541 520	74 274 129
Moins : Provisions	(472 805)	(472 805)
TOTAL NET	52 068 715	73 801 324

NOTE N°5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Clients Agrégats	20 713 707	20 904 067
Clients Ciments	9 366 248	1 112 590
Clients Ready mix	3 289 643	3 466 616
Clients Douteux	2 242 656	2 226 444
Clients, effets à recevoir	936 408	87 701
Clients Avoir à établir	-	(1 955)
Clients, effets à l'encaissement	106 273	113 798
Clients, chèques à l'encaissement	3 911 122	2 180 807
TOTAL BRUT	40 566 057	30 090 067
Moins : Provisions	(2 242 656)	(2 226 444)
TOTAL NET	38 323 401	27 863 623

NOTE N°6 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018, à 26.374.812 DT, contre 21.739.218 DT à la clôture de l'exercice 2017 et se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Etat impôts et taxes	12 984 596	10 470 158
Créance sur des parties liées (note 26)	775 069	780 069
BINA Trade	1 561 287	1 561 287
Produits à recevoir	8 274 333	8 303 076
Charges constatées d'avance	2 799 428	644 529
Comptes d'attente à régulariser (a)	420 144	420 144
TOTAL BRUT	26 814 857	22 179 262
Moins : provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(440 045)	(440 045)
TOTAL NET	26 374 812	21 739 218

(*) La société a constaté courant 2016 un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant à une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON. Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :

- i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;
- ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueux au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;
- iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie et de l'avancement des procédures judiciaires en cours, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent à la clôture de l'exercice 1.821.328 DT, contre 5.382.152 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-18	31-déc-17
Banques (a)	789 352	5 010 423
Blocage et déblocage	1 016 460	344 275
Caisses	15 516	27 453
Total	1 821 328	5 382 152

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

Désignation	31-déc-18	31-déc-17
ZITOUNA	720	-
BT LAC	367 965	153 888
ELBARAKA	2 926	3 915
ATTIJARI BANK	417 741	4 851 940
NORTH AFRICA INT BANK	-	680
Total	789 352	5 010 423

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°8 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent (37 863 454) DT au 31 décembre 2018, contre 38 122 638 DT en 2017, soit une baisse de 75 986 157 DT. Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(53 460 640)	(27 986 894)
Amortissements différés	(200 270 184)	(156 811 161)
Total capitaux propres avant résultat de la période	38 122 638	107 055 406
Résultat de l'exercice	(75 986 092)	(68 932 768)
Total des capitaux propres	(37 863 454)	38 122 638

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2018, le résultat déficitaire 2017 a été affecté en amortissements différés de 43.459.023 DT et perte reportable de 25.473.746 DT.

L'exercice 2018, ayant enregistré une perte comptable de 75.986.092 DT, qui sera affectée respectivement en amortissements différés, perte reportable et perte non reportable de 41.707.584 DT, 29.834.207 DT et 4.444.301 DT.

La structure du capital se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'action	Valeur nominale	Total	%
Public	85 657 001	1	85 657 001	49,76%
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Mr LAZHAR STA	10	1	10	0,00%
Société La Grande Immobilière du Nord SARL	10	1	10	0,00%
Société MAJUS INVESTMENT SICAF	10	1	10	0,00%
Société NAFRAZIA EXPORT SARL	10	1	10	0,00%
Société NAFRINVEST SARL	10	1	10	0,00%
Total	172 134 413	1	172 134 413	100%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable sur les comptes 2015</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2016	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(25 669 028)	(113 135 872)	-	(45 993 154)	107 055 406
Affectation du résultat 2016					(2 317 866)	(43 675 288)		45 993 154	-
Résultat de l'exercice								(68 932 768)	(68 932 768)
Soldes au 31 Décembre 2017	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(27 986 894)	(156 811 161)	-	(68 932 768)	38 122 638
Affectation du résultat 2017					(25 473 746)	(43 459 023)		68 932 768	-
Résultat de l'exercice								(75 986 092)	(75 986 092)
Soldes au 31 Décembre 2018	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(53 460 640)	(200 270 183)	-	(75 986 092)	(37 863 454)

NOTE N°9 : EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS
(Montants exprimés en dinars)**

	Solde au 31/12/2017			Mouvement de l'exercice							Solde au 31/12/2018		
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions LT</u>	<u>Reclassement LT</u>	<u>Remboursement LT</u>	<u>Additions CT</u>	<u>Reclassement ct</u>	<u>Reclassement CT-MT</u>	<u>Remboursement ct</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
AB	19 441 174	16 086 791	3 354 383	-	2 330 977	-	-	2 330 977	-	2 795 507	16 645 667	13 755 815	2 889 853
BTK	32 700 000	27 113 112	5 586 888	-	3 336 022	-	-	3 336 022	-	5 586 888	27 113 112	23 777 090	3 336 022
ATTIJARI	27 459 488	23 851 927	3 607 561	30 000	2 739 826	2 051 981	-	2 638 052	101 774	3 709 335	21 728 172	19 090 120	2 638 052
ATB	13 464 732	10 301 568	3 163 164	-	1 596 718	-	-	1 596 718	2 151	815 348	12 651 535	8 704 850	3 946 685
BH	57 364 083	46 953 913	10 410 170	47 122 652	12 196 453	32 928 962	-	6 453 397	5 743 055	3 346 805	68 210 966	48 951 149	19 259 817
STB	54 235 159	52 263 283	1 971 877	-	8 914 121	-	-	8 914 121	-	1 814 867	52 420 292	43 349 161	9 071 131
BT	99 707 881	94 778 059	4 929 822	-	14 708 922	-	-	14 708 922	-	2 726 565	96 981 316	80 069 136	16 912 180
STUSID	13 199 168	9 899 889	3 299 279	3 754 068	2 407 641	-	-	2 407 641	-	3 299 279	13 653 957	11 246 316	2 407 641
BNA	59 982 787	44 765 040	15 217 747	-	7 617 222	-	-	7 617 222	-	-	59 982 787	37 147 818	22 834 969
BIAT	25 300 000	20 835 294	4 464 706	-	2 976 471	-	-	2 976 471	-	1 488 235	23 811 765	17 858 824	5 952 941
BTL	18 911 585	13 998 375	4 913 210	-	2 431 555	-	-	2 431 555	-	-	18 911 585	11 566 820	7 344 765
BTE	12 271 171	8 034 512	4 236 659	-	1 500 561	-	-	1 500 561	-	-	12 271 171	6 533 951	5 737 220
Total des emprunts	434 037 228	368 881 763	65 155 465	50 906 720	62 756 489	34 980 943		56 911 659	5 846 980	25 582 829	424 382 326	322 051 051	102 331 275

* les additions de l'exercice correspondent principalement aux opérations de rééchelonnement conclues courant 2018

NOTE N°10 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 1.600.000 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2019	1 189 110	978 421	210 689
2020	1 022 397	908 010	114 387
2021	516 856	476 120	40 736
2022	209 148	200 532	8 616
2023	15 875	15 338	537
Total général	2 953 386	2 578 421	374 965
Total à moins d'un an (*)	1 189 110	978 421	210 689
Total à plus d'un an	1 764 276	1 600 000	164 276

(*) : Ce montant figure au niveau de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers (cf note 15)

NOTE N°11 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2018 à 115.235.377 DT, s'analyse comme suit (pour plus de détails se référer à la note 26) :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	25 312 379	21 425 919
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	33 535 634	27 850 390
Total	115 235 377	105 663 673

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur ce poste représentent la constatation des intérêts courus et la TVA déductible à payer au titre de l'année 2018.

NOTE N°12 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

La rubrique provisions pour risques et charges se détaille comme suit à la clôture de l'exercice 2018 :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 579 508	1 349 063
Autres provisions pour risques et charges	3 439 041	1 263 499
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261
Total	6 019 810	3 613 823

NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 99.812.140 DT, contre 92.458.676 DT au 31 décembre 2017 et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Fournisseurs d'exploitation	43 584 585	42 519 692
Fournisseurs, effets à payer	39 795 641	31 846 984
Fournisseurs d'immobilisations (*)	16 020 452	15 859 185
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483
Autres fournisseurs	316 994	2 138 347
Retenue de garantie	92 985	92 985
Total	99 812 140	92 458 676

(*) Ce solde inclut principalement la dette résiduelle envers les fournisseurs constructeurs de la cimenterie pour un montant de 15.288.600 DT. Un différend oppose actuellement Carthage Cement avec lesdits fournisseurs et la dette correspondante a été gelée suite à la décision du tribunal en l'attente de la résolution des différends. Cette dette libellée en monnaie étrangère n'a pas fait l'objet d'une actualisation au cours de change de clôture et ce du fait qu'elle a fait l'objet d'une décision de gel. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs pour trouver un accord à l'amiable (Voir note n°6).

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2018, un total de 112.226.625 DT, contre 80.170.196 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Clients, avances et acomptes	33 277 712	21 121 915
Etat impôts et taxes	43 036 666	31 558 169
Amende Exploitation carrière	780 069	863 998
Rémunérations dues au personnel	1 281 119	1 519 301
Dette envers des parties liées (Note 26)	42 592	42 592
CNSS	14 055 822	11 422 694
Personnel, charges à payer	6 192 656	8 046 944
Congés à payer	976 525	828 084
Dette envers Karama Holding	5 882 895	-
Autres passifs courants	3 531 065	4 642 000
Provisions pour risques et charges	3 168 444	124 281
Compte d'attente	1 060	218
Total	112 226 625	80 170 196

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 197.469.294 DT, contre 158.848.097 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	102 331 275	65 155 465
Echéances à moins d'un an sur crédits baux	978 421	1 467 122
Intérêts courus	20 353 764	12 378 726
Billet de trésorerie	1 200 000	4 500 000
Crédit de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	25 529 000	22 549 000
Crédit financement devises	2 984 900	12 117 607
Concours bancaire (*)	44 091 934	40 680 177
Total	197 469 294	158 848 097

(*) Les concours bancaires qui totalisent au 31 décembre 2018 un solde de 44.091.934 DT contre 40.680.177 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Désignation	31-déc-18	31-déc-17
NORTH AFRICA INT BANK	1 010	-
UIB 12029000033019655 09	310	157
S.T.B C-C CCN°100115661-1	4 552 039	3 629 108
TQB 23 019 211 001654 1 788 61	357 297	532 321
AMEN BQ 110919	2 157 716	642 057
BT CCN°05903000050331784229	9 218 145	10 213 153
BNA CCN°03025155011500403105	17 652 140	17 758 953
BIAT 15 10 01012 0 97	665 686	265 101
BTE 001006725251230126	105 500	21 293
ATB 01 902 047 1105 004624 64	1 744 887	28 299
ATB 020 1105 018008	528	363
BH N°149009001017007691	5 958 601	6 179 296
BTL CCN°260010000025110900-88	1 138 177	988 031
BTK 1121343537	531 358	50 962
STUSID CCN°2100000040470049831	8 540	370 981
ZITOUNA	-	106
Total	44 091 934	40 680 177

B/ RESULTAT DE LA PERIODE**NOTE N°16 : REVENUS**

Les revenus enregistrés en 2018 s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes des produits de carrière	25 048 233	24 292 870
Ventes de béton prêt à l'emploi	11 162 349	14 500 987
Ventes Clinker à l'export	48 311 391	0
Ventes ciments	149 908 608	129 464 483
Ventes Palettes	10 297	17 920
Pompage et transport Béton	2 610 761	3 393 150
Chargements et transports Agrégat	1 096 349	1 072 755
Chargements et transports Ciment	77 815	187 038
Total	238 225 803	172 929 203

NOTE N°17 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Travaux piste carrière	548 100	519 963
Travaux préparatoires	3 963 742	3 226 918
Aménagements front	3 869 562	3 268 091
Aires de stockage	2 980 437	2 484 381
Production immobilisée RM	190	5 744
Total	11 362 031	9 505 097

NOTE N°18 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnements consommés s'élevant à la clôture de l'exercice 2018 à 146 959 416 DT, se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Explosifs	2 176 383	1 834 963
Gasoil et Lubrifiants	3 808 696	3 362 718
Pièces de rechange	3 964 196	3 022 162
Achats de matières premières Ready mix	1 721 481	1 166 125
Achats de matières consommables cimenterie	8 302 003	18 237 889
Achats emballages	12 648 136	10 247 385
Autres achats	4 850 802	4 012 216
Prestation O&M NLS	29 366 137	31 996 857
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	80 924 936	43 329 576
Achats non stockés de matières et fournitures	1 049 879	985 368
Variation de stocks des pièces de rechange	(554 867)	574 151
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(2 299)	(78 493)
Variation de stock matières premières cimenterie	(1 296 067)	5 587 835
Total	146 959 416	124 278 750

NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 31 décembre 2018 à 28.522.116 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	23 338 980	23 379 990
Cotisations sociales	4 645 356	4 798 839
Autres charges sociales	537 780	374 670
Total	28 522 116	28 553 499

NOTE N°20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	266 288	301 415
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	41 441 296	43 157 607
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 467 501	668 230
Dotations aux provisions pour créances douteuses	46 026	199 015
Total	45 221 111	44 326 267

NOTE N°21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Loyers et charges locatives	3 304 100	3 316 160
Entretiens et réparations	1 832 387	1 582 053
Assurances	2 117 563	2 132 924
Études, recherches et divers services extérieurs	68 463	87 055
Jetons de présence	44 000	23 500
Total des services extérieurs	7 366 513	7 141 693
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 310 536	1 029 225
Publicités, publications, relations publiques	35 203	102 106
Déplacements, missions et réceptions	452 559	317 835
Dons et subventions	525 335	507 690
Transports	7 156 465	2 170 918
Frais postaux et de télécommunications	319 797	306 876
Services bancaires et assimilés	904 463	886 688
Total des autres services extérieurs	10 704 358	5 321 338
Impôts et taxes sur rémunérations	308 436	318 246
T.C.L	100 315	108 361
Droits d'enregistrement et de timbres	67 764	36 061
Autres impôts et taxes	127 691	116 656
Total des impôts et taxes	604 206	579 323
Transfert de charges (autres charges)	(78 893)	(47 449)
Total des autres charges d'exploitation	18 596 184	12 994 907

NOTE N°22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 65 080 776 DT et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts des comptes courants actionnaires	9 204 445	7 245 149
Intérêts sur emprunts	39 908 557	33 732 082
Intérêts sur leasing	329 488	442 037
Agios débiteurs	2 168 802	1 816 463
Frais d'escomptes	3 752 021	2 930 247
Pertes de change	2 364 708	839 909
Pénalités de retards	7 352 755	2 386 349
Total	65 080 776	49 392 236

NOTE N°23 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2018 à 74 833 DT et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	74 833	87 992
Total	74 833	87 992

NOTE N°24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 31 décembre 2018 à 6.941.854 DT se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Remboursement Assurance	135 893	763 925
Vente Conteneurs	230 000	-
Reprise sur provisions pour créances douteuses	58 565	313 927
Autres gains ordinaires	6 517 396	261 342
Total	6 941 854	1 339 194

Les autres gains ordinaires correspondent principalement à la reprise au titre des pénalités suite amnistie fiscale accordée en 2018.

NOTE N°25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 4.124.873 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Pénalités de retard sur non-recouvrement des dettes fiscales et sociales	3 469 384	3 417 082
Autres (pertes ordinaires)	655 489	12 818
Total	4 124 873	3 429 900

NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- COMPTES COURANTS Actionnaires

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux mêmes des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au titre de l'exercice 2018, s'élèvent 9.204.445 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 115.235.377 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	25 312 379
Intérêts sur compte courant BINA CORP	33 535 634
Total	<u>115 235 377</u>

Carthage Cement a comptabilisé en 2018 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 372.259 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 5.000 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

2- BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Carthage Cement a réalisé en 2018, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 729.544 DT au titre de la vente de ciment.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours de l'exercice 2018 :

- La Société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 88.004 DT relative à la mise à la disposition à BINA TRADE d'un étage du nouveau siège social ayant une superficie de 335 m² et ce du 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 juillet 2018.
- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 641.363 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 90.972 DT au 31 décembre 2018.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2018 à 19.339.568 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<u>31-déc-18</u>	<u>31-déc-17</u>
Traites impayées	14 837 424	14 837 424
Factures impayés	2 731 829	2 731 829
Autres créances	1 561 286	1 561 286
Chèque en coffre	300.000	300.000
Total des créances BINA TRADE	19 430 540	19 430 540
Solde fournisseur BINA TRADE	(90.972)	(218.199)
Solde BINA TRADE net	19 339 568	19 212 341

3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à un montant hors taxes de 592.418 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} Août 2016.

- Au cours de l'exercice 2018, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en hors taxes de 36.903 DT. Le solde client de la société «STE SONOTRAV» est débiteur de 978 DT au 31 décembre 2018.

4- EL KARAMA HOLDING

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2018 s'élève à 344.000 DT.

Le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés s'élève à 6.174.006 DT au 31 décembre 2018.

5- Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)

- Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » dont M. Mongi TRIMECH actionnaire, est débiteur de 25.467 DT au 31 décembre 2018.

6- Autres parties liées

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<u>Autres actifs courants</u>	<u>31-déc-18</u>	<u>31-déc-17</u>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	146 481	151 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
Total actifs	775 069	780 069
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
Total passifs	42 592	42 592

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 146.481 DT au 31 décembre 2018.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société « JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2018. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 31 décembre 2018.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES après annulation de caution s'élève à 5.768 DT au 31 décembre 2018.

- (d) La société Carthage Cement a signé le 1^{er} Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 31 décembre 2018.

Rémunération des dirigeants clés

Les rémunérations du dirigeant de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13 ^{ème} provisionnés en 2018 à verser en 2019	277 772
Avantages en nature	14 230
Charges patronales	69 452
Total bruts	361 454
Salaires nets	159 480

NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	272.348 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	39.273.512 DT
d) Impayés Commerciaux non débités	3.482.163 DT
TOTAL	1.158.416.722 DT
2/ Engagements reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	8.820.000 DT
TOTAL	8.820.000 DT

NOTE N°29 : Solde intermédiaire de gestion

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2018 :

	Au 31/12/2018	% PE	Au 31/12/2017	% PE	Variation en DT	Variation en %
Revenus	238 225 803	105%	172 929 203	90%	65 296 600	38%
Production Immobilisée	11 362 031	5%	9 505 097	5%	1 856 934	20%
Produits d'Exploitation	249 587 834	110%	182 434 300	95%	67 153 534	37%
Variation des stocks de produits Finis	(23 585 841)	-10%	10 582 564	5%	(34 168 405)	-323%
Production de L'exercice	226 001 993	100%	193 016 864	100%	32 985 129	17%
Achats consommés	146 959 416	65%	124 278 750	64%	22 680 666	18%
Marge sur Cout Matière	79 042 577	35%	68 738 114	36%	10 304 463	15%
Autres charges externes	17 991 978	8%	12 415 583	6%	5 576 395	45%
Valeur Ajoutée Brute	61 050 599	27%	56 322 530	29%	4 728 068	8%
Charges de personnel	28 522 116	13%	28 553 499	15%	(31 384)	0%
Impôts et taxes	604 206	0%	579 323	0%	24 883	4%
Résultat Brut d'exploitation	31 924 276	14%	27 189 708	14%	4 734 569	17%
Dotations aux amortissements et aux provisions	45 221 111	20%	44 326 267	23%	894 845	2%
Résultat d'exploitation	(13 296 835)	-6%	(17 136 559)	-9%	3 839 724	-22%
Charges diverses ordinaires	(4 124 873)	-2%	(3 429 900)	-2%	(694 973)	20%
Charges financières	(65 080 776)	-29%	(49 392 236)	-26%	(15 688 540)	32%
Produits divers ordinaires	6 941 854	3%	1 339 194	1%	5 602 660	418%
Produits financiers	74 833	0%	87 992	0%	(13 159)	-15%
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt	(75 485 797)	-33%	(68 531 509)	-36%	(6 954 288)	10%
Impôt sur les sociétés	(500 360)	0%	(401 259)	0%	(99 101)	25%
Résultat Net de l'exercice après modification comptable	(75 986 157)	-34%	(68 932 768)	-36%	(7 053 388)	10%

5.4.1.5. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2018

✦ Note complémentaire sur la créance de BINA Trade

Le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.339.568 DT au 31 décembre 2018 (y compris les effets escomptés et non échus). Ce montant a atteint 20.406.342 DT au 30/11/2019. L'encours de la créance BINA TRADE est resté quasiment au même niveau depuis plusieurs exercices

Pour le recouvrement de ces montants, Carthage Cement a mis en place un programme d'apurement de cette créance qui consiste à accorder à la société BINA Trade un contrat de priorité pour l'activité transport de tous les besoins de Carthage Cement en l'occurrence le transport des agrégats, transferts intersites de marchandises, transport PetCoke, transport du clinker vers les ports, transport minerais de fer ainsi que l'achat et le transport des ciments sac et vrac pour la revente.

L'exécution de ce programme nécessite l'investissement de 9,4 MDT dont 1 MDT sous forme d'un crédit fournisseur de la part de Carthage Cement remboursable sur 6 mois.

Le remboursement des engagements de BINA Trade envers Carthage Cement est estimé sur 8 ans soit à l'horizon de 2024.

Aussi, la société BINA Holding (détenant 99,98% du capital de BINA Trade) a envoyé à Carthage Cement une Lettre de Confort en date du 14/06/2019 en se portant garant auprès de la société Carthage Cement de la dette qui lui est due par BINA Trade y compris les engagements contractuels pris par Carthage Cement envers BINA Trade.

Pour la réserve des commissaires aux comptes relative à la créance de BINA Trade, Carthage Cement s'engage à la provisionner sur les 3 exercices à venir soit 2020,2021 et 2022 au cas où BINA TRADE n'honore pas durant l'exercice 2020 les engagements pris pour rembourser une partie de ses impayés prévue par son plan de restructuration.

La société s'engage à provisionner le montant de la créance sur BINA Trade et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2020 sur trois années à parts égales.

✦ Note complémentaire sur la situation des contrôles fiscaux et sociaux

Carthage Cement a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi qu'un contrôle social. La situation de ces contrôles à fin décembre 2019 est donnée comme suit :

1- Le contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 (montant réclamé 7 228 764 DT)

La société a porté l'affaire devant la cour de cassation. La cours de Cassation n'a pas encore fixé de date d'audience.

La société Carthage Cement estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ce contrôle fiscal avant qu'un jugement définitif ne soit prononcé.

2- Le contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 (montant réclamé 619 552 DT)

La société a entrepris une opposition contre l'Administration Fiscale se rapportant à la taxation d'office infligée suite à ce contrôle fiscal. Le tribunal de 1ère instance a renvoyé l'affaire pour une audience pour le 29/01/2020.

La société Carthage Cement estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ce contrôle fiscal avant qu'un jugement définitif ne soit prononcé.

3- Le contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société « Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 (montant réclamé 171 998 DT)

L'Administration Fiscale a porté l'affaire devant la cour de cassation. La cours de Cassation n'a pas encore fixé de date d'audience.

La société Carthage Cement estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ce contrôle fiscal avant qu'un jugement définitif ne soit prononcé.

4- Un contrôle social couvrant les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327DT, ce montant a été totalement provisionné à la date du 30 juin 2019.

La société a formulé son opposition quant aux résultats et une audience est fixée en date du 12/02/2020 pour statuer sur le sort des éléments de redressement contestés.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 31 décembre 2018 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits).

✦ **Note complémentaire sur la continuité d'exploitation de Carthage Cement**

L'AGE de la société Carthage Cement réunie le 11/10/2019 a décidé une augmentation du capital de la société pour un montant de 223 774 733 DT et la restructuration de la dette de la société.

Carthage Cement estime que cette augmentation sera réalisée au cours du premier trimestre de 2020 et avant que la période de 4 mois suivant l'approbation des comptes de l'exercice 2018 par l'AGO (réunie le 06/12/2019) ne soit terminée (c'est-à-dire avant le 06/04/2020).

✦ **Note complémentaire sur les produits à recevoir des constructeurs de la cimenterie**

En 2016, la société s'est opposée auprès de groupement FLS du fond et du forme d'une dette générée par un MOU en date du 29/01/2014 qui n'a pas été confirmée par un avenant validé par le conseil d'administration, contrairement à ce qui est prévu au niveau de l'accord-cadre signé avec FLS.

De ce fait, Carthage Cement a constaté un gain 8.229.558 DT en 2016 et ce montant figure en tant que produit à recevoir dans les comptes de la Société en 2018. Aussi, FLS n'a plus jamais réclamer le montant.

Entre temps, CATHAGE CEMENT a gagné en appel le procès contre le groupement FLSMIDTH, EKON et PROKON pour un montant de 30 millions d'euro en date du 15/11/2019.

Par conséquent, Carthage Cement estime que l'incidence finale de cette affaire sera constatée dans ses comptes une fois un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif émis.

Carthage Cement n'a fait aucun ajustement en 2019.

✦ **Note complémentaire sur la mise en place d'un système de comptabilité analytique**

La société prévoit la mise en place d'un système de comptabilité analytique courant le premier semestre de 2020.

✦ **Note complémentaire sur les différends avec les constructeurs de la cimenterie**

La cour d'appel du pôle judiciaire et financier a rendu, le 15/11/2019, un arrêté d'appel en faveur de CARTHAGE CEMENT dans le cadre de l'affaire de surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie. Cette affaire est actuellement devant la cour de cassation. La Société juge qu'au vu des éléments disponibles actuellement, il n'y a pas lieu de constater ce gain dans les comptes de la société en l'attente d'un jugement définitif.

✦ Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan au 31/12/2018

Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties	271.348 DT					
LETTRE DE CREDIT						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques +	561.615.113 DT					
- Nantissements	557.256.748 DT					
c) Effets escomptés et non échus	39.273.512 DT					
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	1.158.416.722 DT					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle - Cautionnement - Aval - Autres garanties	8.820.000 DT					
b) Garanties réelles - Hypothèques - Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	8.820.000 DT-					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total						

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total		-	

✦ **Note complémentaire sur le résultat par action**

En DT	2018	2017
Résultat de la période	(75 986 092)	(68 932 768)
Nombre d'actions	172 134 413	172 134 413
Résultat par action	(0,441)	(0,400)

✦ **Note complémentaire sur le non-établissement d'états financiers consolidés et situation du terrain mis à la disposition de Carthage Cement :**

Carthage Cement est en train d'accomplir une formalité juridique pour régulariser le titre foncier du terrain, mis à sa disposition par la société « Les Carrelages de Berbères » depuis janvier 2011, auprès de l'AFI (Agence Foncière Industrielle) pour pouvoir l'acquérir auprès de la société « Les Carrelages de Berbères » et dissoudre par la suite ladite société.

La société Carthage Cement s'engage à consolider la société « Les Carrelages de Berbères » dans les états financiers de l'année 2020 en cas du non-accomplissement de la formalité citée ci-haut.

✦ **Note complémentaire à la note III-11 « transactions en monnaies étrangères »**

La société n'applique pas une couverture de change

✦ **Note complémentaire à la note 3 « immobilisations financières »**

Les placements à long terme correspondent aux titres participation détenus par Carthage Cement dans la société « Les Carrelages de Berbère ». Ces placements sont détenus dans l'intention de les conserver durablement. Les placements sont comptabilisés à leur coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Aucune provision n'est constatée à ce titre.

✦ **Note complémentaire à la note 7 « liquidités et équivalents de liquidités »**

Détail de la rubrique « Blocage et déblocage » :

Il s'agit de montants bloqués par la banque pour des raisons différentes, soit sur décision du tribunal soit sur décision de la douane pour caution.

Le détail de ces montants est donné comme suit :

Date	Intitulé	Let	Débit	Crédit
23/03/2015	Blocage receveur des finances BINA Corp		4 617,603	0,000
12/06/2015	Blocage certification c4531101		13 555,837	0,000
09/08/2016	Blocage/saisi arrêt Staroil		186 633,230	0,000
25/10/2016	SAISI ARRET RET GARANTIE MBG		22 338,312	0,000
02/08/2017	Blocage Compte associé Slim RIAHI		206,880	0,000
05/07/2018	Blocage 17% SUR BAO 2872MD	cr	95 000,000	0,000
04/09/2018	Blocage 17% SUR BAO 2872MD	cr	488 000,000	0,000
10/09/2018	Blocage 17% SUR BAO 2872MD	cr	302 814,000	0,000
10/09/2018	Déblocage 17% - Suite Paiement Ech Fin du 05/09/18	cr	0,000	347 700,000
12/09/2018	Déblocage blocage du 10/09/18	cr	0,000	203 000,000
12/09/2018	Déblocage blocage du 10/09/18	cr	0,000	43 000,000
05/11/2018	Déblocage blocage 17% - Suite Paiement Ech Fin du 05/11/18	cr	0,000	76 000,000
05/12/2018	Déblocage blocage 17% - Suite Paiement Ech Fin du 05/12/18	cr	0,000	64 300,000
26/12/2018	Blocage 17% (3 922 597,637 - 2 932 000 DT) BAO	cr	133 368,000	0,000
29/11/2018	Blocage / 15% INT BAO	cs	62 713,451	0,000
27/12/2018	Blocage / 15% INT BAO	cs	18 620,323	0,000
28/12/2018	Blocage / 15% INT BAO	cs	57 107,108	0,000
31/12/2018	Blocage / 15% INT BAO	cs	310 287,929	0,000
28/12/2018	Blocage Préavis CHq2157684		14 151,964	0,000
31/12/2018	Blocage Préavis CHq2157717		379,944	0,000
14/12/2018	Blocage Préavis CHq 1960418		4 535,649	0,000
27/12/2018	Blocage Préavis CHq 1960454		27 869,042	0,000
18/12/2018	Blocage Préavis CHQ5649874		8 239,379	0,000
31/12/2018	Blocage Préavis CHQ5649882		21,329	0,000
			1 750 459,980	734 000,000

✦ **Note complémentaire à la note 12 « provisions pour risques et charges »**

Le détail de la rubrique Autres provisions pour risques et charges est donné comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Taxation 2011-2012	784 952
Provision contrôle fiscal 2011-2012	121 600
Pénalités de retard sur impayés des emprunts	1 982 650
Assurance décennale EKON 2013/2023	549 839
Total autres provisions pour risques et charges	3 439 041

Pour le passif d'impôt, il est relatif à la plus-value sur scission avec la GCN

✦ **Note complémentaire à la note 14 « autres passifs courants »**

Le détail de la dette envers AL KARAMA HOLDING est le suivant :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Dette El Karama Holding en principal	4 300 000
Interet El Karama Holding	1 582 895
Total	5 882 895

Le montant de la provision pour risques et charges de 3.168 444 DT correspond à :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Provision sur litiges en prud'homme	275 820
Estimation du risque fiscal et social	2 892 624
Total	3 168 444

✦ **Note complémentaire à la note 20 « dotations aux amortissements et aux provisions »**

Le détail de la rubrique « provisions pour risques et charges » au 31/12/2018 est donné comme suit :

Libellé	Dotations de 2018
Provision départ à la retraite	230 445
Provision paiement EKON	274 920
Redressement CNSS	2 892 624
Provision litiges en cours	69 512
Total	3 467 501

✦ **Note complémentaire à l'état de résultat au 31/12/2018**

1- Taux de marge :

Le taux de marge de la société a enregistré une baisse de 12% en 2018 par rapport à 2017 (40% en 2018 contre 52% en 2017)

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Revenus} - (\text{Achats consommés} \pm \text{variation de stocks})}{(\text{Achats consommés} \pm \text{variation de stocks})}$$

Cette diminution est due à l'augmentation (Achats consommés ± variation de stocks) de 50% contre une augmentation de revenus de 38%.

En effet, la charge de l'électricité et du Gaz est la principale composante qui a impacté la performance de Carthage Cement en 2018. Elle a augmenté de 86,8% entre 2017 et 2018 passant de 43,3 MDT en 2017 à 80,9 MDT en 2018. Aussi, le ratio Achats non stockés (Electricité et Gaz) / Revenus est passé de 25% en 2017 à 34% en 2018 (+9%).

Un autre facteur qui explicatif de la diminution du taux de marge est la hausse importante des ventes de clinker à l'export (+48,3 MDT) qui représente une marge faible par rapport aux autres produits de Carthage Cement.

2- Augmentation des charges de transport :

L'augmentation de la rubrique « Transports » de 4,98MDT est due à l'augmentation des charges de transport sur ventes liées aux opérations d'exportation de clinker conclue avec la société CIMAF en 2018.

3- Les autres pertes ordinaires :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Pénalités sur les retards de paiement des déclarations fiscales	631 061
Autres pertes ordinaires	24 428
Total	655 489

✦ Note complémentaire sur les événements postérieurs à la clôture

La cour d'appel du pôle judiciaire et financier a rendu un arrêté d'appel en faveur de CARTHAGE CEMENT dans le cadre de l'affaire de surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie. Cette affaire est actuellement devant la cour de cassation. La Société juge qu'au vu des éléments disponibles actuellement, il n'y a pas lieu d'ajuster les états financiers intermédiaires en l'attente d'un jugement définitif.

5.4.1.6. Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2018

✦ Note rectificative de la note n°2 : Tableau des immobilisations et des amortissements

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2018	
	AU 31/12/2017	Additions 2018	Transfert 2018	Cession/Réglu 2018	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Dotation 2018	Cession/Réglu 2018		AU 31/12/2018
Fonds de commerce	2 700 000				2 700 000	1 080 370	135 000		1 215 370	1 484 630
Logiciels	605 770				605 770	538 871	63 303		602 174	3 597
Licence	280 324	146 283	145 253		571 860	74 029	67 985		142 014	429 846
Frais de recherches et de développements	12 348				12 348	12 348			12 348	0
Immobilisations incorporelles encours	401			(401)	0	0			0	0
Total immobilisations incorporelles	3 598 843	146 283	145 253	(401)	3 889 978	1 705 617	266 288	0	1 971 905	1 918 073
Terrain	2 965 922				2 965 922				0	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 589 170	196 178	18 927		3 804 275	1 696 332	292 352		1 988 684	1 815 591
Carrière	111 707 060	0	0		111 707 060	26 809 694	2 234 143		29 043 838	82 663 222
Constructions	450 028 824		9 506 484		459 535 307	108 361 281	20 063 184		128 424 465	331 110 843
Installations techniques cimenterie	337 544 333	87 302			337 631 636	71 111 537	16 901 976		88 013 513	249 618 123
Installation climatiseurs	102 066				102 066	102 066			102 066	(0)
Installation téléphonique	162 560				162 560	162 560			162 560	0
Engins de carrière acquis en leasing	20 988 692	1 043 518			22 032 210	17 837 305	1 230 765		19 068 070	2 964 141
Matériel de transport	972 698	2 353			975 051	925 019	29 247		954 266	20 784
Matériel de transport acquis en leasing	4 437 125	90 901			4 528 026	3 461 705	373 811		3 835 516	692 510
Matériel industriel	13 049 060	90 001			13 139 060	12 480 242	107 484		12 587 726	551 335
Matériel informatique	984 131	51 659	78 951		1 114 741	935 549	26 503		962 052	152 689
Mobilier & Matériel de bureau	981 154	46 642		(916)	1 026 881	776 701	79 213		855 915	170 966
Matériels Ready Mix	62 889				62 889	22 657	3 144		25 801	37 088
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411				11 644 411	11 637 483	99 475		11 736 958	(92 547)
Immobilisations corporelles encours	10 831 162	11 703 246	(9 749 616)	(4 119)	12 780 673	0	0		0	12 780 673
Total immobilisations corporelles	970 051 257	13 311 800	(145 253)	(5 035)	983 212 768	256 320 133	41 441 296	0	297 761 430	685 451 338
Total des immobilisations	973 650 100	13 458 082	(0)	(5 436)	987 102 745	258 025 750	41 707 584	0	299 733 335	687 369 411

✦ **Note rectificative de la note n°29 : Solde intermédiaire de gestion**

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2018 :

	Au 31/12/2018	% PE	Au 31/12/2017	% PE	Variation en DT	Variation en %
Revenus	238 225 803	105%	172 929 203	90%	65 296 600	38%
Production Immobilisée	11 362 031	5%	9 505 097	5%	1 856 934	20%
Produits d'Exploitation	249 587 834	110%	182 434 300	95%	67 153 534	37%
Variation des stocks de produits Finis	(23 585 841)	-10%	10 582 564	5%	(34 168 405)	-323%
Production de L'exercice	226 001 993	100%	193 016 864	100%	32 985 129	17%
Achats consommés	146 959 416	65%	124 278 750	64%	22 680 666	18%
Marge sur Cout Matière	79 042 577	35%	68 738 114	36%	10 304 463	15%
Autres charges externes	17 991 978	8%	12 415 583	6%	5 576 395	45%
Valeur Ajoutée Brute	61 050 599	27%	56 322 530	29%	4 728 068	8%
Charges de personnel	28 522 116	13%	28 553 499	15%	(31 384)	0%
Impôts et taxes	604 206	0%	579 323	0%	24 883	4%
Résultat Brut d'exploitation	31 924 276	14%	27 189 708	14%	4 734 569	17%
Dotations aux amortissements et aux provisions	45 221 111	20%	44 326 267	23%	894 845	2%
Résultat d'exploitation	(13 296 835)	-6%	(17 136 559)	-9%	3 839 724	22%
Charges diverses ordinaires	(4 124 873)	-2%	(3 429 900)	-2%	(694 973)	20%
Charges financières	(65 080 776)	-29%	(49 392 236)	-26%	(15 688 540)	32%
Produits divers ordinaires	6 941 854	3%	1 339 194	1%	5 602 660	418%
Produits financiers	74 833	0%	87 992	0%	(13 159)	-15%
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt	(75 485 797)	-33%	(68 531 509)	-36%	(6 954 288)	-10%
Impôt sur les sociétés	(500 295)	0%	(401 259)	0%	(99 036)	25%
Résultat Net de l'exercice après modification comptable	(75 986 092)	-34%	(68 932 768)	-36%	(7 053 324)	-10%

5.4.1.7. Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2018

✦ **Note explicative de la note III-5 « les stocks »**

La répartition des charges indirectes pour déterminer le coût de la production des produits finis et semi-finis est basée sur :

- Les heures machine pour l'activité agrégats et l'utilisation des explosifs
- Rapport NLS pour l'activité cimenterie

5.4.1.8. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de Carthage Cement arrêtés au 31/12/2018

a. Rapport général

Page - 3



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis le 18 novembre 2019

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 37.863.454 DT, y compris la perte de l'exercice qui s'élève à 75.986.092 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CARTHAGE CEMENT au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.339.568 DT au 31 décembre 2018 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE est resté quasiment au même niveau depuis plusieurs exercices et l'historique de la

créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.919.401 DT au 31 décembre 2018. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers, CARTHAGE CEMENT a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012 CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.
- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre

l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

- Un contrôle social couvrant les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 31 décembre 2018 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

2. Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note IV aux états financiers qui fait état des difficultés de trésorerie et d'exploitation rencontrées par la société. Ainsi, comme il est indiqué dans la note IV aux états financiers, la société n'a pas pu honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Par ailleurs, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs, et ce en raison des pertes cumulées ayant atteint - 320.686.427 DT au 31 décembre 2018.

Face à cette situation, la société a tenu une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a approuvé la décision de recapitalisation de la société à travers une augmentation du capital social en numéraire pour un montant de 223.774.733 DT.

Par ailleurs le management de la société nous a confirmé l'obtention des accords de principe, auprès de certaines institutions financières, pour le rééchelonnement des dettes bancaires et ce, dans le cadre du plan de restructuration financier de la société.

Sur la base de ces actions et d'autres éléments décrits dans la note IV aux états financiers, le management de la société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la société à honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, ainsi que de la réalisation du plan de restructuration financier proposé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 40.566.057 DT et provisionnées à hauteur de 2.242.656 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour une valeur brute de 52.541.521 DT provisionnée à hauteur de 472.805 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 6 aux états financiers. Les comptes de la société au 31 décembre 2018 incluent un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la société une fois un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif émis.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société. Nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée.

Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Comme indiqué ci-haut, la société a convoqué une assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2019 qui a décidé la continuité d'exploitation de la société et ce, suite à l'enregistrement des fonds propres au 31 décembre 2017 au-dessous de la moitié du capital social. Toutefois, suite aux pertes enregistrées en 2018, les fonds propres de la société au 31 décembre 2018 sont devenus négatifs. Compte tenu de cette situation, il y'a lieu d'envisager la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire à l'effet de se prononcer sur la continuité de la société et sur la régularisation de la situation conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**



Ahmed SAHNOUN

F.M.B.Z KPMG TUNISIE



Mohamed HZAMI

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
MEMBRE KPMG
Société de droit tunisien - RC: 8148
Tunis - 117 Fax: 71 194 117
Email: fmbz@kpmg.c

Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Deloitte & Touche
Deloitte & Touche Coopers Ltd
117, rue de la Harpe - Rue de la Harpe
75013 Paris - France
Tél: 216 71 194 800 / 71 983 900
Fax: 216 71 861 789

b. Rapport spécial



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789
RC B18851 1997 . Id.Fisc- 033432 B.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis le 18 novembre 2019

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous avons identifié les opérations et conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé :

- 1- Au cours de l'exercice 2018, la société «SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT» ou «société») du béton pour un montant (hors taxes) de 36.903 DT. Le solde client de la société «SONOTRAV» est débiteur de 978 DT au 31 décembre 2018.

- 2- Le solde client de la société «OCEAN TRADING COMPANY» dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire est débiteur de 25.467 DT au 31 décembre 2018. Aucune transaction n'a eu lieu avec cette société en 2018.
- 3- La société a conclu courant 2018 des nouveaux accords de rééchelonnement des dettes bancaires pour un montant de 47 674 650 DT pour le remboursement des échéances impayées pour un montant de 53 576 092 DT.
- 4- Au cours de l'exercice 2018, la société a contracté deux contrats de location financement pour un montant total de 1.220.845 DT auprès de l'Arab Tunisian Leasing avec les taux d'intérêt annuels de 10.8% et 11.95%.
- 5- Au cours de l'exercice 2018, les comptes courants actionnaires ont été mouvementés, en sus des intérêts encourus de l'exercice de 9.204.445 DT, par la constatation de la TVA récupérable sur les intérêts de BINA CORP relatifs aux exercices 2009 à 2018 pour un montant de 372.259 DT. Au cours de 2018, la société a procédé au paiement à BINA CORP d'un montant de 5.000 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

- 1- Votre conseil d'administration réuni le 3 avril 2015, a autorisé le directeur général à contracter auprès d'un pool bancaire des crédits pour un montant global de 466.478.450 DT et ce pour la consolidation des anciens crédits à court, moyen et long termes et le rééchelonnement de leur remboursement.

Les nouveaux crédits à long terme sont remboursables sur une durée de 10 ans avec une année de grâce en principal et un taux d'intérêt de TMM+2,5%. Les nouveaux crédits à moyen terme sont remboursables sur une durée de 5 ans avec les mêmes conditions.

- 2- La société a conclu, en date du 24 septembre 2013, un contrat d'emprunt avec la société El Karama Holding pour un montant de 5.000.000 DT portant un taux intérêt annuel de 8%. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2018 s'élève à 344.000 DT. Le solde de la dette envers EL KARAMA Holding s'élève au 31 décembre 2018 à 6.174.006 DT.
- 3- CARTHAGE CEMENT a contracté le 22 février 2016 un crédit auprès d'Amen Bank pour un montant de 2.800.000 DT remboursable sur une durée de 7 ans et avec un taux d'intérêt annuel de 6,75%.
- 4- Au 31 décembre 2018, les dettes de CARTHAGE CEMENT liées à des contrats de location financement s'élèvent à un montant total de 2.578.421 DT dont 978.421 DT à moins d'un an et 1.600.000 DT à plus d'un an.

- 5- Au 31 décembre 2018, les concours bancaires obtenus par CARTHAGE CEMENT totalisent un montant de 44.091.934 DT.
- 6- Au 31 décembre 2018, le solde des billets de trésorerie, des crédits mobilisables et des crédits de financement en devise conclus par CARTHAGE CEMENT s'élève respectivement à 1.200.000 DT, 25.529.000 DT et 2.984.900 DT.
- 7- CARTHAGE CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société «BINA CORP» et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant de 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces conventions de compte courant ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 et qui sont détaillés dans la note 26 aux états financiers relative aux parties liées.

Les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2018 un solde de 115.235.377 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	25 312 379
Intérêts sur compte courant BINA CORP	33 535 634
Total	<u>115 235 377</u>

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au titre de l'exercice 2018, s'élèvent 9.204.445 DT.

- 8- CARTHAGE CEMENT a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, CARTHAGE CEMENT s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire. BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de CARTHAGE CEMENT. Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, CARTHAGE CEMENT a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par BINA TRADE. CARTHAGE CEMENT a réalisé en 2018, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 729.544 DT. L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2018 à 19.430.540 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

- 9- La société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 88.004 DT relative à la location à BINA TRADE d'un étage du siège social.
- 10- La société BINA Trade a facturé en 2018 à CARTHAGE CEMENT des frais de transport de matières pour un montant de 641.363 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 90.972 DT au 31 décembre 2018.
- 11- En juillet 2012, CARTHAGE CEMENT a conclu avec Monsieur Fathi Neifar (actionnaire de la société) un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société, pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Le contrat prévoit une majoration de 5% à partir de la deuxième année. Un avenant au contrat a été signé le 18 août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} août 2016. Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. La charge de location constatée à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à un montant hors taxes de 592.418 DT.
- 12- La société «Les Carrelages de Berberes» a mis à la disposition de CARTHAGE CEMENT un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à CARTHAGE CEMENT. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance nette sur la société « Les Carrelages de Berberes » d'un montant de 146.481 DT au 31 décembre 2018.

C- Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- Le conseil d'administration du 1^{er} Juillet 2014, a nommé Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :
 - Un salaire mensuel net de 10.000 DT en sus des primes conventionnelles ;
 - La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
 - La prise en charge de la consommation de carburant avec un plafond de 1.000 DT par mois ;
 - La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

La rémunération du Directeur Général de la société, telle qu'elle ressort des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13 ^{ème} provisionnés en 2018 à verser en 2019	277 772
Avantages en nature	14 230
Charges patronales	69 452
Total bruts	361 454
Salaires nets	159 480

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

Ahmed SAHNOUN

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F.
61719
Membre Préposé aux Comptes Associés Ltd
Tunis, Parc - King Fahd 1, 1053
1053 Les Berges du Lac - 1053
Tél: 216 71 194 000 / 71 98 000
Fax: 216 71 981 789

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mohamed HZAMI

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Royal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 810863T/A/2018 - RC: B148982002
Tél: 71.194 000 / Fax: 71.194.320
E-mail: fmbz@kpmg.cc.tn

5.4.1. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2018

En DT

Produits	2 018			Charges	2 017			2 016	Soldes	2 018		
	2 018	2 017	2 016		2 018	2 017	2 016			2 018	2 017	2 016
Revenus	238 225 803	172 929 203	196 140 117	Coût des matières premières	146 959 416	124 278 750	118 768 313					
Production Immobilisée	11 362 031	9 505 097	15 946 727									
Variation des stocks de produits finis	(23 585 842)	10 582 564	(2 192 038)									
Production	226 001 992	193 016 864	209 894 806	Achats consommés	146 959 416	124 278 750	118 768 313	Marge sur coût matières	79 042 576	68 738 114	91 126 493	
Marge sur coût matière	79 042 576	68 738 114	91 126 493	Autres charges externes	17 991 978	12 415 584	13 918 854					
Total	79 042 576	68 738 114	91 126 493	Total	17 991 978	12 415 584	13 918 854	Valeur ajoutée brute	61 050 598	56 322 530	77 207 639	
Valeur ajoutée brute	61 050 598	56 322 530	77 207 639	Impôts et taxes	604 206	579 323	634 282					
				Charges de personnel	28 522 116	28 553 499	26 689 688					
Total	61 050 598	56 322 530	77 207 639	Total	29 126 322	29 132 822	27 323 970	Excédent brut d'exploitation	31 924 276	27 189 708	49 883 669	
Excédent brut d'exploitation	31 924 276	27 189 708	49 883 669	Autres pertes ordinaires	4 124 873	3 429 900	1 001 961					
Autres produits ordinaires	6 941 854	1 339 194	9 446 833	Charges financières	65 080 776	49 392 236	46 394 788					
Produits de placement	74 833	87 992	122 726	Dotations aux amts et provis	45 221 111	44 326 267	57 616 191					
Total	38 940 963	28 616 894	59 453 228	Total	114 426 760	97 148 403	105 012 940	Résultat des act ord avant impôt	(75 485 797)	(68 531 509)	(45 559 712)	
Résultats positifs des act ord avant impôt				Résultats négatifs des act ord avant impôt	(75 485 797)	(68 531 509)	(45 559 712)					
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires								
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables								
				Impôt sur le résultat ordinaire	500 295	401 259	433 442					
Total	0	0	0	Total	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)	Résultat net de l'exercice	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)	

5.4.2. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018

<i>(en DT)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2016 avant affectation	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(25 669 028)	(113 135 872)	(45 993 154)	107 055 406
Affectation du résultat 2016 (AGO du 17/07/2017)					(2 317 866)	(43 675 288)	45 993 154	0
Résultat de l'exercice 2017							(68 932 768)	(68 932 768)
Soldes au 31 Décembre 2017 avant affectation	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(27 986 894)	(156 811 161)	(68 932 768)	38 122 638
Affectation du résultat 2017 (AGO du 06/07/2018)					(25 473 746)	(43 459 023)	68 932 768	0
Résultat de l'exercice 2018							(75 986 092)	(75 986 092)
Soldes au 31 Décembre 2018 avant affectation	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(53 460 640)	(200 270 182)	(75 986 092)	(37 863 454)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 06/12/2019)					(34 278 508)	(41 707 584)	75 986 092	
Solde au 31/12/2018 après affectation du résultat 2018	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(87 739 148)	(241 977 766)		(37 863 454)

5.4.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2018

Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties	271.348 DT					
LETTRE DE CREDIT						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques +	561.615.113 DT					
- Nantissements	557.256.748 DT					
c) Effets escomptés et non échus	39.273.512 DT					
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	1.158.416.722 DT					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle - Cautionnement - Aval - Autres garanties	8.820.000 DT					
b) Garanties réelles - Hypothèques - Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	8.820.000 DT-					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total						

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total	-		

5.4.4. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation (en DT)	2016	2017	2018
RESULTAT NET COMPTABLE	(45 993 154)	(68 932 768)	(75 986 092)
RÉSULTAT COMPTABLE avant imputation des amortissements	11 269 574	(25 473 746)	(34 278 508)
A RÉINTÉGRER			
Pénalités et PV de retard	1 001 512	3 417 082	1 679 790
Réintégrations Amortissement fonds de commerce	135 000	135 000	135 000
Réintégration Dotations aux provisions	353 463	867 245	3 513 528
Pertes de change non réalisées	408 392	233 310	2 389 625
Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	274 347		
Contribution conjoncturelle	1 500		
Timbres de voyage	180		
Impôt sur les sociétés	433 442	401 259	500 295
TOTAL A REINTEGRER	2 607 836	5 053 896	8 218 237
A DEDUIRE			
Reprise sur prov, et amortissements compte	289 971	313 927	58 565
Gains de change réintégrés aux résultats des années antérieurs		224 725	
Gains de change non réalisés	0		3 715 371
TOTAL A DEDUIRE	289 971	538 652	3 773 936
Résultat fiscal avant imputation des amortissement	13 587 439	(20 958 502)	(29 834 207)
A DÉDUIRE			
	57 262 728	43 459 022	41 707 584
Résultat après imputation des amortissement	(43 675 290)	(64 417 524)	(71 541 791)
RESULTAT FISCAL	(43 675 290)	(64 417 524)	(71 541 791)
IS MINIMUM D'IMPOTS	433 442	401 259	500 295
Calcul I/S			
A DÉDUIRE	2 371 613	2 603 886	5 076 843
A REPORTER	(1 938 171)	(2 202 628)	(4 576 548)

5.4.5. AFFECTATIONS DES RESULTATS DE TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2018	2017	2016
Résultat de l'exercice	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)
Résultats reportés	(48 945 396)	(27 986 894)	(25 669 028)
Amortissements différés	(200 270 183)	(156 811 161)	(113 135 872)
Pertes non reportables	(4 515 244)	0	0
Premier reliquat	(329 716 915)	(253 730 823)	(184 798 054)
Réserves légales	0	0	0
Deuxième reliquat	(329 716 915)	(253 730 823)	(184 798 054)
Distribution de dividendes	0	0	0
Résultat reporté après affectation	(329 716 915)	(253 730 823)	(184 798 054)

5.4.6. EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2018	2017	2016
Capital social (en DT)	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Valeur nominale (en DT)	1	1	1
Résultat net (en DT)	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)
Dividendes (en DT)	0	0	0
Nombre d'actions à la date de distribution	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Résultat net par action (en DT)	-0,441	-0,400	-0,267
Dividendes par action (en DT)	0,000	0,000	0,000
Taux de dividendes en % du nominal	0,00%	0,00%	0,00%
Taux de distribution	0,00%	0,00%	0,00%
Date de mise en paiement			

5.4.7. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

	2018	2017	2016
Capital social (en DT)	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Nombre d'actions	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Valeur nominale (en DT)	1	1	1
Résultat d'exploitation (en DT)	(13 296 835)	(17 136 559)	(7 732 522)
Résultat d'exploitation par action (en DT)	(0,077)	(0,100)	(0,045)
Résultat avant impôt (en DT)	(75 485 797)	(68 531 509)	(45 559 712)
Résultat avant impôt par action (en DT)	(0,439)	(0,398)	(0,265)
Résultat net (en DT)	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)
Résultat net par action (en DT)	(0,441)	(0,400)	(0,267)
Résultat net/capital social (en %)	-44,14%	-40,05%	-26,72%

5.4.8. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2018	2017	2016
Résultat net de l'exercice	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions	45 221 111	44 326 267	57 616 191
Marge brute d'autofinancement	-30 764 981	-24 606 501	11 623 037

5.4.9. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

En DT	2018	2017	2016
Capitaux propres avant affectation	(37 863 454)	38 122 638	107 055 406
Passifs non courants	444 906 239	480 730 040	488 160 291
Capitaux permanents	407 042 785	518 852 678	595 215 697
Actifs non courants	697 962 588	721 543 332	753 086 689
Fonds de roulement	(290 919 803)	(202 690 654)	(157 870 992)
Stocks	52 068 715	73 801 324	69 302 252
Clients et comptes rattachés	38 323 401	27 863 623	20 621 813
Autres actifs courants	26 374 812	21 739 218	23 830 294
Actifs circulants	116 766 928	123 404 165	113 754 359
Fournisseurs et comptes rattachés	99 812 140	92 458 676	86 700 588
Autres passifs courants	112 226 625	80 170 196	61 080 096
Passifs financiers (emprunts à moins d'un an)	102 331 275	65 155 465	59 567 798
Passifs circulants	314 370 040	237 784 337	207 348 482
Besoin en Fonds de roulement	(197 603 112)	(114 380 172)	(93 594 123)
Liquidité et équivalent de liquidité	1 821 328	5 382 152	3 094 445
Concours bancaires (y compris crédits de financement)	95 138 019	93 692 632	67 371 314
Trésorerie nette	(93 316 691)	(88 310 480)	(64 276 869)

5.4.10. INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS FINANCIERS

a. Indicateurs de gestion

En DT	2018	2017	2016
Actifs non courants	697 962 588	721 543 332	753 086 689
Actifs courants	118 588 256	128 786 316	116 848 804
Stocks nets	52 068 715	73 801 324	69 302 252
Clients et comptes rattachés nets	38 323 401	27 863 623	20 621 813
Liquidités et équivalents de liquidités	1 821 328	5 382 152	3 094 445
Total bilan	816 550 844	850 329 648	869 935 493
Capitaux propres avant résultat	38 122 638	107 055 406	153 048 560
Capitaux propres avant affectation	(37 863 454)	38 122 638	107 055 406
Passifs non courants	444 906 239	480 730 040	488 160 291
Passifs courants	409 508 059	331 476 970	274 719 796
Fournisseurs et comptes rattachés	99 812 140	92 458 676	86 700 588
Capitaux permanents	407 042 785	518 852 678	595 215 697
Total Passifs	854 414 298	812 207 010	762 880 087
Chiffre d'affaires (revenus)	238 225 803	172 929 203	196 140 117
Total produits d'exploitation	249 587 834	182 434 300	212 086 844
Production (1)	226 001 992	193 016 864	209 894 806
Achats consommés (2)	146 959 416	124 278 750	118 768 313
Marge/coût matière (1)-(2)	79 042 576	68 738 114	91 126 493
Charges de personnel	28 522 116	28 553 499	26 689 688
Charges financières nettes	65 080 776	49 392 236	46 394 788
Résultat d'exploitation	(13 296 835)	(17 136 559)	(7 732 522)
Résultat net	(75 986 092)	(68 932 768)	(45 993 154)

b. Ratios financiers

	2018	2017	2016
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	85,48%	84,85%	86,57%
Stocks / Total Bilan	6,38%	8,68%	7,97%
Actifs courants / Total bilan	14,52%	15,15%	13,43%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	4,67%	12,59%	17,59%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	-4,64%	4,48%	12,31%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	-8,51%	7,93%	21,93%
Passifs non courants / Total bilan	54,49%	56,53%	56,11%
Passifs courants / Total bilan	50,15%	38,98%	31,58%
Passifs / Total bilan	104,64%	95,52%	87,69%
Capitaux permanents / Total Bilan	49,85%	61,02%	68,42%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	11,43%	15,65%	12,58%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	-5,33%	-9,39%	-3,65%
Charges financières nettes / Total produits d'exploitation	26,08%	27,07%	21,88%
Résultat d'exploitation / Charges financières nettes	-20,43%	-34,69%	-16,67%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	-659,18%	478,55%	198,11%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avants affectation / Capitaux permanents	-9,30%	7,35%	17,99%
Ratios de liquidité			
Ratio de liquidité générale : Actifs courants / Passifs courants	28,96%	38,85%	42,53%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants- Stocks) / Passifs courants	16,24%	16,59%	17,31%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	0,44%	1,62%	1,13%
Ratios de rentabilité			
ROE : Résultat net / Capitaux propres avant résultat	-199,32%	-64,39%	-30,05%
ROA : Résultat net / Total bilan	-9,31%	-8,11%	-5,29%
Résultat net / Capitaux permanents	-18,67%	-13,29%	-7,73%
Marge sur coût matière / Total production	34,97%	35,61%	43,42%
Résultat net / Total produits d'exploitation	-30,44%	-37,78%	-21,69%
Autres ratios			
Délais de règlement des fournisseurs (en jours) *	205	225	221
Délais de recouvrement clients (en jours) **	49	49	32

* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés*1,19)

** (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires*1,19)

5.4.11. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS OU GARANTIS PAR CARTHAGE CEMENT

Néant.

5.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2019 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne l'absence de constatation des provisions nécessaires pour dépréciation des créances et des provisions pour risque fiscal et risque social. Cette situation outre le fait qu'elle a fait l'objet de réserves des commissaires aux comptes de la société, est contraire aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment à la convention de prudence.

A signaler à ce niveau que la société a fourni pour les besoins du présent prospectus des états financiers pro forma tenant comptes des provisions requises (voir page 161)

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, exigées par le système comptable des entreprises et notamment :

- Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC 01 norme générale.
- Un état des engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note portant sur le résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.
- Une note sur les immobilisations acquises en leasing comportant les informations prévues par les dispositions du paragraphe 28 de la NC 41 relative aux contrats de location et notamment :
 - un rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre de la location à la date de clôture et leur valeur actualisée,
 - à la date de clôture, le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée, pour chacune des périodes suivantes : (i) à moins d'un an ; (ii) à plus d'un an et moins de cinq ans ; (iii) à plus de cinq ans,
 - les loyers conditionnels inclus dans les charges de la période,
 - le total, à la date de clôture, des futurs paiements minimaux de contrats de sous-location que l'on s'attend à recevoir au titre de contrats de sous-location non résiliables,
 - une description générale des dispositions significatives des contrats de location du preneur.
- Une note complémentaire à la note 3 « Immobilisations financières » relative aux titres de participation et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 portant notamment sur :
 - les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements,
 - un état des placements à long terme indiquant par catégorie ou nature de placement : le coût d'acquisition, le pourcentage de détention s'il y a lieu, la provision constituée, le cas échéant.
- Une note complémentaire à la note 4 « Autres actifs non courants » sur les charges à répartir comptabilisées, comportant toutes les informations exigées par la NC 10 relative aux charges reportées et notamment :
 - la valeur brute des charges à répartir, le montant cumulé des résorptions et leur valeur nette à la date de clôture de l'exercice ;
 - le montant des résorptions des charges à répartir au titre de l'exercice ;
 - les méthodes de résorption utilisées et, le cas échéant, les taux correspondants.

- Une note sur l'état des flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC 01 norme générale.

La société Carthage Cement s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 et suivants.

5.5.1. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2019
5.5.1.1. Bilan arrêté au 30/06/2019

En DT	Notes	30-juin 2 019	31-déc 2018	30-juin 2 018
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 931 023	3 889 979	3 706 484
Moins : amortissements II		(2 101 140)	(1 971 905)	(1 856 279)
	1	1 829 883	1 918 073	1 850 205
Immobilisations corporelles		989 402 845	983 212 767	977 059 985
Moins : amortissements IC		(319 060 554)	(297 761 429)	(277 039 081)
	2	670 342 291	685 451 338	700 020 904
Immobilisations financières		11 530 407	10 689 394	8 106 828
Moins : provisions IF		(96 217)	(96 217)	(96 217)
	3	11 434 190	10 593 177	8 010 611
		<u>683 606 364</u>	<u>697 962 588</u>	<u>709 881 722</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>				
Autres actifs non courants	4	4 134 918	-	-
		<u>687 741 282</u>	<u>697 962 588</u>	<u>709 881 719</u>
<u>Total des actifs non courants</u>				
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		77 843 786	52 541 520	42 876 946
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)	(472 805)
	5	77 370 981	52 068 715	42 404 141
Clients et comptes rattachés	6	70 293 741	40 566 057	43 777 172
Moins : Provisions		(2 758 743)	(2 242 656)	(2 213 901)
		<u>67 534 998</u>	<u>38 323 401</u>	<u>41 563 271</u>
Autres actifs courants	7	26 064 339	26 374 812	23 929 481
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 696 939	1 821 328	2 678 343
		<u>174 667 257</u>	<u>118 588 256</u>	<u>110 575 236</u>
		<u>174 667 257</u>	<u>118 588 256</u>	<u>110 575 236</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>				
		<u>862 408 539</u>	<u>816 550 844</u>	<u>820 456 958</u>

En DT	Notes	30-juin 2019	31-déc 2018	30-juin 2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(78 779 603)	(48 945 396)	(48 945 396)
Amortissements différées		(241 977 767)	(200 270 183)	(200 270 183)
Pertes non reportables		(8 959 545)	(4 515 244)	(4 515 244)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		(37 863 455)	38 122 638	38 122 638
Résultat net de la période/exercice		(27 915 251)	(75 986 092)	(47 392 275)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	(65 778 706)	(37 863 454)	(9 269 637)
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	10	294 282 789	322 051 051	342 423 853
Crédits bails	11	1 201 053	1 600 000	1 983 628
Comptes courants actionnaires	12	120 097 134	115 235 377	109 912 868
Provisions pour risques et charges	13	8 275 337	6 019 810	5 017 633
<u>Total des passifs non courants</u>		423 856 313	444 906 239	459 337 982
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	95 322 092	99 812 140	92 671 269
Autres passifs courants	15	163 569 480	112 226 625	84 259 435
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	245 439 360	197 469 294	193 457 909
<u>Total des passifs courants</u>		504 330 932	409 508 059	370 388 613
<u>Total des passifs</u>		928 187 245	854 414 298	829 726 595
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		862 408 539	816 550 844	820 456 958

5.5.1.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2019

En DT	<u>NOTES</u>	30-juin	31-déc	30-juin
		2019	2018	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	121 537 896	238 225 803	114 183 913
Production immobilisée	18	3 890 123	11 362 031	6 151 959
Total produits d'exploitation		125 428 019	249 587 834	120 335 872
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		(20 272 823)	23 585 841	32 092 089
Achats d'approvisionnements consommés	19	93 437 672	146 959 416	61 076 496
Charges de personnel	20	13 913 919	28 522 116	14 129 557
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	22 060 449	45 221 111	22 638 915
Autres charges d'exploitation	22	8 359 446	18 596 184	8 901 456
Total des charges d'exploitation		117 498 663	262 884 669	138 838 513
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 929 356	(13 296 835)	(18 502 642)
Charges financières nettes	23	(34 693 442)	(65 080 776)	(26 670 303)
Produits des placements		5 088	74 833	21 025
Autres gains ordinaires	24	214 312	6 941 854	229 436
Autres pertes ordinaires	25	(1 098 934)	(4 124 873)	(2 242 813)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		(27 643 620)	(75 485 797)	(47 165 296)
Impôt sur les bénéfices		(271 631)	(500 295)	(226 979)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(27 915 251)	(75 986 092)	(47 392 275)

5.5.1.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2019

En DT	30-juin	31-déc	30-juin
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2019	2018	2018
Encaissements reçus des clients	162 212 864	278 872 920	110 006 858
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(148 189 363)	(210 843 311)	(97 950 883)
Intérêts payés	(4 213 966)	(7 344 476)	(2 373 995)
Impôts et taxes payés	(72 392)	(46 981)	(238 184)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	9 737 143	60 638 152	9 443 797
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 200 893)	(7 885 803)	(382 756)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(558 100)	(1 299 928)	(239 464)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(3 758 993)	(9 185 731)	(622 221)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	21 760 000	174 313 900	64 154 040
Remboursements des emprunts bancaires	(30 803 968)	(195 581 959)	(63 498 143)
Remboursements des crédits leasing	(816 776)	(2 168 778)	(999 737)
Intérêts payés sur remboursement d'emprunt	(13 694 321)	(34 988 165)	(13 577 364)
Remboursements Comptes Courants Actionnaires	(721 711)	-	-
Flux de trésorerie provenant des/ affectés aux activités de financement	(24 276 776)	(58 425 002)	(13 921 204)
Variation de trésorerie	(18 298 626)	(6 972 581)	(5 099 628)
Trésorerie au début de la période/de l'exercice	(42 270 606)	(35 298 025)	(35 298 025)
Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice	(60 569 232)	(42 270 606)	(40 397 653)

5.5.1.4. Les notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2019

I. Présentation de la société

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord (« GCN ») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	<u>(7.395.875)</u>
Apport net	<u>110.628.081</u>
Cet apport net a été réparti comme suit :	
Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaire rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement.

II. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2018.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2019 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018.

III. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

III-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	30 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

III-3 Contrats de location

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-4 Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les charges à répartir sont relatives aux gratifications de fin service à accorder au personnel de la société dans le cadre du plan de restructuration consistant en une action de licenciement volontaire. Par ailleurs, le management a prévu un business plan sur la période 2019-2023 qui tient compte dudit plan de restructuration.

III-5 Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III-6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-8 Provisions pour risques et charges

Provision pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courant.

III-9 Liquidité et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III-11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

IV. Difficultés de trésorerie

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulés suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 357 millions de DT au 30 juin 2019 (y compris la perte du premier semestre 2019 s'élevant à 28 millions de DT). La société affiche aussi un besoin de fond de roulement significatif vu que les passifs courants excèdent largement les actifs courant de la société.

Courant 2015, la société a déjà procédé à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie, se sont poursuivies en 2016, 2017 et 2018 la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a engagé, courant 2017, de nouvelles discussions avec le pool bancaire pour conclure un nouvel accord de rééchelonnement des dettes bancaires. Par ailleurs, la société a aussi engagé des discussions avec le principal actionnaire (l'Etat) afin de soutenir financièrement la société en attendant l'amélioration des conditions de marché.

Courant 2019, un accord de principe a été obtenu auprès des institutions financières consistant en la consolidation des CLT et des CMT qui totalisent 360MDT en des crédits à long terme remboursables sur 12 ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt ramené au maximum à TMM+1,5%.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 11 octobre 2019 a approuvé le plan de restructuration financière qui consiste à augmenter le capital social de la société en numéraire sous forme d'une conversion des comptes courants actionnaires et d'un apport en espèces de 223 MDT.

Sur la base e ces éléments, le management de la société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

V. Contrôles fiscaux en cours

V-1 Contrôle fiscal

V-1.1 Contrôle fiscal 2008-2011

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société.

V-1.2 Contrôle fiscal GCN

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 de recalculer le montant des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un montant révisé de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

V-1.3 Contrôle fiscal 2011-2012

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En Décembre 2017, ce contrôle Fiscal a été clôturé par la reconnaissance de dette relative à la RS, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels.

Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT.

La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation d'office précitée. A l'état actuel des choses, aucune décision de justice n'a été rendue.

V-4 Contrôle social

La société a reçu en février 2018 une notification d'un nouveau contrôle social couvrant les exercices 2015 à 2017. Le contrôle a porté sur les avantages en nature au profit du personnel de la société non déclarée, les gratifications de fin de service ainsi que les jetons de présence servis aux membres du conseil d'administration. Le montant ayant fait l'objet de la notification est de 2 892 624 DT.

Une provision de 4.800.140 DT a été constatée par la société au niveau des états financiers au 30 juin 2019 en couverture à ces différents contrôles susmentionnés.

A/ ACTIFS

NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2019 un solde de 1.829.883, contre 1.918.073 DT au 31 décembre 2018, et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	610 651	571 860	387 965
Logiciels	608 024	605 771	605 771
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	-	-	401
Immobilisations incorporelles brutes	3 931 023	3 889 979	3 706 484
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 101 140)	(1 971 905)	(1 856 279)
Immobilisations incorporelles nettes	1 829 883	1 918 073	1 850 205

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2019 un solde net d'amortissements de 670.342.291 DT contre 685.451.338 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 841 412	3 804 275	3 758 245
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	470 910 975	459 535 308	459 535 308
Installations climatiseurs	102 066	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560	162 560
Engins de carrière acquis en leasing	21 998 370	21 585 893	20 976 915
Matériel de transport	975 051	975 051	975 051
Matériel de transport acquis en leasing	4 568 272	4 467 922	4 289 857
Matériel industriel	13 756 633	13 139 060	13 139 060
Matériel informatique	1 114 741	1 114 741	1 056 683
Mobilier & Matériel de bureau	1 046 705	1 026 880	1 004 072
Outillage industriel	338 695 719	337 631 636	337 620 038
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	12 150 883	12 150 883	12 141 786
Immobilisations corporelles en cours	5 343 637	12 780 672	7 562 474
Immobilisations corporelles brutes	989 402 845	983 212 767	977 059 985
Amortissements des immobilisations corporelles	(319 060 554)	(297 761 429)	(277 039 081)
Immobilisations corporelles nettes	670 342 291	685 451 338	700 020 904

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 30/06/2019
	AU 31/12/2018	Additions 2019	Transfert 2019	AU 30/06/2019	AU 31/12/2018	Dotation 2019	Régul/cession 2019	AU 30/06/2019	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	2 700 000	1 215 370	67 500	-	1 282 879	1 417 121
Logiciels	605 771	2 252	-	608 024	602 174	3 834	-	606 008	2 016
Licence	571 860	38 791	-	610 651	142 014	57 892	-	199 906	410 745
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	12 348	12 348	-	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	3 889 979	41 044	-	3 931 023	1 971 905	129 225	-	2 101 140	1 829 883
Terrain	2 965 922	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 804 275	37 137	-	3 841 412	1 988 686	155 485	-	2 144 171	1 697 241
Carrière	111 707 060	-	-	111 707 060	29 043 836	1 117 071	-	30 160 907	81 546 153
Constructions	459 535 308	5 743	11 369 925	470 910 976	128 424 465	10 638 265	52	139 062 730	331 848 245
Installations techniques cimenterie	337 631 636	1 064 083	-	338 695 719	88 013 513	8 475 676	- 1 089	96 489 189	242 206 529
Installation climatiseurs	102 066	-	-	102 066	102 066	-	-	102 066	-
Installation téléphonique	162 560	-	-	162 560	162 560	-	-	162 560	-
Engins de carrière acquis en leasing	21 585 893	412 478	-	21 998 370	19 068 070	595 797	-	19 663 867	2 334 503
Matériel de transport	975 051	-	-	975 051	954 266	16 537	-	970 803	4 248
Matériel de transport acquis en leasing	4 467 922	100 350	-	4 568 272	3 835 516	160 530	-	3 996 046	572 226
Matériel industriel	13 139 060	617 573	-	13 756 633	12 587 726	62 803	-	12 650 529	1 106 104
Matériel informatique	1 114 741	-	-	1 114 741	962 052	38 519	-	1 000 571	114 170
Mobilier & Matériel de bureau	1 026 880	17 224	2 601	1 046 705	855 915	31 700	-	887 615	159 090
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	62 889	25 801	1 563	-	27 363	35 524
Matériels Ready Mix acquis en leasing	12 150 833	-	-	12 150 833	11 736 957	5 178	-	11 742 135	408 698
Immobilisations corporelles encours	12 780 672	3 935 490	- 11 372 526	5 343 637	-	-	-	-	5 343 637
Total immobilisations corporelles	983 212 767	6 190 078	-	989 402 845	297 761 429	21 299 133	- 1 037	319 060 554	670 342 291
Total des immobilisations	987 102 748	6 231 122	-	993 333 869	299 733 335	21 428 358	- 1 037	321 161 693	672 172 173

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Titres de participation	350 883	350 883	350 883
Prêts au personnel	638 459	338 211	618 234
Dépôts et cautionnements versés	10 541 065	10 000 300	7 137 711
Immobilisations financières brutes	11 530 407	10 689 394	8 106 828
Moins : provisions	(96 217)	(96 217)	(96 217)
Immobilisations financières nettes	11 434 190	10 593 177	8 010 611

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Indemnités de licenciement*	4 377 737	-	-
Total brut	4 377 737	-	-
Résorption charges à répartir	(242 819)	-	-
Total résorptions	(242 819)	-	-
Total des autres actifs non courants	4 134 918	-	-

* Les charges à répartir sont relatives aux gratifications de fin service à accorder au personnel de la société dans le cadre du plan de restructuration consistant en une action de licenciement volontaire.

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2019 à 77.370.981 DT contre 52.068.715 DT au 31 Décembre 2018. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Pièces de rechanges	6 783 487	6 402 908	6 294 416
Stock destiné à la vente	998 752	566 690	796 690
Produits finis Agrégats	753 274	1 059 031	1 409 240
Produits semi-finis Agrégats	31 434 459	28 620 409	27 194 297
Stocks Ciments	2 621 113	1 244 361	1 118 111
Matières premières READYMIX	102 763	101 216	93 997
Stocks Matières premières cimenterie	6 717 007	2 540 293	1 553 513
Stocks Clinker	26 574 601	10 194 737	2 898 558
Emballages	1 858 330	1 811 876	1 518 125
Total stock brut	77 843 786	52 541 521	42 876 947
Moins : Provisions	(472 805)	(472 805)	(472 805)
Total stock net	77 370 981	52 068 715	42 404 142

NOTE N°6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
Clients Agrégats	20 683 543	20 713 706	20 306 177
Clients Ciments	34 682 221	9 366 248	15 669 076
Clients Ready mix	3 774 931	3 289 643	3 067 957
Clients Douteux	2 758 743	2 242 656	2 213 901
Clients, effets à recevoir	2 522 115	936 408	78 242
Clients, effets à l'encaissements	18 580	106 273	-
Clients, chèques à l'encaissements	5 853 608	3 911 122	2 441 819
Total brut	70 293 741	40 566 057	43 777 172
Moins : Provisions	(2 758 743)	(2 242 656)	(2 213 901)
Total net	67 534 998	38 323 401	41 563 271

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2019 à 26.064.339DT contre 26.374.747DT au 31 décembre 2018 et se détaillant ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
Personnel avances et acomptes	-	-	231 365
Etat impôts et taxes	13 038 524	12 984 532	10 645 034
BINA Trade	1 561 288	1 561 287	1 561 287
Autres créances sur parties liées	772 569	775 069	780 069
Produits à recevoir(*)	8 229 558	8 274 333	9 113 686
Charges constatées d'avance	2 482 302	2 799 428	1 620 441
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144	420 144
TOTAL BRUT	26 504 383	26 814 792	24 369 525
Moins : provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(440 045)	(440 045)	(440 045)
TOTAL NET	26 064 339	26 374 747	23 929 481

(*) La société a constaté courant 2016 un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant à une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON. Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :

- i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;
- ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueux au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;
- iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie et de l'avancement des procédures judiciaires en cours, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2019 3.696.938 DT contre 1.821.328 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Banques (a)	2 469 573	789 352	232 374
Blocage et déblocage	1 199 339	1 016 460	2 426 948
Caisses	28 027	15 516	19 021
Total	3 696 939	1 821 328	2 678 343

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

Désignation	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Banque de Tunisie	576 151	367 965	205 610
Banque Tuniso-Koweitienne	802 558	-	-
Banque de Tunisie et des Emirats	700 000	-	-
Attijari Bank	-	417 741	-
AL BARAKA	2 872	2926	4 956
Banque nationale agricole	-	-	-
Zitouna Bank	118	720	4 336
TQB	387 874	-	-
STUSID	-	-	17 471
Total	2 469 573	789 352	2 659 322

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent au 30 juin 2019 un solde négatif de 65.778.706 DT contre 37 863 454 DT au 31 Décembre 2018 soit une baisse de 28.249.640 DT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Capital social	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(87 739 148)	(53 460 640)	(53 460 640)
Amortissements différés	(241 977 767)	(200 270 183)	(200 270 183)
Total capitaux propres avant résultat de la période	(37 863 455)	38 122 638	38 122 637
Résultat de la période/exercice	(27 915 251)	(75 986 092)	(47 392 275)
Total des capitaux propres	(65 778 706)	(37 863 454)	(9 269 638)

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2019, le résultat déficitaire 2018 sera affecté respectivement en amortissements différés, perte reportable et perte non reportable de 41.707.584 DT, 29.834.207 DT et 4.444.301 DT.

La structure du capital se présente au 30 JUIN 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'action	Valeur nominale	Total	%
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Public	54 820 953	1	54 820 953	31,85%
Groupe Naifer	11 759 452	1	11 759 452	6,83%
Etat TUNISIEN	10 819 622	1	10 819 622	6,29%
Groupe Horchani	3 221 225	1	3 221 225	1,87%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 008 882	1	3 008 882	1,75%
TRUST COMPANY	2 026 917	1	2 026 917	1,18%
Total	172 134 413	1	172 134 413	100%

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultats de l'exercice/période</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2017	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(27 986 894)	(156 811 160)	(68 932 768)	38 122 638
Affectation du résultat 2017					(25 473 746)	(43 459 023)	68 932 768	-
Résultat de la période close le 31 Décembre 2018							(75 986 092)	(75 986 092)
Soldes au 31 Décembre 2018	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(53 460 640)	(200 270 183)	(75 986 092)	(37 863 454)
Affectation du résultat 2018					(34 278 508)	(41 707 584)	75 986 092	-
Résultat de la période close le 30 juin 2019							(27 915 251)	(27 915 251)
Soldes au 30 Juin 2019	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(87 739 148)	(241 977 767)	(27 915 251)	(65 778 706)

NOTE N° 10 : EMPRUNTS

Tableau des Emprunts au 30/06/2019

	Solde au 31/12/2018						Solde au 30/06/2019					
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Reclassement LT	Remboursement LT	Remboursement CT ant 2019	Reclassement CTMP	Remboursement CT2019	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	
AB	16 645 667	13 755 815	2 889 853	1 218 382	-	-	1 218 382	-	16 645 667	12 537 433	4 108 235	
BTK	27 113 112	23 777 090	3 336 022	1 769 682	-	-	1 769 682	816 917	26 296 195	22 007 408	4 288 787	
ATTIJARI	21 728 172	19 090 120	2 638 052	1 414 586	-	-	1 414 586	390 907	21 337 265	17 675 534	3 661 731	
ATB	12 651 535	8 704 850	3 946 685	677 450	-	882 606	677 450	-	11 768 929	8 027 400	3 741 529	
BH	68 210 966	48 951 149	19 259 817	3 459 058	-	1 710 561	3 459 058	870 175	65 630 230	45 492 092	20 138 138	
STB	52 420 292	43 349 161	9 071 131	3 913 451	-	157 009	3 913 451	498 153	51 765 130	39 435 711	12 329 419	
BT	96 981 316	80 069 136	16 912 180	7 354 461	-	578 236	7 354 461	-	96 403 081	72 714 675	23 688 406	
STUSID	13 653 957	11 246 316	2 407 641	1 203 821	-	-	1 203 821	-	13 653 957	10 042 496	3 611 462	
BNA	59 982 787	37 147 818	22 834 969	3 308 014	-	-	3 308 014	-	59 982 787	33 839 804	26 142 983	
BIAT	23 811 765	17 858 824	5 952 941	1 488 235	-	-	1 488 235	-	23 811 765	16 370 588	7 441 176	
BTL	18 911 585	11 566 820	7 344 765	1 044 823	-	-	1 044 823	-	18 911 585	10 521 998	8 389 587	
BTE	12 271 171	6 533 951	5 737 220	560 084	356 216	207 423	560 084	90 826	11 616 706	5 617 650	5 999 056	
Total des emprunts	424 382 326	322 051 051	102 331 275	27 412 046	356 216	3 535 835	27 475 047	2 666 978	417 823 297	294 282 788	123 540 508	

NOTE N°11 : Crédits bail

Le poste « crédits bail » accuse au 30 Juin 2019 un solde de 2.152.149 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2019	568 470	470 071	98 388
2020	1 047 498	923 396	124 102
2021	541 960	493 683	48 277
2022	234 253	220 577	13 676
2023	40 979	38 215	2 764
2024	6 276	6 207	68
Total général	2 439 436	2 152 149	287 275
Total à moins d'un an	1 123 603	951 096	172 496
Total à plus d'un an	1 315 833	1 201 053	114 780

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2019 à 120.097.134 DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	27 576 097	25 312 379	23 222 199
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	36 133 673	33 535 634	30 303 305
Total	120 097 134	115 235 377	109 912 868

NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2019 à 8.275.337 DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-19</u>	<u>31-déc-18</u>	<u>30-juin-18</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 315 233	1 579 508	1 454 135
Autres provisions pour risques et charges	5 958 843	3 439 041	2 562 237
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261	1 001 261
Total	8 275 337	6 019 810	5 017 633

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 Juin 2019 un solde de 95.322.092 DT, s'analyse comme suit :

Désignation	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Fournisseurs d'exploitation	46 260 343	43 584 585	40 835 555
Fournisseurs, effets à payer	32 673 636	39 795 641	33 424 404
Fournisseurs d'immobilisations	15 976 650	16 020 452	16 162 070
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483	1 483
Autres fournisseurs	316 995	316 994	2 154 772
Retenue de garantie	92 985	92 985	92 985
Total	95 322 092	99 812 140	92 671 269

A noter que la société n'a pas procédé à l'actualisation des soldes des fournisseurs étrangers FLS, PROKON, PEG, EKON et NLS qui totalisent à la date du 30 juin 2019 10.091.659DT.

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2019, un total de 163.569.480 DT, contre 112.226.625 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Clients, avances et acomptes	80 752 048	33 277 712	13 479 511
Etat impôts et taxes	44 568 938	43 036 666	38 754 912
Amende Exploitation carrière	336 894	780 069	436 279
Rémunérations dues au personnel	43 980	1 281 119	9 293
Dettes envers les parties liées	42 592	42 592	42 592
CNSS	15 324 604	14 055 822	12 633 467
Personnel, charges à payer	8 393 750	6 192 656	10 058 929
Congé à payer	986 574	976 525	1 067 812
Dettes envers Karama Holding	6 053 481	5 882 895	5 710 895
Autres passifs courants	3 920 315	3 531 066	342 000
Provisions pour risques et charges	3 168 444	3 168 444	1 722 132
Compte d'attente	(22 144)	1 059	1 613
Total	163 569 480	112 226 625	84 259 435

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2019 un solde de 245.439.360 DT contre 197.469.294 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	30-juin-19	31-déc-18	30-juin-18
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	123 540 508	102 331 275	85 457 271
Echéances à moins d'un an sur crédits bail	951 096	978 421	1 207 689
Intérêts courus	29 452 684	20 353 764	17 736 346
Billet de trésorerie	1 000 000	1 200 000	3 500 000
Crédit de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	23 529 000	25 529 000	30 363 000
Crédit financement devises	2 699 902	2 984 900	12 117 607
Concours bancaire (a)	64 266 170	44 091 934	43 075 996
Total	245 439 360	197 469 294	193 457 909

(a) Les banques qui totalisent au 30 Juin 2019 un solde de 64.266.170 DT se détaillent comme suit :

Désignation	<u>30-juin-19</u>	<u>31-déc-18</u>	<u>30-juin-18</u>
ATTIJARI BQ 1147 8 81	939 366	-	-
NORTH AFRICA INT BANK	1 230	1 010	-
UIB 120290000033019655 09	404	310	195 710
S.T.B C-C CCN°100115661-1	9 103 836	4 552 039	1 138 108
TQB 23 019 211 001654 1 788 61	-	357 297	11 108 706
AMEN BQ 110919	3 363 807	2 157 716	456 384
BT CCN°05903000050331784229	16 056 954	9 218 145	631 165
BNA CCN°03025155011500403105	23 548 043	17 652 140	14 670 151
BIAT 15 10 01012 0 97	60 964	665 686	4 816 358
BTE 001006725251230126	-	105 500	3 497 025
ATB 01 902 047 1105 004624 64	2 915 954	1 744 887	2 210 077
ATB 020 1105 018008	641	528	-
BH N°149009001017007691	7 125 673	5 958 601	881 365
BTL CCN°260010000025110900-88	1 138 250	1 138 177	172 375
BTK 1121343537	-	531 358	156
STUSID CCN°2100000040470049831	11 048	8 541	3 297 674
ZITOUNA	-	-	742
Total	<u>64 266 170</u>	<u>44 091 934</u>	<u>43 075 996</u>

B/ RESULTAT DE LA PERIODE

NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Ventes des produits de carrière	10 908 327	25 048 233	12 690 794
Ventes de béton prêt à l'emploi	5 008 578	11 162 349	5 844 779
Ventes clinker	-	-	-
Ventes Clinker à l'export	12 612 431	48 311 391	32 805 161
Ventes ciments	91 333 254	149 908 608	60 845 444
Ventes Palettes	-	10 297	1 678
Pompage et transport Béton	1 179 430	2 610 761	1 397 990
Chargements et transports Agrégat	481 602	1 096 349	550 358
Chargements et transports Ciment	14 274	77 815	47 709
Total	121 537 896	238 225 803	114 183 913

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Travaux piste carrière	103 180	548 100	159 225
Travaux préparatoires	1 172 924	3 963 743	-
Aménagements front	1 486 136	3 869 562	4 654 002
Aires de stockage	1 113 493	2 980 437	1 338 732
Production immobilisée Cimenterie	13 984	-	-
Production immobilisée Ready Mix	406	190	-
Total	3 890 123	11 362 031	6 151 959

NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnements se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Explosifs	1 093 795	2 176 383	1 099 678
Gasoil et Lubrifiants	2 146 944	3 808 696	1 832 204
Pièces de rechange	2 235 418	3 964 196	2 394 110
Achats de matières premières Ready mix	398 532	1 721 481	694 679
Achats de matières consommables cimenterie	21 129 176	8 302 003	1 506 778
Achats emballages	7 763 269	12 648 136	4 759 800
Autres achats	2 612 463	4 850 802	2 216 236
Prestation O&M NLS	17 301 287	29 366 137	13 275 746
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	43 182 557	80 924 936	33 552 025
Achats non stockés de matières et fournitures	603 672	1 049 879	440 146
Variation de stocks des pièces de rechange	(811 790)	(554 867)	(394 444)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(2 398)	(2 299)	(277 011)
Variation de stock matières premières cimenterie	(4 215 253)	(1 296 067)	(23 451)
Total	93 437 672	146 959 416	61 076 496

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Salaires et compléments de salaires	11 420 202	23 338 980	11 539 200
Cotisations sociales	2 349 879	4 645 356	2 391 061
Autres charges sociales	143 838	537 780	199 296
Total	13 913 919	28 522 116	14 129 556

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	129 225	266 288	151 587
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	21 299 133	41 441 296	20 718 023
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	242 819	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 126 816	3 467 501	1 758 356
Dotations aux provisions pour créances douteuses	516 087	46 026	10 949
Total	22 060 449	45 221 111	22 638 915

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Loyers et charges locatives	1 642 899	3 304 100	1 601 601
Entretiens et réparations	989 892	1 832 387	778 611
Assurances	1 118 021	2 117 563	1 065 071
Études, recherches et divers services extérieurs	39 685	68 463	28 130
Jetons de présence	-	44 000	-
Total des services extérieurs	3 790 497	7 366 513	3 473 414
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	519 202	1 310 536	605 933
Publicités, publications, relations publiques	5 882	35 203	25 297
Déplacements, missions et réceptions	168 539	452 559	189 821
Dons et subventions	123 140	525 335	164 930
Transports	2 925 389	7 156 465	946 428
Frais postaux et de télécommunications	59 535	319 797	2 762 419
Services bancaires et assimilés	357 620	904 463	165 091
Autres charges d'exploitation	-	-	303 484
Total des autres services extérieurs	4 159 307	10 704 358	5 163 402
Impôts et taxes sur rémunérations	214 878	308 436	91 017
T.C.L	125 124	100 315	100 315
Droits d'enregistrement et de timbres	3 420	67 764	4 722
Autres impôts et taxes	77 130	127 691	77 008
Total des impôts et taxes	420 552	604 206	273 062
Transfert de charges (autres charges)	(10 910)	(78 893)	(8 422)
Total des autres charges d'exploitation	8 359 446	18 596 184	8 901 457

NOTE N°22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Intérêts des comptes courants actionnaires	5 361 246	9 204 445	4 254 195
Intérêts sur emprunts	20 329 405	39 908 557	18 659 893
Intérêts sur leasing	122 663	329 488	179 522
Agios débiteurs	1 556 567	2 168 802	993 970
Frais d'escomptes	3 514 866	3 752 021	1 379 605
Pertes de change	(553 683)	2 364 708	14 855
Pénalités de retards	4 362 378	7 352 755	1 188 263
Total	34 693 442	65 080 776	26 670 303

NOTE N°24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se présentent comme suit au 30 Juin 2019 :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Remboursement Assurance	19 317	135 893	55 614
Vente Conteneurs	200 247	230 000	-
Reprise sur provisions pour créances douteuses	-	58 565	52 242
Autres gains ordinaires	(5 252)	6 517 396	121 580
Total	214 312	6 941 854	229 436

NOTE N°25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 1.098.934 DT au 30 Juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes fiscales et sociales	(1 096 165)	(3 469 383)	1 869 330
Autres (pertes ordinaires)	(2 769)	(655 489)	373 483
Total	(1 098 934)	(4 124 873)	2 242 814

NOTE N°26: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- COMPTES COURANTS Actionnaires

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février

2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au 30 juin 2019, s'élèvent 5.280.731 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent au 30 juin 2019 un solde de 120.097.134DT et se détaillent comme suit :

Libellé	En DT
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	27 576 097
Intérêts sur compte courant BINA CORP	36 133 673
Total	<u>120 097 134</u>

Carthage Cement a comptabilisé en 2018 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 222.222 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 110.000 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

2- BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours du premier semestre 2019:

- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 470.643 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 429.566 au 30 juin 2019.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 juin 2019 à 19.430.540 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<u>30-juin-19</u>	<u>31-déc-18</u>
Traites impayées	14 837 424	14 837 424
Factures impayés	2 731 829	2 731 829
Traites encours d'escompte	-	-
Autres créances	1 561 286	1 561 286
Chèques en coffre	300 000	300 000
Total des créances BINA TRADE	19 430 540	19 430 540
Solde fournisseur BINA TRADE	(429 566)	(90 972)
Solde BINA TRADE net	19 000 974	19 339 568

3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5%

au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2019 s'élève à un montant hors taxes de 303.986 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1^{er} Août 2016.

- Au cours de l'exercice 2019, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 28.242 DT (hors taxes). Le solde client de la société « SONOTRAV» est de 9.500DT au 30 juin 2019.

4- EL KARAMA HOLDING

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt au 30 juin 2019 s'élève à 170.586 DT. Le solde de la dette envers EL KARAMA Holding s'élève au 30 juin 2019 à 6.344.592 DT.

5- **Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)**

Au cours de l'exercice 2019, la société « AL WAFI RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 22,341 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société « AL WAFI RENT A CAR » est nul

6- **Autres parties liées**

<u>Autres actifs courants</u>	<u>30-juin-19</u>	<u>31-déc-18</u>	<u>31-déc-17</u>
BINA Holding	23 606	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	143 981	146 481	151 481
Jugurtha Manutention	3 900	3 900	3 900
Total actifs	772 569	775 069	780 069
<u>Autres passifs courants</u>			
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD	14 209	14 209	14 209
Total passifs	42 592	42 592	42 592

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

(a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2019 s'élève à un montant hors taxes de 2.500 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 143.981 DT au 30 Juin 2019.

(b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2019. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 3.900 DT au 30 juin 2019.

(c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.

Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 30 juin 2019.

NOTE N°27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 15 novembre 2019, et dans le cadre de l'affaire de surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie, la cour d'appel du pôle judiciaire et financier a rendu un arrêté d'appel en faveur de CARTHAGE CEMENT et à l'encontre de tous les inculpés de cette affaire.

Cette affaire est actuellement devant la cour de cassation. La société juge qu'au vu des éléments disponibles actuellement, il n'y a pas lieu d'ajuster les états financiers en l'attente d'un jugement définitif.

NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	271.348 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	44.872.692 DT
d) Impayés Commerciaux non débités	
TOTAL	1.164.015.902DT
2/ Engagements reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	8.180.000 DT
TOTAL	8.180.000 DT

5.5.1.5. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30/06/2019

✦ Etats financiers PROFORMA de Carthage Cement au 30/06/2019

A signaler que les états financiers pro forma ci-dessous présentés ont été établis pour les besoins du prospectus, pour traduire la situation financière de la société au 30/06/2019 et au 31/12/2018 et qui tient compte des provisions requises par les commissaires aux comptes et ayant fait l'objet des réserves de ces derniers au niveau de leurs rapports sur les états financiers de la société arrêtés aux mêmes dates.

Cependant, il est à signaler que les états financiers pro forma présentés ci-après, ne tiennent pas compte de toutes les provisions nécessaires telles que citées par les commissaires aux comptes au niveau desdites réserves, la principale différence provient de la non prise en compte au niveau des états financiers pro forma de la provision pour risque social car la société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire en l'absence de jugement définitif.

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2019					
(exprimé en dinar tunisien)					
<u>Notes</u>	<u>PROFORMA</u>	<u>30-juin</u>	<u>Impact</u>	<u>PROFORMA</u>	<u>PROFORMA</u>
	<u>30/06/2019</u>	<u>2019</u>	<u>Retraitement</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
ACTIFS					
<u>Actifs non courants</u>					
<i>Actifs immobilisés</i>					
Immobilisations incorporelles	3 931 023	3 931 023	0	3 889 979	3 706 484
Moins : amortissements II	(2 101 140)	(2 101 140)	0	(1 971 905)	(1 856 280)
1	<u>1 829 883</u>	<u>1 829 883</u>	<u>0</u>	<u>1 918 073</u>	<u>1 850 205</u>
Immobilisations corporelles	989 402 845	989 402 845	0	983 212 767	977 059 985
Moins : amortissements IC	(319 060 554)	(319 060 554)	0	(297 761 429)	(277 039 081)
2	<u>670 342 291</u>	<u>670 342 291</u>	<u>0</u>	<u>685 451 338</u>	<u>700 020 905</u>
Immobilisations financières	11 530 407	11 530 407	0	10 689 394	8 106 828
Moins : provisions IF	(96 217)	(96 217)	0	(96 217)	(96 217)
	<u>11 434 190</u>	<u>11 434 190</u>	<u>0</u>	<u>10 593 177</u>	<u>8 010 611</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>	<u>683 606 364</u>	<u>683 606 364</u>	<u>0</u>	<u>697 962 588</u>	<u>709 881 720</u>
Autres actifs non courants	4 134 918	4 134 918	0	0	0
3	<u>4 134 918</u>	<u>4 134 918</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>687 741 282</u>	<u>687 741 282</u>	<u>0</u>	<u>697 962 588</u>	<u>709 881 720</u>
<u>Actifs courants</u>					
Stocks	77 843 786	77 843 786	0	52 541 520	42 876 947
Moins : Provisions/Stocks	(472 805)	(472 805)	0	(472 805)	(472 805)
4	<u>77 370 981</u>	<u>77 370 981</u>	<u>0</u>	<u>52 068 715</u>	<u>42 404 141</u>
Clients et comptes rattachés	70 293 741	70 293 741	0	40 566 057	43 777 172
Moins : Provisions /Clients	(22 339 550)	(2 758 743)	(19 580 807)	(22 162 057)	(22 080 148)
	<u>47 954 191</u>	<u>67 534 998</u>	<u>(19 580 807)</u>	<u>18 404 000</u>	<u>21 697 024</u>
Autres actifs courants	26 064 339	26 064 339	0	26 374 812	23 929 481
Liquidités et équivalents de liquidités	3 696 939	3 696 939	0	1 821 328	2 678 343
5	<u>29 761 278</u>	<u>29 761 278</u>	<u>0</u>	<u>28 196 140</u>	<u>26 607 824</u>
<u>Total des actifs courants</u>	<u>155 086 450</u>	<u>174 667 257</u>	<u>(19 580 807)</u>	<u>98 668 855</u>	<u>90 708 990</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	<u>842 827 732</u>	<u>862 408 539</u>	<u>(19 580 807)</u>	<u>796 631 442</u>	<u>800 590 710</u>

BILAN ARRETE AU 30/06/2019

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>PROFORMA</u>	<u>30-juin</u>	<u>Impact</u>	<u>PROFORMA</u>	<u>PROFORMA</u>
		<u>30/06/2019</u>	<u>2019</u>	<u>Retraitement</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>30/06/2018</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
<u>Capitaux propres</u>						
Capital social		172 134 413	172 134 413	0	172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801	0	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	0	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012	0	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(78 779 603)	(78 779 603)	0	(48 945 396)	(48 945 396)
		(241 977)	(241 977)	0	(200 270)	(200 270)
Amortissements différés		767)	767)	0	183)	183)
Pertes non reportables		(8 959 545)	(8 959 545)	0	(4 515 244)	(4 515 244)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(37 863 455)	(37 863 455)	0	38 122 638	38 122 638
Résultat net de la période		(49 773 966)	(27 915 251)	(21 858 715)	(98 183 401)	(69 536 430)
Total des capitaux propres avant affectation	8	(87 637 421)	(65 778 706)	(21 858 715)	(60 060 763)	(31 413 792)
PASSIFS						
<u>Passifs non courants</u>						
Emprunts	9	294 282 789	294 282 789	0	322 051 051	342 423 853
Crédits bails	10	1 201 053	1 201 053	0	1 600 000	1 983 628
Comptes courants actionnaires	11	120 097 134	120 097 134	0	115 235 377	109 912 868
Provisions pour risques et charges	12	10 553 245	8 275 337	2 277 908	8 297 718	7 295 541
Total des passifs non courants		426 134 221	423 856 313	2 277 908	447 184 147	461 615 889
<u>Passifs courants</u>						
Fournisseurs et comptes rattachés	13	95 322 092	95 322 092	0	99 812 141	92 671 269
Autres passifs courants	14	163 569 480	163 569 480	0	112 226 625	84 259 435
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	245 439 360	245 439 360	0	197 469 294	193 457 909
Total des passifs courants		504 330 932	504 330 932	0	409 508 059	370 388 612
Total des passifs		930 465 153	928 187 245	2 277 908	856 692 206	832 004 502
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		842 827 732	862 408 539	(19 580 807)	796 631 443	800 590 710

ETAT DE RESULTAT
(*exprimé en dinar tunisien*)

	NOTE	PROFORMA	30-juin	Impact	PROFORMA	PROFORMA
		30/06/2019	2019	Retraitement	31/12/2018	30/06/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Revenus	10	121 537 896	121 537 896	0	238 225 803	114 183 913
Production immobilisée		3 890 123	3 890 123	0	11 362 031	6 151 959
Total produits d'exploitation		125 428 019	125 428 019	0	249 587 834	120 335 871
CHARGES D'EXPLOITATION						
Variation des stocks de produits finis et des encours		(20 272 823)	(20 272 823)	0	23 585 841	32 092 089
Achats d'approvisionnements consommés	11	93 437 672	93 437 672	0	146 959 416	61 076 496
Charges de personnel		13 913 919	13 913 919	0	28 522 116	14 129 556
Dotations aux amortissements et aux provisions		43 919 164	22 060 449	21 858 715	67 418 420	44 783 070
Autres charges d'exploitation	12	8 359 446	8 359 446	0	18 596 184	8 901 456
Total des charges d'exploitation		139 357 378	117 498 663	21 858 715	285 081 978	160 982 668
RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 929 359)	7 929 356	(21 858 715)	(35 494 144)	(40 646 797)
Charges financières nettes	13	(34 693 442)	(34 693 442)	0	(65 080 776)	(26 670 303)
Produits des placements		5 088	5 088	0	74 833	21 025
Autres gains ordinaires		214 312	214 312	0	6 941 854	229 436
Autres pertes ordinaires		(1 098 934)	(1 098 934)	0	(4 124 873)	(2 242 814)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		(49 502 335)	(27 643 620)	(21 858 715)	(97 683 106)	(69 309 452)
Impôt sur les bénéfices		(271 631)	(271 631)	0	(500 295)	(226 979)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(49 773 966)	(27 915 251)	(21 858 715)	(98 183 401)	(69 536 430)
Effet des modifications comptables		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(49 773 966)	(27 915 251)	(21 858 715)	(98 183 401)	(69 536 430)

★ Note complémentaire sur les soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2019

En DT

Produits	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Charges	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	Soldes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
	Revenus	121 537 896	114 183 913		238 225 803	Coût des matières premières	93 437 672		61 076 496	146 959 416	
Production Immobilisée	3 890 123	6 151 959	11 362 031								
Variation des stocks de produits finis	20 272 823	(32 092 089)	(23 585 842)								
Production	145 700 842	88 243 783	226 001 992	Achats consommés	93 437 672	61 076 496	146 959 416	Marge sur coût matières	52 263 170	27 167 287	79 042 576
Marge sur coût matière	52 263 170	27 167 287	79 042 576	Autres charges externes	7 938 894	8 628 394	17 991 978				
Total	52 263 170	27 167 287	79 042 576	Total	7 938 894	8 628 394	17 991 978	Valeur ajoutée brute	44 324 276	18 538 893	61 050 598
Valeur ajoutée brute	44 324 276	18 538 893	61 050 598	Impôts et taxes	420 552	273 062	604 206				
				Charges de personnel	13 913 919	14 129 557	28 522 116				
Total	44 324 276	18 538 893	61 050 598	Total	14 334 471	14 402 619	29 126 322	Excédent brut d'exploitation	29 989 805	4 136 274	31 924 276
Excédent brut d'exploitation	29 989 805	4 136 274	31 924 276	Autres pertes ordinaires	1 098 934	2 242 813	4 124 873				
Autres produits ordinaires	214 312	229 436	6 941 854	Charges financières	34 693 442	26 670 303	65 080 776				
Produits de placement	5 088	21 025	74 833	Dotations aux amts et provis	22 060 449	22 638 915	45 221 111				
Total	30 209 205	4 386 735	38 940 963	Total	57 852 825	51 552 031	114 426 760	Résultat des act ord avant impôt	(27 643 620)	(47 165 296)	(75 485 797)
Résultats positifs des act ord avant impôt				Résultats négatifs des act ord avant impôt	(27 643 620)	(47 165 296)	(75 485 797)				
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
				Impôt sur le résultat ordinaire	271 631	226 979	500 295				
Total	0	0	0	Total	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)	Résultat net de l'exercice	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)

✦ Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan au 30/06/2019

Engagement donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties	271.348 DT					
LETTRE DE CREDIT						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques +	561.615.113 DT					
- Nantissements	557.256.748 DT					
c) Effets escomptés et non échus	44.872.692 DT					
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	1.164.015.902 DT					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle - Cautionnement - Aval - Autres garanties	8.180.000 DT					
b) Garanties réelles - Hypothèques - Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	8.180.000 DT-					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total						

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total	-		

✦ **Note complémentaire sur le résultat par action**

En DT	30/06/2019	31/12/2018
Résultat de la période	(27 915 251)	(75 986 092)
Nombre d'actions	172 134 413	172 134 413
Résultat par action	(0,162)	(0,441)

✦ **Note complémentaire à la note III-11 « transactions en monnaies étrangères »**

La société n'applique pas une couverture de change.

✦ **Note complémentaire à la note 3 « immobilisations financières »**

Les placements à long terme correspondent aux titres participation détenus par Carthage Cement dans la société « Les Carrelages de Berbère ». Ces placements sont détenus dans l'intention de les conserver durablement. Les placements sont comptabilisés à leur coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Aucune provision n'est constatée à ce titre.

✦ **Note complémentaire à l'Etat de résultat au 30/06/2019**

Le taux de marge de la société a enregistré une hausse de 44% au 30/06/2019 par rapport à la même période en 2018 (66% au 30/06/2019 contre 23% au 30/06/2018)

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Revenus} - (\text{Achats consommés} \pm \text{variation de stocks})}{(\text{Achats consommés} \pm \text{variation de stocks})}$$

Cette augmentation est expliquée essentiellement par :

Au 30 Juin 2019, le chiffre d'affaires global de la société a accusé une variation positive de **7,3 MDT** par rapport à la même période en 2018. Cette augmentation est expliquée comme suit :

1. **Le chiffre d'affaires cimenterie** a accusé **une augmentation totale de 10 MDT**, soit 11% qui est expliquée essentiellement par :
 - La hausse des ventes locales et export pour un montant total de 30,4 MDT, soit 50% par rapport au 30 Juin 2018,
 - La baisse des ventes de clinker pour un montant de 20,2 MDT, soit 62%.
2. **Le chiffre d'affaire agrégat** a enregistré une baisse de 1,8 MDT soit -14%
3. **Le chiffre d'affaire Ready mix** a enregistré une baisse de 1 MDT par rapport au 30 Juin 2018, soit 15%.

La baisse de la production immobilisée d'un montant de 2,2 MDT. Cette variation négative est expliquée essentiellement par la baisse des heures machines affectées pour la préparation des airs de stockage.

Au 30 Juin 2019, les achats d'approvisionnement consommés ont enregistré une hausse de 32,36 MDT qui est due principalement à:

- L'augmentation de la charge relative à la consommation du GAZ pour 9.6 MDT expliquée essentiellement par la production plus élevée des clinkers.
- La hausse significative des achats de matières consommables cimenterie pour 14 MDT expliquée essentiellement par l'augmentation de la consommation du Petcoke y compris les frais accessoires;
- La hausse de la charge relative aux prestations NLS pour un montant de 4 MDT suite à l'arrêt constaté en 2018 (mois Mars, Avril et Juin 2019). (P° Clinker 853 392 T au 30 Juin 2019 contre 644 507 T au 30 Juin 2018 ;
- La hausse des achats des emballages pour 3 MDT

5.5.1.6. Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2019

✦ Note explicative de la note III-5 « les stocks »

La répartition des charges indirectes pour déterminer le coût de la production des produits finis et semi-finis est basée sur :

- Les heures machine pour l'activité agrégats et l'utilisation des explosifs
- Rapport NLS pour l'activité cimenterie

5.5.1.7. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789
RC B18851 1997 . Id.Fisc- 033432 B.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 16 décembre 2019

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres négatifs de 65.778.706 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 27.915.251 DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers intermédiaires relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.000.974 DT au 30 juin 2019 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.580.807 DT au 30 juin 2019. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers intermédiaires, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 a donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. Au mois d'août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La Société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres. En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à CARTHAGE CEMENT le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société.
- Un contrôle fiscal a couvert la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La Société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal a couvert les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et

- taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.
- Un contrôle social a couvert les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la Société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 30 juin 2019 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

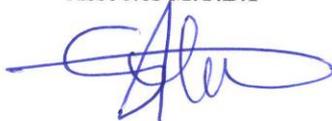
Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 7, les comptes de la Société au 30 juin 2019 incluent un actif de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société lorsqu'un accord formel serait conclu entre les parties ou un jugement définitif serait émis.

- Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Par ailleurs, les fonds propres de la Société au 30 juin 2019 sont devenus négatifs en raison des pertes cumulées. Ainsi et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales une assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 11 octobre 2019 à l'effet de se prononcer sur le maintien de l'activité de la Société et la continuité de l'exploitation. Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment la conclusion des accords de rééchelonnement des dettes bancaires (avec quelques institutions financières) et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale et des accords de rééchelonnement avec d'autres institutions financières sont en cours de négociation. Par ailleurs, l'AGE a décidé de porter le capital social de 172.134.413 DT à 395.909.146 DT. Sur la base de ces éléments, le management de la Société a établi un business plan pour la période 2019-2023 et sur lequel il estime que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la Société à honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires de la Société.
- Ainsi qu'il en est fait mention dans la note 27, la cour d'appel du pôle judiciaire et financier a rendu un arrêt d'appel en faveur de CARTHAGE CEMENT dans le cadre de l'affaire de surfacturation de 30 millions d'euros pour la construction et la fourniture des équipements de la cimenterie. Cette affaire est actuellement devant la cour de cassation. La Société juge qu'au vu des éléments disponibles actuellement, il n'y a pas lieu d'ajuster les états financiers intermédiaires en l'attente d'un jugement définitif.

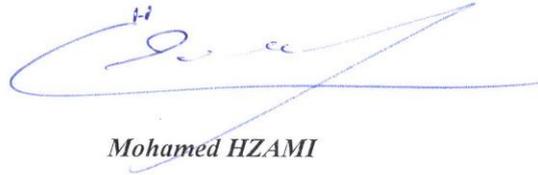
*Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F*



Ahmed SAHNOUN

*Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PricewaterhouseCoopers Ltd
Imm. 105C - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél.: 216 71 160 000 / 71 963 900
Fax : 216 71 861 789*

F.M.B.Z KPMG TUNISIE



Mohamed HZAMI

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyal-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF.: 810683T/A/M/000 - RC.: B148992002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com

5.5.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2019

Engagement donnés

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle						
- Cautionnement						
CAUTION BANCAIRE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION FISCALE						
CAUTION SOLIDAIRE						
- Aval						
- Autres garanties	271.348 DT					
LETTRE DE CREDIT						
LETTRE DE CREDIT						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques +	561.615.113 DT					
- Nantissements	557.256.748 DT					
c) Effets escomptés et non échus	44.872.692 DT					
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	1.164.015.902 DT					

Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
a) Garantie personnelle - Cautionnement - Aval - Autres garanties	8.180.000 DT					
b) Garanties réelles - Hypothèques - Nantissements						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
Total	8.180.000 DT-					

Engagements réciproques

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associées	Provisions
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
EMPRUNT						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel						
Total						

Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt courant de gestion			
Autres			
Total	-		

5.5.3. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2019

<i>(en dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultats de l'exercice/période</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2017	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(27 986 894)	(156 811 160)	(68 932 768)	38 122 638
Affectation du résultat 2017 (AGO du 06/07/2018)					(25 473 746)	(43 459 023)	68 932 768	-
Résultat de la période close le 31 Décembre 2018							(75 986 092)	(75 986 092)
Soldes au 31 Décembre 2018	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(53 460 640)	(200 270 183)	(75 986 092)	(37 863 454)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 06/12/2019)					(34 278 508)	(41 707 584)	75 986 092	-
Résultat de la période close le 30 juin 2019							(27 915 251)	(27 915 251)
Soldes au 30 Juin 2019	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	(87 739 148)	(241 977 767)	(27 915 251)	(65 778 706)

5.5.4. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2019

En DT

Produits	30/06/2019 30/06/2018 31/12/2018			Charges	30/06/2019 30/06/2018 31/12/2018			Soldes	30/06/2019 30/06/2018 31/12/2018		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus	121 537 896	114 183 913	238 225 803	Coût des matières premières	93 437 672	61 076 496	146 959 416				
Production Immobilisée	3 890 123	6 151 959	11 362 031								
Variation des stocks de produits finis	20 272 823	(32 092 089)	(23 585 842)								
Production	145 700 842	88 243 783	226 001 992	Achats consommés	93 437 672	61 076 496	146 959 416	Marge sur coût matières	52 263 170	27 167 287	79 042 576
Marge sur coût matière	52 263 170	27 167 287	79 042 576	Autres charges externes	7 938 894	8 628 394	17 991 978				
Total	52 263 170	27 167 287	79 042 576	Total	7 938 894	8 628 394	17 991 978	Valeur ajoutée brute	44 324 276	18 538 893	61 050 598
Valeur ajoutée brute	44 324 276	18 538 893	61 050 598	Impôts et taxes	420 552	273 062	604 206				
				Charges de personnel	13 913 919	14 129 557	28 522 116				
Total	44 324 276	18 538 893	61 050 598	Total	14 334 471	14 402 619	29 126 322	Excédent brut d'exploitation	29 989 805	4 136 274	31 924 276
Excédent brut d'exploitation	29 989 805	4 136 274	31 924 276	Autres pertes ordinaires	1 098 934	2 242 813	4 124 873				
Autres produits ordinaires	214 312	229 436	6 941 854	Charges financières	34 693 442	26 670 303	65 080 776				
Produits de placement	5 088	21 025	74 833	Dotations aux amts et provis	22 060 449	22 638 915	45 221 111				
Total	30 209 205	4 386 735	38 940 963	Total	57 852 825	51 552 031	114 426 760	Résultat des act ord avant impôt	(27 643 620)	(47 165 296)	(75 485 797)
Résultats positifs des act ord avant impôt				Résultats négatifs des act ord avant impôt	(27 643 620)	(47 165 296)	(75 485 797)				
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
				Impôt sur le résultat ordinaire	271 631	226 979	500 295				
Total	0	0	0	Total	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)	Résultat net de l'exercice	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)

5.5.5. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capital social (en DT)	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Nombre d'actions	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Valeur nominale (en DT)	1	1	1
Résultat d'exploitation (en DT)	7 929 356	(18 502 642)	(13 296 835)
Résultat d'exploitation par action (en DT)	0,046	(0,107)	(0,077)
Résultat avant impôt (en DT)	(27 643 620)	(47 165 296)	(75 485 797)
Résultat avant impôt par action (en DT)	(0,161)	(0,274)	(0,439)
Résultat net (en DT)	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)
Résultat net par action (en DT)	(0,162)	(0,275)	(0,441)
Résultat net/capital social (en %)	-16,2%	-27,5%	-44,1%

5.5.6. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net de l'exercice	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions	22 060 449	22 638 915	45 221 111
Marge brute d'autofinancement	(5 854 802)	(24 753 360)	(30 764 981)

5.5.7. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

En DT	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux propres avant affectation	(65 778 706)	(9 269 637)	(37 863 454)
Passifs non courants	423 856 313	459 337 982	444 906 239
Capitaux permanents	358 077 607	450 068 345	407 042 785
Actifs non courants	687 741 282	709 881 722	697 962 588
Fonds de roulement	(329 663 675)	(259 813 377)	(290 919 803)
Stocks	77 370 981	42 404 141	52 068 715
Clients et comptes rattachés	67 534 998	41 563 271	38 323 401
Autres actifs courants	26 064 339	23 929 481	26 374 812
Actifs circulants	170 970 318	107 896 893	116 766 928
Fournisseurs et comptes rattachés	95 322 092	92 671 269	99 812 140
Autres passifs courants	163 569 480	84 259 435	112 226 625
Passifs financiers (emprunts à moins d'un an)	123 540 508	85 457 271	102 331 275
Passifs circulants	382 432 080	262 387 975	314 370 040
Besoin en Fonds de roulement	(211 461 762)	(154 491 082)	(197 603 112)
Liquidité et équivalent de liquidité	3 696 939	2 678 343	1 821 328
Concours bancaires (y compris crédits de financement)	121 898 852	108 000 638	95 138 019
Trésorerie nette	(118 201 913)	(105 322 295)	(93 316 691)

5.5.8. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS

a. Indicateurs financiers

En DT	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Actifs non courants	687 741 282	709 881 719	697 962 588
Actifs courants	174 667 257	110 575 236	118 588 256
Stocks nets	77 370 981	42 404 141	52 068 715
Clients et comptes rattachés nets	67 534 998	41 563 271	38 323 401
Liquidités et équivalents de liquidités	3 696 939	2 678 343	1 821 328
Total bilan	862 408 539	820 456 958	816 550 844
Capitaux propres avant résultat	(37 863 455)	38 122 638	38 122 638
Capitaux propres avant affectation	(65 778 706)	(9 269 637)	(37 863 454)
Passifs non courants	423 856 313	459 337 982	444 906 239
Passifs courants	504 330 932	370 388 613	409 508 059
Fournisseurs et comptes rattachés	95 322 092	92 671 269	99 812 140
Capitaux permanents	358 077 607	450 068 345	407 042 785
Total Passifs	928 187 245	829 726 595	854 414 298
Chiffre d'affaires (revenus)	121 537 896	114 183 913	238 225 803
Total produits d'exploitation	125 428 019	120 335 872	249 587 834
Production (1)	145 700 842	88 243 783	226 001 993
Achats consommés (2)	93 437 672	61 076 496	146 959 416
Marge/coût matière (1)-(2)	52 263 170	27 167 287	79 042 577
Charges de personnel	13 913 919	14 129 557	28 522 116
Charges financières nettes	34 693 442	26 670 303	65 080 776
Résultat d'exploitation	7 929 356	(18 502 642)	(13 296 835)
Résultat net	(27 915 251)	(47 392 275)	(75 986 092)

b. Ratios financiers

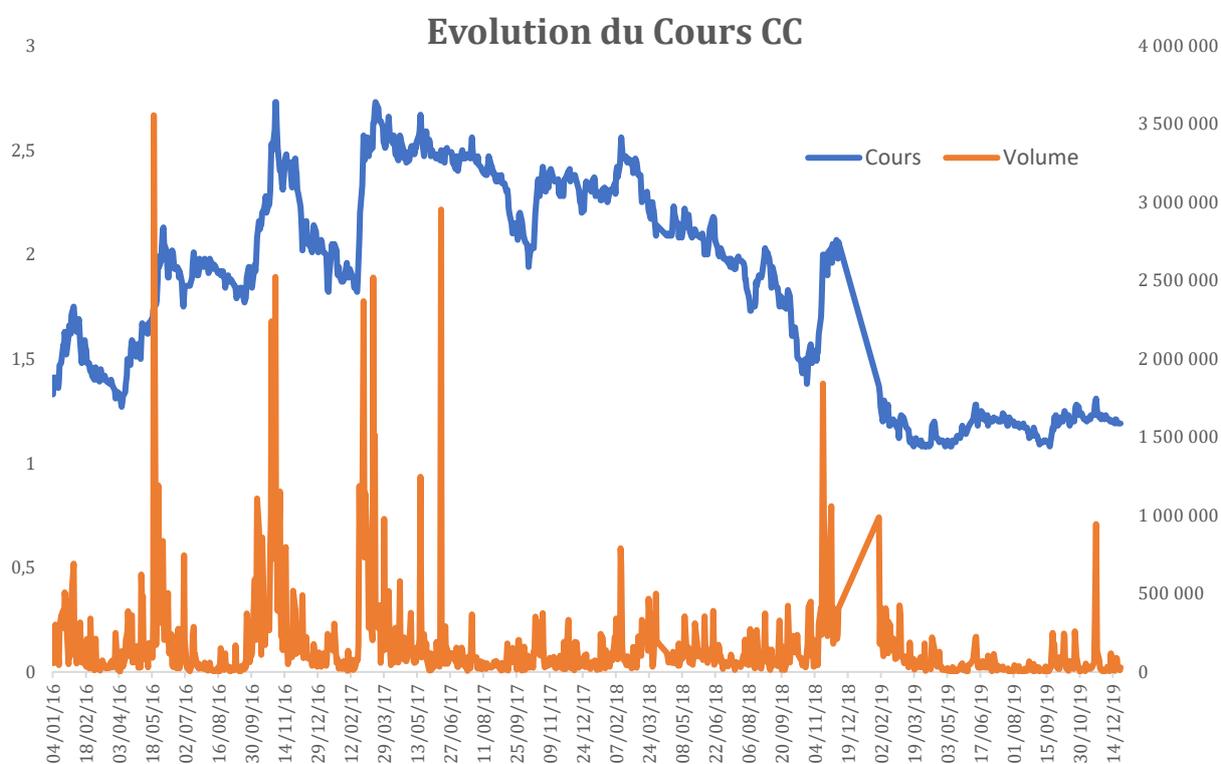
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Ratios de structure			
Actifs non courants / Total bilan	79,75%	86,52%	85,48%
Stocks / Total Bilan	8,97%	5,17%	6,38%
Actifs courants / Total bilan	20,25%	13,48%	14,52%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	-4,39%	4,65%	4,67%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	-15,52%	-2,02%	-8,51%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	-7,63%	-1,13%	-4,64%
Passifs non courants / Total bilan	49,15%	55,99%	54,49%
Passifs courants / Total bilan	58,48%	45,14%	50,15%
Passifs / Total bilan	107,63%	101,13%	104,64%
Capitaux permanents / Total Bilan	41,52%	54,86%	49,85%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	11,09%	11,74%	11,43%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	6,32%	-15,38%	-5,33%
Charges financières nettes / Total produits d'exploitation	27,66%	22,16%	26,08%
Résultat d'exploitation / Charges financières nettes	22,86%	-69,38%	-20,43%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	-190,68%	-1298,17%	-659,18%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	-18,37%	-2,06%	-9,30%
Ratios de liquidité			
Ratio de liquidité générale : Actifs courants / Passifs courants	34,63%	29,85%	28,96%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants- Stocks) / Passifs courants	19,29%	18,41%	16,24%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	0,73%	0,72%	0,44%
Ratios de rentabilité			
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	73,73%	-124,32%	-199,32%
ROA: Résultat net / Total bilan	-3,24%	-5,78%	-9,31%
Résultat net / Capitaux permanents	-7,80%	-10,53%	-18,67%
Marge sur coût matière / Total production	35,87%	30,79%	34,97%
Résultat net / Total produits d'exploitation	-22,26%	-39,38%	-30,44%
Autres ratios			
Délais de règlement des fournisseurs (en jours) *	309	459	205
Délais de recouvrement clients (en jours) **	168	110	49

* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés*1,19)

** (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires*1,19)

5.6. COMPORTEMENT DE L'ACTION CARTHAGE CEMENT

	2016	2017	2018	24/12/2019
Capital social (TND)	172 134 413	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Nominal (TND)	1	1	1	1
Nombre d'actions	172 134 413	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Capitaux Traités (TND)	114 848 743	110 063 634	66 069 644	19 117 128
Titres échangés	56 722 835	45 350 552	32 544 364	15 741 265
Cours plus haut (TND)	2,81	2,76	2,58	1,46
Cours plus bas (TND)	1,26	1,74	1,38	1,06
Cours de clôture (TND)	2,06	2,32	2,06	1,19
Capitalisation Boursière (TND)	354 596 891	399 351 838	354 596 891	204 839 951
Dividende par Action (TND)				



CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DES CONTROLE DES COMPTES

6.1. Membre des organes d'administration et de direction

6.1.1. Membre du Conseil d'administration de la société Carthage Cement

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Mohamed Adel GRAR	Lui-même	Président	2017-2019****	30 Rue du Mali 2070 La Marsa
Etat Tunisien	Mr Brahim SANAA	Membre	2018-2020*	Bizerte
Etat Tunisien	Mr Kais JEMIA	Membre	2019-2021***	01 Rue des cyclamens Hammamlif
La société BINA CORP	Mme Leila BOUZGUENDA	Membre	2017-2019**	Tunis
La société BINA HOLDING	Mme Sonia CHEOUR	Membre	2017-2019**	Tunis
Mr Mongi TRIMECHE	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2018-2020*	Tunis
Mr Abdellatif BEN JEMAA	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2018-2020*	Tunis
Mr Sami FOURATI	Lui-même	Membre	2017-2019**	Rue Lac Huron Imm Couverture Lac 1

*: Mandat renouvelé par l'AGO du 06/07/2018

** : Mandat renouvelé par l'AGO du 17/07/2017

***: Mandat renouvelé par l'AGO du 06/12/2019

****L'AGO du 17/07/2017 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 05/07/2017 de coopter Mr. Adel GRAR au poste d'Administrateur pour une durée de 3 années qui viendront à terme à la date de l'AGO qui statuera sur l'exercice 2019 et ce, suite à la démission de Mr. Abdelkader ZGOLLI de ses fonctions d'Administrateur Président du Conseil d'Administration.

La société Carthage Cement s'engage à nommer deux (2) administrateurs indépendants tels que exigés et définis par l'article 38 du Règlement Général de la Bourse lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société Carthage Cement

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/ Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed Adel GRAR*	Président du Conseil d'Administration	2017-2019	30 Rue du Mali 2070 La Marsa
Mr Brahim SANAA **	Directeur Général	2018-2020	Bizerte

*: Nommé par le Conseil d'Administration du 05/07/2017

** : Nommé par le Conseil d'Administration du 01/07/2014

Il est à signaler que :

Le comité stratégique est composé des membres suivants* :

- Mr. Mohamed Adel GRAR : Président
- Mr. Brahim SANAA : membre
- Mr. Mongi TRIMECHE : membre

Le comité permanent d'audit est composé des membres suivants** :

- Mr. Kais JEMIA : Président
- Mme. Leila BOUZGUENDA : membre
- Mr. Sami FOURATI : membre

Le comité de recrutement et de rémunération est composé des membres suivants* :

- Mr. Mohamed Adel GRAR : Président
- Mr. Brahim SANAA : membre
- Mr. Abdellatif BEN JEMAA : membre

(*) Nommés par le conseil d'administration du 14/08/2014.

(**) Nommés par le conseil d'administration du 03/04/2015.

6.1.3. Principales activités exercées par les membres des organes d'administration et de direction en dehors de la société au cours des trois dernières années

Membre du Conseil d'Administration	Activités exercées au cours des trois dernières années en dehors de la société	Société
Mr Mohamed Adel GRAR	Directeur Général	AL KARAMA Holding
Mr Brahim SANAA	Président Directeur Général	BINA Trade
Mr Kais JEMIA	Directeur	AL KARAMA Holding
	DG (Novembre 2018 - Mars 2019)	STTG - Hôtel le Palace
	PDG	Corporation and Investment
	PDG	Karthago Private Jet
Mr Mongi TRIMECHE	PDG	SMTI, STEP, OTC, SMPA, SMPM, SDIT
Mr Abdellatif BEN JEMAA	PDG	"Lybian Tunisian Joint Stock Company
Mr Sami FOURATI		DG NAIFAR Group

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandat d'administration dans d'autres sociétés
Mr Mohamed Adel GRAR	Al Karama Holding Telnet Holding Baobab Tunisie
Mr Brahim SANAA	BINA CORP
Mr Kais JEMIA	Newrest Tunisie - Sodexo Tunisie - Lacéramic
La société BINA CORP	NEANT
La société BINA HOLDING	BINA CORP et BINA TRADE
Mr Mongi TRIMECHE	PCA SMTI, STEP
Mr Abdellatif BEN JEMAA	Membre du conseil d'administration de la société "Lybian Tunisian Joint Stock Company Membre du conseil d'administration de la société "Aljaeda Al Afrika
Mr Sami FOURATI	Néant

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'établissement qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction du représentant permanent dans l'établissement qu'il représente
Etat Tunisien	Mr Brahim SANAA	Directeur Général de Carthage Cement
Etat Tunisien	Mr Kais JEMIA	Contrôleur Général des finances
La société BINA CORP	Mme Leila BOUZGUENDA	Administrateur
La société BINA HOLDING	Mme Sonia CHEOUR	Directeur Général Adjoint

6.2. Intérêts des dirigeants dans la Société Carthage Cement au 31/12/2018

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2018

Le conseil d'administration du 1er Juillet 2014, a nommé Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :

- Un salaire mensuel net de 10.000DT en sus des primes conventionnelles ;
- La mise à la disposition d'un véhicule de fonction ;
- La prise en charge de la consommation de carburant avec le plafond de 1.000DT par mois ;
- La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

La rémunération du Directeur Général de la société, telle qu'elle ressort des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13ème provisionnés en 2018 à verser en 2019	277 772
Avantages en nature	14 230
Charges patronales	69 452
Total bruts	361 454
Salaires nets	159 480

- L'assemblée générale ordinaire du 06/07/2018 a décidé l'octroi d':
 - Une rémunération des membres du comité permanent d'audit de 500 DT en brut par séance et par administrateur présent avec un plafond de 2 000 DT.

6.2.2. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2018

Néant.

6.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet F.M.B.Z membre de KPMG International, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	6 rue du Riyal, Immeuble KPMG- - Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie	2017-2019*
MTBF PriceWaterHouseCoopers PwC : société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Immeuble PwC- rue du Lac d'Annecy- Les Berges du Lac, -1053 Tunis- Tunisie	2019-2021**

*: Renouvellement du mandat décidé par l'AGO du 17/07/2017

** : Renouvellement du mandat décidé par l'AGO du 06/12/2019

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

6.4.1. Opérations avec la société « BINA Corp »

Convention compte courant associé avec « BINA CORP »

Compte Courant Actionnaire (en DT)	31/12/2018
Compte Courant Actionnaire BINA Corp	33 159 970
Intérêts sur Compte Courant Actionnaire BINA Corp	33 535 634

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions

Ces conventions des comptes courants ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 pour prendre en compte notamment les actes de cession des créances du 16/02/2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part.

Aussi, le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur le compte courant actionnaire BINA Corp au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 317 985 DT.

Carthage Cement a comptabilisé en 2018 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 372.259 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 5.000 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

6.4.2. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Corp »

Néant.

6.4.3. Opérations avec la société « BINA Holding »

Désignation	Solde au 31/12/2018 en DT
Prêts accordés correspondant aux frais de constitution de BINA Holding payés par Carthage Cement depuis 2009	23 606

6.4.4. Opérations avec les sociétés contrôlées par « BINA Holding »

Société	Nature de l'opération	Montant en
BINA Trade	Traites impayées	14 837 424
	Factures impayés	2 731 829
	Autres créances	1 561 286
	Chèque en coffre	300.000
	Total des créances BINA TRADE	19 430 540
	Solde fournisseur BINA TRADE	(90.972)
	Solde BINA TRADE net	19 339 568

6.4.5. Opérations avec l'Etat Tunisien

Néant.

6.4.6. Opérations avec les sociétés contrôlées par l'Etat tunisien

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société **EL KARAMA Holding** d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2018 s'élève à 344.000 DT. Le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés s'élève à 6.174.006 DT au 31 décembre 2018.

6.4.7. Opérations avec Fethi NAIFAR (Actionnaire détenant 6,7% du Capital social)

En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2018 s'élève à un montant hors taxes de 592.418 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1er Août 2016.

6.4.8. Opérations avec les sociétés contrôlées par Fethi NAIFAR (Actionnaire détenant 6,7% du Capital social)

Au cours de l'exercice 2018, la « STE SONOTRAV », dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en hors taxes de 36.903 DT. Le solde client de la société « STE SONOTRAV » est débiteur de 978 DT au 31 décembre 2018.

CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et orientations stratégiques

7.1.1. Evolution récente des activités de la société Carthage Cement

Indicateurs d'activité trimestriels de la société Carthage Cement au 30/09/2019

	3ème trimestre 2019	3ème trimestre 2018	Evolution trimestrielle	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Evolution cumulée	Au 31/12/2018
Production							
Clinker en tonne	282 316	377 970	-25%	1 135 707	1 022 477	11%	1 421 172
Ciments en tonne	375 847	331 996	13%	1 067 362	875 490	22%	1 263 175
Agrégats en tonne	958 086	1 179 704	-19%	3 335 385	3 440 804	-3%	4 806 886
Ready Mix en m ³	29 542	24 345	21%	82 863	89 156	-7%	120 838
Chiffres d'affaires (en DT HTVA)							
CA Clinker Marché Export	0	7 778 235	-100%	12 612 431	40 583 397	-69%	48 311 391
CA Ciments Marché Local	52 521 968	40 727 172	29%	143 869 786	101 622 002	42%	149 996 720
CA Ciments Marché Export	1 225 440	0		1 225 440	0		0
CA Agrégats Marché Local	4 868 230	5 933 186	-18%	16 258 158	19 174 337	-15%	26 144 582
CA Ready Mix Marché Local	3 423 675	2 860 824	20%	9 611 393	10 103 592	-5%	13 773 110
Total	62 039 313	57 299 417	8%	183 577 208	171 483 328	7%	238 225 803
Investissements (en DT)							
Investissements	6 404 688	1 863 037	244%	13 389 030	7 214 926	86%	18 098 090
Endettement en DT							
Endettement				536 961 813	526 108 734	2%	521 120 345

Le chiffre d'affaires total réalisé courant les neuf premiers mois de l'année a progressé de 7% par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 171 MTND à 183 MTND.

- **Activité Ciment** : Au terme du troisième trimestre 2019 la production de la cimenterie a enregistré une augmentation de 11% pour le Clinker et 22% pour les Ciments par rapport à 2018.

Le chiffre d'affaires sur le marché local a connu une hausse importante de 42%. Cette croissance consolide la part de marché de CARTHAGE CEMENT qui continue à se positionner comme leader du secteur avec une part de marché égale à 23% à fin septembre 2019 contre 17% pour la même période de l'année précédente.

A partir du mois de Juillet, la société a repris l'exportation des ciments vers la Lybie.

- **Activité Agrégats** : Au terme du troisième trimestre 2019, l'activité enregistre une légère baisse de la production de 3% par rapport à la même période de l'exercice précédent et un recul du chiffre d'affaires de 15% suite au retard enregistré dans plusieurs chantier de travaux public.

- **Activité Ready Mix** : Pour le troisième trimestre 2019, l'activité du béton prêt à l'emploi a réalisé une croissance de 20% en chiffre d'affaires minimisant ainsi l'écart total à -5% seulement pour les neuf mois 2019 par rapport à 2018.

Les investissements :

Au 30/09/2019 les investissements ont atteint 13,389 MTND contre 7,214 MTND au 30/09/ 2018, soit une hausse de 86%.

L'endettement :

Au 30/09/2019 l'endettement bancaire et financier global (à l'exclusion des comptes courants actionnaires) a atteint 536 MTND.

7.1.2. Stratégie de développement et orientation stratégique

Dans le cadre de la restructuration financière de la société Carthage Cement et la régularisation de la situation de ses capitaux propres dans les conditions et les délais qu'autorise la loi, et ce conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, la société procédera à une augmentation de capital de 223,8 MDT.

Aussi et courant 2018, un accord de principe a été obtenu auprès des institutions financières consistant en la consolidation des dettes à court et moyen terme qui totalisent 360MDT en des crédits à long terme remboursable sur 12 ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt ramené au maximum à TMM+0,8%

Une enveloppe d'investissement de 61,4 MDT en immobilisation corporelles sur la période des projections, dont 13,2 MDT des investissements en équipements industriels, est aussi prise en compte. Il s'agira d'investissements de maintien nécessaires à l'optimisation du cycle de production de la société.

7.2. Perspectives d'avenir

La Société s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est également tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

7.2.1. Perspectives d'avenir de la société Carthage Cement

Les perspectives d'avenir de la société Carthage Cement pour la période 2019-2023 ont été établies sur la base des états financiers audités et certifiés arrêtés au 31/12/2018. Les états financiers prévisionnels de la société Carthage Cement ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2019-2023, ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **07/10/2019** et examinés par les Commissaires aux Comptes de la société.

7.2.1.1. Analyse des performances réalisées au 30/09/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019

	30/09/2019	2019 E	Taux de réalisation
Production			
Clinker en tonne	1 135 707	1 522 278	75%
Ciments en tonne	1 067 362	1 639 808	65%
Agrégats en tonne	3 335 385	4 896 670	68%
Ready Mix en m3	82 863	129 247	64%
Chiffres d'affaires (en DT HTVA)			
CA Clinker Marché Export	12 612 431	22 834 117	55%
CA Ciments Marché Local	143 869 786	193 304 404	74%
CA Ciments Marché Export	1 225 440	3 459 520	35%
CA Agrégats Marché Local	16 258 158	21 992 645	74%
CA Ready Mix Marché Local	9 611 393	14 007 835	69%
Total	183 577 208	255 598 520	72%
Investissements (en DT)			
Investissements	13 389 030	11 000 911	122%
Endettement en DT			
Endettement	536 961 813	541 059 297	99%

7.3. Principales hypothèses de prévisions retenues

7.3.1. Hypothèses de l'état de résultat

a. Les Revenus

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Qté Vendue Activité Ciment	1 822 922	1 639 808	2 013 600	2 027 665	2 041 871	2 056 218	2,4%
Qté Vendue/Jour Activité Ciment (301 jours)	6 056,2	5 447,9	6 689,7	6 736,4	6 783,6	6 831,3	2,4%
Revenus Agrégats	26 144 582	21 992 645	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485	1,3%
Revenus Ciment	198 308 111	219 598 041	291 246 740	309 882 552	329 739 717	350 900 112	12,1%
Revenus Ready Mix	13 773 110	14 007 835	15 580 803	16 529 674	17 536 332	18 604 294	6,2%
Production Immobilisé	11 362 031	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372	-1,9%
Total Revenus	249 587 834	264 599 432	339 447 353	360 762 715	383 503 497	407 689 263	10,3%

Les revenus de la société Carthage Cement devraient croître à un taux de croissance annuel moyen de 10,3% sur la période prévisionnelle 2019-2023 (+158,1 MDT).

i. Activité Cimenterie

L'activité cimenterie englobe la production et la vente de Clinker et du ciment.

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffres d'affaires	198 308 111	219 598 041	291 246 740	309 882 552	329 739 717	350 900 112	12,09%
Clinker	48 311 391	22 834 117	58 649 745	63 429 699	68 599 220	74 190 056	8,96%
Ventes Ciments marché local	149 931 720	193 304 404	225 515 539	239 158 953	253 627 780	268 971 957	12,40%
Vente ciments à l'export	65 000	3 459 520	7 081 456	7 293 900	7 512 717	7 738 098	160,10%
Transfert Ready-Mix	4 063 952	6 442 394	6 984 427	7 553 658	8 169 281	8 835 078	16,80%
Total Revenus	202 372 063	226 040 435	298 231 167	317 436 210	337 908 998	359 735 189	12,19%
% évolution		11,7%	31,9%	6,4%	6,4%	6,5%	

Le chiffre d'affaire prévisionnel de l'activité ciment augmentera de 202,4 MDT en 2018 à 359,7MDT en 2023 enregistrant une hausse importante de 31,9% entre 2019 et 2020 suivie par une augmentation annuelle moyenne de 6,4% jusqu'à 2023.

Les revenus de 2019 ont été déterminés sur la base des réalisations des 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les revenus de 2020 à 2023 ont été déterminés sur base de l'évolution par nature de produit.

✦ Chiffre d'affaire Clinker

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Production Clinker	1 421 171	1 525 914	1 800 000	1 800 000	1 850 000	1 850 000	5,42%
% évolution		7,4%	18,0%	0,0%	2,8%	0,0%	
Chiffre d'affaires Clinker	48 311 391	22 834 117	58 649 745	63 429 699	68 599 220	74 190 056	8,96%
% évolution		-52,7%	156,9%	8,1%	8,2%	8,1%	
Quantité Clinker	568 880	227 360	550 000	550 000	550 000	550 000	-0,67%
% évolution Quantité		-60,0%	141,9%	0,0%	0,0%	0,0%	
Prix en \$	33	33	35	36	37	38	2,86%
% évolution Prix en \$			6,1%	2,9%	2,8%	2,7%	
Cours \$	2,57	3,04	3,05	3,2	3,36	3,52	6,49%
% évolution Cours \$		18,3%	0,3%	4,9%	5,0%	4,8%	

Hypothèses liées à la capacité de production

Le volume de production Clinker augmente sur la période des projections sous l'hypothèse d'une amélioration du taux d'utilisation de la capacité de production existante en passant de 1,42 millions de Tonne en 2018 à 1.8 millions de Tonne en 2020 pour atteindre 1.85 millions de Tonne à partir de 2021. La société atteint 100% de sa capacité de production théorique en 2021 contre 85% en 2019.

Hypothèses liées au volume des ventes

Le volume des ventes de Clinker augmente sur la période des projections sous l'hypothèse d'une nette amélioration des ventes de clinker à l'export courant 2020 de 141,9%, en passant de 227 milles Tonnes en 2019 à 550 milles de Tonnes en 2020, pour se stabiliser au même niveau courant les exercices 2021 à 2023.

La réalisation des volumes de ventes du clinker à l'export dépend d'une part de la capacité de production du clinker par la société et de la concrétisation des contrats des ventes à l'export. Il est important de signaler que les quantités estimées des ventes de clinker en 2019 (soit 227 milles Tonnes) sont nettement supérieures aux réalisations (soit 122 milles de Tonnes jusqu'au 30 novembre 2019).

Hypothèses de prix

Le prix de vente appliqué du clinker à l'export évolue de 6,4% en 2020 et se stabilise à 7,8% entre 2021 et 2023 (soit une évolution de 3% du prix en \$USD et une dépréciation du dinar par rapport au dollar estimée à 5% par an).

✦ Chiffre d'affaire Ciment local

Le chiffre d'affaires Ciment local a été projeté compte tenu des hypothèses suivantes :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffre d'affaires Brute	168 266 559	228 183 359	247 790 427	262 781 748	278 680 044	295 540 186	11,92%
<i>Variation</i>		59 916 800	19 607 068	14 991 321	15 898 296	16 860 142	
% d'évolution		35,6%	8,6%	6,1%	6,1%	6,0%	
Quantités Ciments local	1 253 564	1 381 078	1 406 500	1 420 565	1 434 771	1 449 118	2,94%
<i>Variation</i>		127 514	25 422	14 065	14 206	14 347	
% d'évolution		10,2%	1,8%	1,0%	1,0%	1,0%	
Prix Moyen Ciment Local	134	165	176	185	194	204	8,73%
% d'évolution		22,9%	6,7%	5,1%	4,9%	5,2%	
Ristournes	-18 334 839	-34 878 955	-22 274 888	-23 622 795	-25 052 263	-26 568 229	7,70%
<i>Variation</i>		-16 544 116	12 604 067	-1 347 906	-1 429 468	-1 515 966	
%	-10,9%	-15,3%	-9,0%	-9,0%	-9,0%	-9,0%	
Chiffre d'affaires net	149 931 720	193 304 404	225 515 539	239 158 953	253 627 780	268 971 957	12,40%

Hypothèses liées au volume des ventes

Le volume des ventes de Ciments local augmente sur la période des projections sous l'hypothèse d'une amélioration des ventes de ciments local courant 2020 de 1,8%, en passant de 1,381 millions de Tonnes en 2019 à 1,406 millions de Tonnes en 2020, pour se stabiliser à une évolution annuelle de 1% à partir de 2021.

Réalisations de 2019 : 92% des quantités estimées des ventes de ciment local en 2019 ont été réalisés durant les 11 premiers mois de 2019.

Hypothèses de prix de vente brute

Le prix de vente brute moyen appliqué du ciment local évolue de 6,7% en 2020 pour se stabiliser à une évolution annuelle moyenne de 5% de 2021-2023.

Hypothèses liées aux ristournes

Le taux de ristourne appliqué au prix du ciment local évoluera de -41,2% en 2020 en passant de 15,3% à 9% pour se stabilisera à 9% de 2021-2023.

✦ **Chiffre d'affaire Ciment Export**

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffre d'affaires Ciments Export	65 000	3 459 520	7 081 456	7 293 900	7 512 717	7 738 098	160,10%
Variation			3 621 936	212 444	218 817	225 381	
% d'évolution			104,7%	3,0%	3,0%	3,0%	
Quantités Ciments Export	500	31 370	57 100	57 100	57 100	57 100	157,95%
Variation		30 870	25 730	0	0	0	
% d'évolution		6174,0%	82,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Prix Moyen Ciment Export	130	110	124	128	132	136	0,91%
Variation		-20	14	4	4	4	
% d'évolution		-15,4%	12,7%	3,2%	3,1%	3,0%	

Hypothèses liées au volume des ventes

Le volume des ventes de Ciments export augmente sur la période des projections sous l'hypothèse d'une amélioration des ventes de ciments export courant 2020 de 82,0%, en passant de 31,4 milles de Tonnes en 2019 à 57,1Milles de Tonnes en 2020, pour se stabiliser au même rythme de vente à partir de 2021 jusqu'à 2023.

Réalisations 2019 : Les quantités estimées des ventes de ciment à l'export en 2019 (soit 31 milles Tonnes) sont nettement supérieures aux réalisations durant les 11 premiers mois de 2019 (soit 1,3 milles Tonnes).

Hypothèses de prix de vente brute

Le prix de vente brute moyen appliqué du ciment export évoluera de 12,7% en 2020 pour se stabiliser à une augmentation annuelle de 3% entre 2021 et 2023.

ii. **Activité agrégats**

L'évolution du chiffre d'affaires des agrégats sur la période prévisionnelle 2019-2023 est donnée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffres d'affaires	26 144 582	21 992 645	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485	1,28%
Transfert RM	2 041 782	2 346 806	2 489 726	2 641 351	2 802 209	2 972 864	7,80%
Transfert CIMENT	15 020 523	16 954 433	17 432 321	17 610 435	17 880 099	17 821 829	3,48%
Production immobilisé	11 361 841	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372	-1,90%
Total Revenus	54 568 728	50 294 795	52 541 858	54 602 275	56 909 756	58 979 550	1,57%
% Evolution		-7,8%	4,5%	3,9%	4,2%	3,6%	

Le chiffre d'affaire prévisionnel de l'activité agrégats augmentera de 54,6mDT en 2018 à 59mDT en 2023 enregistrant une hausse annuelle moyenne de 1,57% au long de la période prévisionnelle.

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Ballast		109 641	116 318	123 402	130 917	138 890	
GCR	7 320 483	3 266 384	3 465 307	3 676 344	3 900 233	4 137 758	
Gravier	10 980 724	15 750 986	16 710 221	17 727 874	18 807 501	19 952 878	
Sable de concassage	6 013 254	1 776 960	1 885 177	1 999 984	2 121 783	2 251 000	
Tout Venant	261 446	4 268	4 528	4 804	5 097	5 407	
Remblais		145 668	154 539	163 951	173 935	184 528	
Déchet carrière		4 150	4 402	4 671	4 955	5 257	
Chargement	1 568 675	934 217	992 225	1 052 651	1 116 758	1 184 768	
Chiffre d'affaires Agrégat	26 144 582	21 992 274	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485	1,28%
% évolution		-15,9%	6,1%	6,1%	6,1%	6,1%	
Quantités Vendues	2 913 397	2 073 440	2 135 644	2 199 713	2 265 704	2 333 675	-4,34%
% évolution		-28,8%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	
Prix Moyen	9,0	10,6	10,9	11,3	11,6	11,9	5,81%
% évolution		18,1%	2,8%	3,7%	2,7%	2,6%	

Les revenus de 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les revenus de 2020 à 2023 ont été déterminés sur base de l'évolution :

- Des prix de 2,9% en 2020 à 2023
- Des quantités vendues de 3% de 2020 à 2023.

Réalisations 2019 : 92% des quantités estimées des ventes des agrégats en 2019 ont été réalisé durant les 11 premiers mois de 2019.

iii. Activité Ready-Mix

Le chiffre d'affaire prévisionnel de l'activité activité Béton prêts à l'emploi augmentera de 14mDT en 2019 à 18,6mDT en 2023 enregistrant une hausse annuelle moyenne de 6,2% au long de la période prévisionnelle

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Vente Béton	11 162 349	11 333 081	12 605 905	13 373 604	14 188 057	15 052 109	6,16%
Transports	1 991 818	2 040 639	2 269 628	2 407 848	2 554 486	2 710 054	6,35%
Pompages	618 943	634 114	705 271	748 222	793 789	842 131	6,35%
Total (DT)	13 773 110	14 007 834	15 580 804	16 529 674	17 536 332	18 604 294	6,20%
% évolution Chiffre d'affaires		1,70%	11,23%	6,09%	6,09%	6,09%	
Quantité Béton vendues (m3)	120 769	129 247	133 124	137 118	141 232	145 469	3,79%
% évolution Quantité		7,02%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	
Prix moyen	114	108	117	121	124	128	2,34%
% Evolution Prix		-5,26%	8,33%	3,42%	2,48%	3,23%	

Les revenus de la société Carthage Cément SA, activité Béton prêts à l'emploi, projetés sur la période 2019-2023. Ces derniers évoluent à un taux de croissance annuel moyen de 6,2% sur la période des projections en dépit de l'absence d'investissements d'extension de la capacité de production.

Les revenus de 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les revenus BPE de 2020 à 2023 ont été déterminés sur base de l'évolution :

- Du prix moyen de 8,3% en 2020 et de 3,04% de 2021 à 2023
- Des quantités de 3% de 2020 à 2023.

Réalisation des ventes 2019 : Les quantités estimées des ventes BPE du mois de décembre 2019 (14.557 m³) est supérieur de 41% par rapport à la moyenne de 11 mois de 2019 (10.325 m³), L'impact de l'ajustement de la quantité vendue du mois 12/2019 sur le chiffre d'affaires est de 475 KDT.

b. Achats consommés

i. Activité Cimenterie

Les achats consommés de 2019 à 2023 ont été projetés compte tenu des hypothèses suivantes :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Petcoke	4 372 797	24 392 852	57 769 283	62 184 020	68 809 469	74 097 462	76,12%
GAZ Cimenterie	57 081 959	38 703 591	16 492 363	17 300 182	18 643 179	19 558 538	-19,28%
STEG Cimenterie	23 842 976	28 212 896	34 111 476	35 830 866	38 181 531	40 121 271	10,97%
Prestation NLS	29 366 137	28 018 679	0	0	0	0	-100,00%
Coût O & M après NLS		4 013 688	14 400 000	14 688 000	15 397 920	15 705 878	
Mineri de Fer	1 602 279	2 499 079	2 507 322	2 582 541	2 733 907	2 815 924	11,94%
Sable	310 822	542 454	1 008 930	1 039 198	1 100 107	1 133 110	29,52%
Gypse	345 949	432 305	606 726	625 135	644 111	663 672	13,92%
Achat clinker	0	2 372 006	0	0	0	0	
Achats emballages	12 648 136	18 059 675	19 469 109	20 247 030	21 056 100	21 897 570	11,60%
Autres achats	819 937	875 855	246 130	250 971	255 906	260 939	-20,47%
Total	130 390 992	148 123 080	146 611 339	154 747 942	166 822 231	176 254 365	6,21%

(1)- Coûts de l'énergie (Petcoke et Gaz Cimenterie)

- Les coûts de l'énergie pour la production du clinker augmentent à un CAGR de 8,8% au long de la période prévisionnelle.
- Les coûts de l'énergie de 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation des 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Par contre, les coûts de l'énergie de 2020 à 2023 ont été projetés compte tenu des hypothèses suivantes :
 - Pour la période 2021-2023, le management considère que la fluctuation du coût de l'énergie dépend principalement de la variation des cours mondiaux du prix de petcoke importées et des cours de change, les hypothèses retenues sont les suivantes :
 - o Le TCAM de cours de change dollar serait de 5%.
 - o Le TCAM de cours mondiaux du prix de petcoke importées serait de 3%.
 - o Le TCAM de coût de gaz serait de 5%.

(2)- STEG Cimenterie

Les charges d'électricité augmentent à un CAGR de 10,97%. Elles ont été déterminées sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les charges de l'électricité de 2020 à 2023 ont été projetées compte tenu d'une augmentation de :

- Coût variable de 20% en 2020 pour se stabiliser à une augmentation annuelle de 5% entre 2021 et 2023.
- Coût fixe de 2,2% à partir de 2021.

(3)- Coûts de prestations NLS

Les coûts de prestations, sans tenir compte des charges de personnel supplémentaires, pour la production du clinker baissent à un CAGR de -16,3% après la fin de relation contractuel avec la société NLS, qui exploite et assure la maintenance de l'usine de Carthage Cément le 9 septembre 2019. Ce Taux de CAGR baisse de -8,2% en tenant compte des charges du personnel supplémentaire figurée au niveau de la rubrique « charge de personnel ».

Les coûts de prestations de 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019, soit 26,7 DT par Tonne de clinker.

Pour la période du 4 mois de 2019 à 2023, Les coûts de prestations ont été projetés compte tenu d'un coût unitaire de prestation de 8 DT/Tonne de clinker avec une augmentation annuelle moyenne de 2%.

(4)- Minerai de Fer

Les coûts d'achats de Minerai de Fer augmentent à un CAGR de 11,94%.

Les coûts d'achat de Minerai de Fer ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les coûts d'achats de Minerai de Fer de 2020 à 2023 ont été projetés compte tenu d'une augmentation annuelle de 3% en 2021 et 2023 et 5,9% en 2022 suite à l'augmentation de la production du clinker.

(5)- Sable

Les coûts d'achat du sable ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les coûts d'achats du sable de 2020 à 2023 ont été projetés compte tenu d'une augmentation annuelle moyenne de 4%.

(*) il est à noter que les frais de transport du sable ont été constaté durant les 8 mois premiers de 2019 au niveau du compte « Autres achats »

(6)- Achats emballages

Les coûts d'achats emballages augmentent à un TCAM de 11,6%.

Les coûts d'achats emballages 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les coûts d'achats emballages de 2020 à 2023 ont été projetés compte tenu d'une augmentation annuelle de 8% en 2020 (4% de quantité et 3% du prix) pour se stabiliser à une évolution annuelle de 4% de 2021-2023 (1% de quantité et 3% du prix).

Les coûts d'achats emballages projetés dépendent de l'évolution du prix d'achat sur le marché et de l'évolution des volumes des ventes des ciments en sacs.

ii. Activité agrégats

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Explosifs	2 176 383	2 236 489	2 303 583	2 372 691	2 443 871	2 517 188	2,95%
Gasoil et Lubrifiants	2 611 032	3 283 291	3 381 790	3 483 243	3 587 741	3 695 373	7,19%
STEG Carrière	849 926	1 027 490	1 058 315	1 090 064	1 122 766	1 156 449	6,35%
Pièces de rechange	2 310 158	2 656 332	2 736 021	2 818 102	2 902 645	2 989 725	5,29%
Locations des engins	4 721 272						-100,00%
Total	12 668 771	9 203 601	9 479 709	9 764 101	10 057 024	10 358 734	-3,95%

Les achats consommés de la société Carthage Cement SA, activité Agrégats, projetés sur la période 2018-2023, évoluent à un taux de croissance annuel moyen de -3,95% sur la période des projections.

Les achats consommés de 2019 ont été déterminés sur la base de la réalisation de 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les achats consommés de 2020 à 2023 ont été déterminés sur base de l'évolution de 3% par an.

iii. Activité Ready-Mix

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Achats consommés	3 525 617	2 831 384	3 594 739	3 754 552	3 922 130	4 097 880	3,05%
% Evolution		-19,7%	27,0%	4,4%	4,5%	4,5%	
Achats transférées*	6 105 734	8 789 200	9 474 154	10 195 009	10 971 490	11 807 941	14,10%
% Evolution		43,9%	7,8%	7,6%	7,6%	7,6%	
Total Achats Consommés	9 631 351	11 620 583	13 068 894	13 949 561	14 893 621	15 905 822	10,55%
% Evolution		20,7%	12,5%	6,7%	6,8%	6,8%	

* Achats transférés : ces sont les achats internes de l'activité Ready-Mix des activités Cimenterie et Agrégats. Ces achats s'annulent avec le Transfert chiffre d'affaires. Ils sont mentionnés juste pour calculer la rentabilité de chaque activité au sein de Carthage Cement.

Les achats consommés de la société Carthage Cément SA, activité Béton prêts à l'emploi, projetés sur la période 2019-2023 évoluent à un taux de croissance annuel moyen de 10,55% sur la période des projections passant de 9,6 MDT en 2018 à 15,9 MDT en 2023.

Les achats de matières premières représentent, tout au long de la période du BP, 26% du total des achats consommés, contre 74% pour les achats transférées (Ciments et gravier).

Selon le management, les achats consommés de 2019 ont été déterminés sur la base des réalisations des 8 premiers mois de l'exercice 2019 et de l'atterrissage des 4 mois de l'exercice 2019. Les achats consommés de 2020 à 2023 ont été déterminés sur base de l'évolution des quantités vendues du BPE, des coûts d'achats des matières premières et des prix de ventes des ciments et gravier.

La ventilation des achats transférés est donnée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Ciment CPA 42,5	3 468 186	4 285 392	4 663 018	5 043 054	5 454 063	5 898 569	11,21%
% Evolution		23,6%	8,8%	8,2%	8,2%	8,1%	
Ciment HRS 42,5	595 766	2 157 002	2 321 409	2 510 604	2 715 218	2 936 509	37,58%
% Evolution		262,1%	7,6%	8,2%	8,1%	8,2%	
Gravier	2 041 782	2 346 806	2 489 726	2 641 351	2 802 209	2 972 864	7,80%
% Evolution		14,9%	6,1%	6,1%	6,1%	6,1%	
Total	6 105 734	8 789 200	9 474 154	10 195 009	10 971 490	11 807 941	14,10%
% évolution		43,9%	7,8%	7,6%	7,6%	7,6%	

Les achats consommés et achats transférés totaux sont donnés comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Achats consommés	146 585 380	160 158 065	159 685 788	168 266 595	180 801 385	190 710 978	5,40%
Achats transférés	21 126 257	25 743 633	26 906 475	27 805 444	28 851 589	29 629 770	7,00%
Total	167 711 637	185 901 698	186 592 263	196 072 039	209 652 974	220 340 748	5,61%
% évolution		10,8%	0,4%	5,1%	6,9%	5,1%	

c. Marge brute prévisionnelle

i. Activité Cimenterie

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffres d'affaires	198 308 111	219 598 041	291 246 740	309 882 552	329 739 717	350 900 112	12,09%
Transfert Ready Mix	4 063 952	6 442 394	6 984 427	7 553 658	8 169 281	8 835 078	16,80%
Total Revenus	202 372 063	226 040 435	298 231 167	317 436 210	337 908 998	359 735 190	12,19%
% évolution		11,7%	31,9%	6,4%	6,4%	6,5%	
Variation du stock Produits Finis	26 069 189	-16 880 854	1 882 858	-388 970	-4 139 090	-3 332 275	
Achats consommés	130 390 992	148 123 080	146 611 340	154 747 942	166 822 231	176 254 364	6,21%
Achats transférées	15 020 523	16 954 433	17 432 321	17 610 435	17 880 099	17 821 829	3,48%
Marge brute	30 891 359	77 843 776	132 304 648	145 466 803	157 345 758	168 991 272	40,48%
% évolution		152,0%	70,0%	9,9%	8,2%	7,4%	
<i>Taux Marge brute</i>	<i>13,5%</i>	<i>37,2%</i>	<i>44,1%</i>	<i>45,9%</i>	<i>47,1%</i>	<i>47,4%</i>	

La Marge brute prévisionnelle suivra la même tendance haussière allant de 34% en 2019 à 47% en 2023 et enregistrant une hausse annuelle de 70% en 2020 suivie par une hausse moins importante pour le reste de la période prévisionnelle pour une moyenne de 8,3%.

ii. Activité agrégats

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffres d'affaires	26 144 582	21 992 645	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485	1,28%
Transfert Ready Mix	2 041 782	2 346 806	2 489 726	2 641 351	2 802 209	2 972 864	7,80%
Transfert CIMENT	15 020 523	16 954 433	17 432 321	17 610 435	17 880 099	17 821 829	3,48%
Production immobilisé	11 361 841	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372	-1,90%
Total Revenus	54 568 728	50 294 795	52 541 857	54 602 274	56 909 757	58 979 550	1,57%
% Evolution		-7,8%	4,5%	3,9%	4,2%	3,6%	
Variation du stock Produits Finis	2 483 348	0	0	0	0	0	-100,00%
Achats consommés	12 668 771	9 203 601	9 479 709	9 764 101	10 057 024	10 358 734	-3,95%
Achats transférées		0	0	0	0	0	
Marge brute	44 383 305	41 091 194	43 062 148	44 838 173	46 852 733	48 620 816	1,84%
<i>Taux Marge brute</i>	<i>77,8%</i>	<i>81,7%</i>	<i>82,0%</i>	<i>82,1%</i>	<i>82,3%</i>	<i>82,4%</i>	

La Marge brute prévisionnelle se stabilise à 82% au long de la période prévisionnelle allant de 44,4 MDT en 2018 à 48,6MDT en 2023.

iii. Activité Ready-Mix

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Chiffres d'affaires	13 773 110	14 007 835	15 580 803	16 529 674	17 536 332	18 604 294	6,20%
Achats consommés	3 525 617	2 831 384	3 594 739	3 754 552	3 922 130	4 097 880	3,05%
Achats transférées	6 105 734	8 789 200	9 474 154	10 195 009	10 971 490	11 807 941	14,10%
Marge brute	4 141 759	2 387 251	2 511 910	2 580 113	2 642 712	2 698 473	-8,21%
<i>Taux Marge brute</i>	<i>30,1%</i>	<i>17,0%</i>	<i>16,1%</i>	<i>15,6%</i>	<i>15,1%</i>	<i>14,5%</i>	

La Marge brute prévisionnelle se stabilise entre 17% et 14% au long de la période prévisionnelle allant de 4,1 MDT en 2018 à 2,7 MDT en 2023

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Revenus Agrégats	26 144 582	21 992 645	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485	1,28%
Revenus Ciment	198 308 111	219 598 041	291 246 740	309 882 552	329 739 717	350 900 112	12,09%
Revenus BPE	13 773 110	14 007 835	15 580 803	16 529 674	17 536 332	18 604 294	6,20%
Production Immobilisé	11 362 031	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372	-1,90%
Total Revenus	249 587 834	264 599 432	339 447 353	360 762 715	383 503 497	407 689 263	10,31%
Variation du stock Produits Finis	23 585 841	-16 880 854	1 882 858	-388 970	-4 139 090	-3 332 275	-167,61%
Total Cout Matière et Produits Transférés	146 651 272	160 158 065	159 685 789	168 266 594	180 801 385	190 710 979	5,39%
Marge brute	79 350 721	121 322 221	177 878 706	192 885 090	206 841 203	220 310 559	22,66%
<i>Taux Marge brute</i>	<i>29,0%</i>	<i>49,0%</i>	<i>52,1%</i>	<i>53,5%</i>	<i>54,5%</i>	<i>54,5%</i>	

La Marge brute s'est établie à 52,7% de la production enregistrée sur la période prévisionnelle considérée.

La Marge brute passera de 79,4 MDT en 2018, soit un taux de marge de 31,8%, à 220,3 MDT en 2023, soit un taux de marge de 54%.

Selon le management, la hausse du taux de marge s'explique par :

- ✦ la hausse des prix des ventes suivie par une baisse des ristournes ;
- ✦ la baisse de la consommation d'énergie par tonne de clinker produite. En effet, à partir du mois de septembre 2019, la cimenterie a changé le ratio d'utilisation énergétique en faveur du coke du pétrole, (soit 85% au lieu de 10% en 2018), au détriment du gaz (soit 15% au lieu de 90%).
- ✦ et la baisse du coût de prestation d'exploitation et de maintenance de l'usine après la fin de la relation contractuel avec la société NLS. Pour la période allant d'août 2019 jusqu'à 2023, les coûts de prestations ont été projetés compte tenu d'un coût unitaire de 8DT par Tonne de clinker avec une augmentation annuelle moyenne de 2% contre 26,7 DT par Tonne en 2018.

d. Charges de personnel et autres charges d'exploitation

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Charge de Personnel	28 522 116	29 216 814	35 542 609	36 557 831	37 602 489	38 677 445	6,28%
Autres Charges d'exploitation	18 596 184	19 402 320	23 225 822	24 494 466	25 234 668	25 999 354	6,93%
Total charges d'exploitation	47 118 300	48 619 134	58 768 431	61 052 297	62 837 157	64 676 799	6,54%
% Evolution		3,2%	20,9%	3,9%	2,9%	2,9%	

Les charges de personnel passent de 28,5MDT en 2018 à 38,7MDT en 2023 enregistrant un TCAM de 6,28% sous l'hypothèse d'une hausse annuelle des salaires estimée à 3% à partir de 2021. En 2020, et dans le but d'assurer l'internalisation de l'activité de la production et la maintenance de la cimenterie, la société recrutera environ 130 employés de NLS. Par conséquent, les charges de personnel de 2020 relatives aux opérations et à la maintenance de l'activité cimenterie vont augmenter (de 4,5MDT en 2019 à 13,7MDT en 2020) soit une charge supplémentaire de 5,4 DT par tonne de clinker produite. Cette dernière est atténuée par l'impact des départs volontaires

La répartition des charges de personnel par type d'activité sur la période 2019-2023 est donnée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Ciments	10 633 517	12 979 136	18 817 801	19 331 279	19 859 141	20 401 796	13,92%
Ready-Mix	4 392 523	3 791 904	3 905 661	4 022 831	4 143 516	4 267 822	-0,57%
Agrégats	13 496 076	12 445 773	12 819 146	13 203 721	13 599 833	14 007 827	0,75%
Total	28 522 116	29 216 813	35 542 608	36 557 831	37 602 490	38 677 445	6,28%
% Evolution		2,4%	21,7%	2,9%	2,9%	2,9%	

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 19,4 MDT en 2019 et seront de 26MDT en 2023. Elles englobent principalement :

- La charge locative et les frais d'assurances
- Les services extérieurs
- Les autres services extérieurs ; et
- Les impôts et taxes.

La répartition des autres charges d'exploitation par type d'activité sur la période 2019-2023 est donnée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Ciments	12 156 503	9 990 259	13 148 212	14 108 307	14 529 487	14 964 288	4,24%
Ready-Mix	2 098 739	1 066 845	1 495 797	1 560 652	1 628 669	1 700 017	-4,13%
Agrégats	4 340 942	8 345 216	8 581 813	8 825 508	9 076 513	9 335 048	16,55%
Total	18 596 184	19 402 320	23 225 822	24 494 467	25 234 669	25 999 353	6,93%
% Evolution		4,3%	19,7%	5,5%	3,0%	3,0%	

e. Dotation aux amortissements et aux provisions

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Dotations aux amortissements et Provisions	45 221 111	42 482 863	43 180 273	43 730 503	44 550 686	44 679 271	-0,2%
Résorption Transfert des Charges	0	972 830	1 459 246	1 459 246	486 415	0	
Total	45 221 111	43 455 694	44 639 518	45 189 749	45 037 102	44 679 271	-0,2%

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les dotations aux résorptions des autres actifs non courants de la société Carthage Cement ont été estimées :

- ✦ par référence au tableau d'amortissement des immobilisations comptabilisées au 31 décembre 2018;
- ✦ en retenant un taux d'amortissement moyen de 10% pour la production immobilisée et 20% pour nouveaux investissements en équipements

La dotation aux provisions pour clients a été estimée de 0.6 MDT en 2019 et 0.25 MDT annuellement sur la période 2020-2023.

La répartition des dotations aux amortissements et provisions par type d'activité sur la période 2019-2023 est donnée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Ciments	32 689 405	26 585 764	26 290 459	26 143 417	26 032 180	25 981 870	-4,49%
Ready-Mix	399 641	268 310	251 930	234 304	222 201	115 062	-22,04%
Agrégats	12 132 064	15 628 789	16 637 884	17 352 782	18 296 305	18 582 339	8,90%
Total	45 221 111	42 482 863	43 180 273	43 730 503	44 550 686	44 679 271	-0,24%
% Evolution		-6,1%	1,6%	1,3%	1,9%	0,3%	

f. Charges financières nettes

L'évolution charges financières nettes sur la période 2019-2023 est présentée comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Intérêts sur Crédits à LMT non capitalisés	-42 464 548	-45 497 089	-31 585 800	-31 499 500	-30 310 718	-27 160 768	-8,55%
Intérêts sur Crédits LEASING	-329 488	-219 239	-124 102	-48 277	-13 676	-2 764	-61,56%
Autres Charges et Frais Financiers	-13 082 296	-16 808 920	-8 564 541	-8 429 544	-8 248 966	-8 075 209	-9,20%
Charges financières sur CCA	-9 204 445	-8 273 500					-100,00%
Produits sur Placement	74 833	150 000	1 500 000	2 500 000	3 500 000	4 000 000	121,61%
Résultat Financier	-65 005 944	-70 648 748	-38 774 443	-37 477 321	-35 073 360	-31 238 741	-13,63%
% Evolution		8,7%	-45,1%	-3,3%	-6,4%	-10,9%	

Les charges financières présentées au niveau de l'activité ciment représentent la totalité des charges financières nettes de la société.

Les intérêts sur crédits à Long et moyen terme sont calculés sur la base du nouveau crédit de 360MDT, octroyé après le rééchelonnement de l'ancienne dette et sous l'hypothèse que le plan de restructuration commencera en janvier 2020. Le management applique un taux d'intérêt de TMM + 0,8% avec 2 années de grâce remboursable sur 10 ans. **Il est à noter que les négociations avec le pool bancaire ne sont pas encore achevées.**

Les charges financières sur les dettes de location financement ont été déterminées par référence aux échéanciers de remboursement des emprunts correspondants.

Pour l'année de l'atterrissage 2019, le management inclut un montant de 5MDT (dans les 45,5MDT « Intérêts sur Crédits à LMT non capitalisé ») comme étant des intérêts de retard.

Les autres charges financières et frais financiers comptent des intérêts débiteurs estimés par le management forfaitairement⁴ pour 3mDT en 2019, 0,5mDT en 2020 diminuant de 0,1mDT chaque année jusqu'à 0,2mDT en 2023,

Les produits de placement ont été estimés à 4 MDT en 2023.

7.3.2. Hypothèses du Bilan prévisionnel

a. Investissements :

Les investissements en immobilisations sur la période prévisionnelle sont répartis comme suit :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Immobilisations Incorporelles	291 135		0	0	0	0	-100,00%
Immobilisations Corporelles	13 161 510	11 000 911	12 537 092	12 746 808	13 116 269	11 974 372	-1,87%
Immobilisations financières	4 645 445		0	0	0	0	-100,00%
Charges à répartir		4 377 737					
Total	18 098 090	15 378 648	12 537 092	12 746 808	13 116 269	11 974 372	-7,93%
% Evolution		-15,0%	-18,5%	1,7%	2,9%	-8,7%	

Les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent, selon le management, à 61,3 MDT sur la période des projections. Il s'agira d'investissements de maintien nécessaires à l'optimisation du cycle de production de la société :

- 78% correspondent à des productions immobilisées pour l'activité agrégats, soit un total de 48,1 MDT.
- 22% correspondent à des investissements en équipements, soit un total de 13,2 MDT

Les investissements en immobilisations corporelles se détaillent comme suit sur la période des projections :

En DT	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Production Immobilisée	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372
Investissement Equipement	2 000 000	3 250 000	3 150 000	3 150 000	1 650 000
Total	11 000 911	12 537 092	12 746 808	13 116 269	11 974 372

Les immobilisations incorporelles brutes restent stables à 3,9mDT au long de la période prévisionnelle à l'encontre des immobilisations corporelles qui enregistrent une hausse annuelle d'une moyenne de 12,3mDT sous l'effet des produits immobilisés et des investissements de maintien. En effet, l'entreprise prévoit des investissements en équipements industriels pour une valeur de 2MDT en 2019, 3,25MDT en 2020, 3,15MDT en 2021 et 2022 suivie par une chute en 2023 pour 1,65MDT. Ces investissements sont amortis à l'ordre de 20%.

Les immobilisations financières restent constantes à 10,6mDT au long de la période prévisionnelle 2019 - 2023, ce montant est parvenu par les dépôts et les cautionnements versés du 31 décembre 2018.

Les charges à répartir correspond au montant prévu à engager sur les départs à l'amiable en CCL durant l'année 2019 pour le personnel de la société

⁴ Soit 10% du découvert bancaire moyen de l'année estimé à 30 MDT en 2019, 5 MDT en 2020 diminuant de 1 MDT chaque année pour atteindre 2 MDT en 2023.

b. Evolution du BFR

L'évolution du besoin en fonds de roulement sur la période 2019-2023 est présentée dans le tableau suivant :

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Stocks	52 068 716	58 893 543	57 010 685	57 399 654	61 538 745	64 871 019	4,49%
Clients et comptes rattachés	38 323 401	19 941 636	16 581 816	13 168 129	9 768 754	6 384 562	-30,12%
Autres actifs courants	26 374 812	14 543 417	13 848 344	1 561 287	0	0	-100,00%
Fournisseurs et comptes rattachés	99 812 140	90 243 594	76 521 214	73 338 889	78 503 797	82 633 388	-3,71%
Autres Passifs Courants	112 226 625	57 069 107	46 447 414	31 441 182	20 190 413	9 232 925	-39,32%
BFR	-95 271 836	-53 934 105	-35 527 783	-32 651 001	-27 386 711	-20 610 732	-26,37%
<i>BFR Reporté en jours de Chiffre d'Affaires</i>	<i>-137</i>	<i>-73</i>	<i>-38</i>	<i>-33</i>	<i>-26</i>	<i>-18</i>	<i>-33,26%</i>
<i>Var BFR</i>		<i>41 337 731</i>	<i>18 406 322</i>	<i>2 876 782</i>	<i>5 264 290</i>	<i>6 775 979</i>	

Le besoin en fonds de roulement a été déterminé comme suit :

- Les stocks de pièces de rechanges et stocks des produits semi finis et finis de l'activité agrégat sont supposés constants sur la période 2019-2023 et les quantités produites sont supposés consommés ou vendus.
- Les stocks de sous-produits ciments autre que le clinker ainsi que le stock du ciment sont supposés constants sur la période 2019-2023 et les quantités produites sont supposés consommés ou vendus.
- Le stock du clinker varie en fonction des quantités vendues.
- Les délais de règlement moyen retenus des clients agrégats et Béton prêts à l'emploi s'élèvent à 90 jours avec un encaissement des moyens de paiement à réaliser dans 30 jours qui suit le mois de facturation et un escompte immédiat de tous les règlements encaissés.
- Les délais de règlement moyen retenus des clients cimenterie local s'élèvent à 30 jours avec un encaissement des moyens de paiement à l'avance et un escompte immédiat de tous les règlements encaissés.
- Les délais de règlement moyen retenus des clients cimenterie export s'élèvent à de 90 jours date BL (bill of lading) avec un escompte immédiat à la réalisation de livraison du moyen de paiement.
- Le délai de règlement moyen retenu des fournisseurs s'élève à :
 - 90 jours pour les fournisseurs de service et autres charges d'exploitation ;
 - 120 jours pour les fournisseurs des achats consommés
 - 30 jours pour la STEG
 - 60 jours datent du BL pour l'achat de petcoke.

c.Capitaux propres

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Capital Social	172 134 413	395 909 146	395 909 146	395 909 146	395 909 146	395 909 146	18,13%
Réserves Légales	588 801	588 801	588 801	588 801	588 801	588 801	0,00%
Autres Réserves	119 130 246	163 885 193	163 885 193	163 885 193	163 885 193	163 885 193	6,59%
Résultats reportés	-253 730 823	-329 716 976	-372 690 370	-337 939 128	-289 761 581	-226 901 982	-2,21%
Total Capi Propres av résul	38 122 637	230 666 164	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158	54,30%
Résultat de l'exercice	-75 986 153	-42 973 394	34 751 242	48 177 547	62 859 600	78 633 080	200,69%
TOTAL DES CAP PROPRES	-37 863 516	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158	412 114 238	261,20%

Les capitaux propres passent de -37,8 MDT à fin 2018 à 412,1 MDT en 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par :

La société Carthage Cement procédera à une augmentation de capital de 223 774 733 DT par souscription en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société et par émission de 223 774 733 actions nouvelles.

L'opération de compensation de ces créances certaines, revenant à BINA Corp et El KARAMA Holding sera effectuée par l'émission de 56 754 356 actions nouvelles détaillée comme suit :

Créanciers	Montant de la créance arrêté au 30/09/2019	Nombre des actions pour souscription
Société BINA Corp	62 016 153	51 680 127
Société AL KARAMA Holding	6 089 075	5 074 229
Total	68 105 228	56 754 356

Ainsi, le montant de l'opération s'élève à 268 529 679,6 DT (dont 68 105 227,2DT à libérer par compensation des créances revenant à BINA Corp (compte courant associé) et El KARAMA Holding. Le montant à lever sur le marché financier s'élèvera à 200 424 452,4DT.

En DT	Conversion de BINA Corp et El KARAMA Holding	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	56 754 356	167 020 377	223 774 733
Prime d'émission	11 350 871,2	33 404 075,4	44 754 946,6
Total	68 105 227,2	200 424 452,4	268 529 679,6

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Carthage Cement procédera à l'acquisition et l'annulation de 3 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée

Il est à signaler que lors de l'élaboration de ces prévisions par le Conseil d'Administration, la société **Carthage Cement** s'est basée sur l'hypothèse d'une augmentation de capital de **223.774.733 DT** au cours de l'exercice 2019.

L'augmentation de capital prévue pour la fin de l'année 2019 ayant été reportée au premier trimestre 2020, les prévisions 2019-2023 ainsi présentées comportent un décalage par rapport aux réalisations et ce, au niveau de l'encaissement de cette augmentation de capital

d. Emprunt

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Compte Courant Actionnaires	115 235 377	52 033 154	52 033 154	52 033 154	52 033 154	52 033 154	-14,70%
Prêt El KARAMA	6 174 006	0	0	0	0	0	-100,00%
Dettes à long et moyen terme	322 051 051	360 000 000	360 000 000	324 000 000	288 000 000	252 000 000	-4,79%
Crédits Leasing	1 600 000	676 604	182 921	-37 656	0	0	-100,00%
Autres Passifs Financiers Bancaires	152 398 939	23 529 000	23 529 000	57 029 000	54 529 000	52 029 000	-19,34%
Autres Passifs Financiers Leasing	978 421	923 396	493 683	220 577	-37 656	0	-100,00%
Concours Bancaires	44 091 934		0	0	0	0	-100,00%
Total	642 529 728	437 162 154	436 238 758	433 245 075	394 524 498	356 062 154	-11,14%
% Evolution		-32,0%	-0,2%	-0,7%	-8,9%	-9,7%	

Etant donnée la restructuration financière de la société, les dettes de Carthage Cement passeront de 642,5 MDT en 2018 à 437,2 MDT en 2019 et 356,1 MDT en 2023.

Les emprunts à long-terme

Suite au remboursement partiel des dettes bancaires, les emprunts à long-terme passeront de 360 MDT, octroyés sous l'hypothèse d'un taux de remboursement TMM+0,8% et 2 ans de grâce, en 2019 à 252 MDT à fin 2023.

Les emprunts à court-terme

Les encours à court-terme passeront de 197 MDT en 2018 à 52 MDT en 2023 suite au paiement des échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires non remboursés.

e. Impôts et taxes

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P	TCAM 2018-2023
Résultat imposable	-75 485 796	-42 401 355	35 446 314	48 915 723	63 643 584	79 465 748	201,03%
Taux d'imposition	25%	25%	25%	25%	25%	25%	
Impôt sur les bénéfices (Min d'impôt)	500 295	572 039	695 072	738 176	783 984	832 668	10,73%

Le taux d'IS effectif historique s'établit à 25% mais compte tenu des pertes cumulées sur les exercices antérieurs, la société Carthage Cement payera seulement le minimum d'impôt sur la période prévisionnelle 2019-2023.

7.3.3. Etats financiers prévisionnels de la société Carthage Cement

Bilans prévisionnels de la société Carthage Cement

	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
ACTIFS						
Immobilisations incorporelles	3 889 979	3 889 979	3 889 979	3 889 979	3 889 979	3 889 979
Moins Amortissement	(1 971 905)	(2 258 701)	(2 479 806)	(2 648 313)	(2 806 309)	(2 949 683)
Total Immobilisations incorporelles	1 918 074	1 631 278	1 410 173	1 241 666	1 083 670	940 296
Immobilisations corporelles Brut	983 212 768	994 213 679	1 006 750 772	1 019 497 580	1 032 613 849	1 044 588 221
Moins Amortissement	(297 761 429)	(339 357 496)	(382 066 664)	(425 378 659)	(469 521 350)	(513 807 246)
Total Immobilisations corporelles	685 451 339	654 856 183	624 684 108	594 118 920	563 092 499	530 780 975
Immobilisations Financières	10 689 394	10 689 394	10 689 394	10 689 394	10 689 394	10 689 394
Moins Provisions IF	(96 217)	(96 217)	(96 217)	(96 217)	(96 217)	(96 217)
Total Immobilisations Financières	10 593 177					
Autres actifs non courants	0	3 404 907	1 945 661	486 415	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	697 962 590	670 485 545	638 633 119	606 440 178	574 769 346	542 314 447
Stocks	52 541 521	59 366 348	57 483 490	57 872 459	62 011 550	65 343 824
Moins provisions stocks	(472 805)	(472 805)	(472 805)	(472 805)	(472 805)	(472 805)
Total des Stocks	52 068 716	58 893 543	57 010 685	57 399 654	61 538 745	64 871 019
Clients et comptes rattachés	40 566 057	22 784 292	19 674 472	16 510 785	13 361 410	10 227 218
Moins provisions clients	(2 242 656)	(2 842 656)	(3 092 656)	(3 342 656)	(3 592 656)	(3 842 656)
Total des Clients et comptes rattaché	38 323 401	19 941 636	16 581 816	13 168 129	9 768 754	6 384 562
Autres actifs courants	26 374 747	14 543 417	13 848 344	1 561 287	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	1 821 328	14 323 294	60 566 159	133 996 884	183 473 432	248 216 412
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	118 588 192	107 701 889	148 007 005	206 125 955	254 780 930	319 471 993
TOTAL ACTIF	816 550 782	778 187 434	786 640 124	812 566 133	829 550 276	861 786 441

	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
Capital Social ⁵	172 134 413	395 909 146	395 909 146	395 909 146	395 909 146	395 909 146
Réserves Légales	588 801	588 801	588 801	588 801	588 801	588 801
Autres Réserves	119 130 246	163 885 193	163 885 193	163 885 193	163 885 193	163 885 193
Résultats reportés	(253 730 823)	(329 716 976)	(372 690 370)	(337 939 128)	(289 761 581)	(226 901 982)
Total Capitaux Propres av résultat	38 122 637	230 666 164	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158
Résultat de l'exercice	(75 986 153)	(42 973 394)	34 751 242	48 177 547	62 859 600	78 633 080
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(37 863 516)	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158	412 114 238
PASSIFS						
Dettes à long et moyen terme	322 051 051	360 000 000	360 000 000	324 000 000	288 000 000	252 000 000
Compte Courant Actionnaires	115 235 377	52 033 154 ⁶	52 033 154	52 033 154	52 033 154	52 033 154
Prêt El Karama	6 174 006	0	0	0	0	0
Crédits BAIL	1 600 000	714 539	258 791	0	0	0
Provisions pour Risque et Charges et Passifs d'impôts	6 019 810	6 019 810	4 950 791	3 881 773	2 812 754	1 743 736
Total des Passifs non courants	451 185 289	418 767 503	417 242 737	379 914 927	342 845 908	305 776 890
Fournisseurs et comptes rattachés	99 812 141	90 243 594	76 521 214	73 338 889	78 503 797	82 633 388
Autres Passifs Courants	106 052 619	57 069 107	46 447 414	31 441 182	20 190 413	9 232 925
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	197 469 294	24 414 461	23 984 748	57 249 577	54 491 344	52 029 000
Total des Passifs courants	403 229 009	171 727 162	146 953 376	162 029 648	153 185 555	143 895 313
TOTAL DES PASSIFS	854 414 298	590 494 665	564 196 113	541 906 919	496 031 463	449 672 203
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	816 550 782	778 187 434	786 640 124	812 566 133	829 550 276	861 786 441

⁵ Il est à signaler que lors de l'élaboration de ces prévisions par le Conseil d'Administration, la société **Carthage Cement** s'est basée sur l'hypothèse d'une augmentation de capital de **223.774.733 DT** au cours de l'exercice 2019.

L'augmentation de capital prévue pour la fin de l'année 2019 ayant été reportée au premier trimestre 2020, les prévisions 2019-2023 ainsi présentées comportent un décalage par rapport aux réalisations et ce, au niveau de l'encaissement de cette augmentation de capital

⁶ La rubrique « Compte courant actionnaire » est relative au solde du compte courant Lazhar STA dont 23 227 394 DT en tant que principal de la créance et 28 805 760 DT en tant que intérêts sur compte courant Lazhar STA. Etant donné l'affaire qui oppose Carthage Cement avec Lazhar STA, le constructeur de la cimenterie et autres, ce compte courant ne génère plus d'intérêts tant qu'un jugement définitif ne soit prononcé sur l'affaire de 30 millions d'Euros.

Etats de résultats prévisionnels de la société Carthage Cement

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Revenus Agrégats	26 144 582	21 992 645	23 332 718	24 753 680	26 261 180	27 860 485
Revenus Ciment	198 308 111	219 598 041	291 246 740	309 882 552	329 739 717	350 900 112
Revenus BPE	13 773 110	14 007 835	15 580 803	16 529 674	17 536 332	18 604 294
Production Immobilisé	11 362 031	9 000 911	9 287 092	9 596 808	9 966 269	10 324 372
Total Revenus	249 587 834	264 599 432	339 447 353	360 762 715	383 503 497	407 689 263
Variation du stock Produits Finis	23 585 841	(16 880 854)	1 882 858	(388 970)	(4 139 090)	(3 332 275)
Total Cout Matière et Produits Transférés	146 651 272	160 158 065	159 685 789	168 266 594	180 801 385	190 710 979
Marge Brute	79 350 721	121 322 221	177 878 706	192 885 090	206 841 203	220 310 559
Total Charges d'exploitation	18 904 328	19 402 320	23 225 822	24 494 466	25 234 668	25 999 354
Valeur Ajouté	60 446 393	101 919 901	154 652 885	168 390 624	181 606 534	194 311 205
<i>Taux Valeur Ajouté</i>	24,22%	38,52%	45,56%	46,68%	47,35%	47,66%
Charge de Personnel	28 522 116	29 216 814	35 542 609	36 557 831	37 602 489	38 677 445
Résultat Brut d'exploitations	31 924 277	72 703 088	119 110 276	131 832 793	144 004 045	155 633 760
<i>Taux RBE</i>	12,79%	27,48%	35,09%	36,54%	37,55%	38,17%
Dotations aux amortissements et Provisions	45 221 111	42 482 863	43 180 273	43 730 503	44 550 686	44 679 271
Résorption Transfert des Charges	-	972 830	1 459 246	1 459 246	486 415	-
Résultat av impôt et charges financiers	(13 296 835)	29 247 394	74 470 757	86 643 044	98 966 943	110 954 489
Charges Financières	(55 876 331)	(62 525 249)	(40 274 443)	(39 977 321)	(38 573 360)	(35 238 741)
Intérêts sur CCA	(9 204 445)	(8 273 500)				
Produits sur Placement	74 833	150 000	1 500 000	2 500 000	3 500 000	4 000 000
Résultat des activités ordinaires	(78 302 778)	(41 401 355)	35 696 314	49 165 723	63 893 584	79 715 748
Diverses Charges Ordinaires	(4 124 873)	(1 000 000)	(250 000)	(250 000)	(250 000)	(250 000)
Divers Produits Ordinaires	6 941 854	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	(75 485 797)	(42 401 355)	35 446 314	48 915 723	63 643 584	79 465 748
Impôt sur les Sociétés	(500 295)	(572 039)	(695 072)	(738 176)	(783 984)	(832 668)
Résultat Net	(75 986 092)	(42 973 394)	34 751 242	48 177 547	62 859 600	78 633 080

Etats de flux de trésorerie prévisionnels de la société Carthage Cement

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	278 872 920	287 052 638	387 586 602	411 729 383	437 354 316	464 630 539
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(210 843 311)	(247 378 876)	(269 489 068)	(262 650 187)	(277 765 692)	(293 981 776)
Impôts et taxes payés	(46 981)	(19 830 409)	(27 885 424)	(31 116 093)	(32 275 144)	(33 907 541)
Intérêts payés sur crédits de gestion	(7 344 476)					
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	60 638 152	19 843 353	90 212 110	117 963 103	127 313 480	136 741 222
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements s/ acquisition d'immobilisations	(7 885 803)	(6 757 737)	(3 867 500)	(3 748 500)	(3 748 500)	(1 963 500)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(1 299 928)					
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(9 185 731)	(6 757 737)	(3 867 500)	(3 748 500)	(3 748 500)	(1 963 500)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Augmentation/Libération du Capital		268 529 680 ⁷	0	0	0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	174 313 900	360 000 000	0	0	0	0
Remboursements des anciens emprunts bancaires		(423 179 333)	0	0	0	0
Remboursements des nouveaux emprunts bancaires		0	(31 585 800)	(31 499 500)	(66 310 718)	(63 160 768)
Remboursements des crédits leasing	(2 168 778)	(1 419 854)	(1 201 404)	(604 833)	(278 749)	(48 765)
Intérêts payés sur emprunts bancaires	(34 988 165)	(44 614 690)	0	0	0	0
Remboursement Crédits Relais en Principal	(195 581 959)		0	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Remboursements Comptes Courants Actionnaires		(78 197 094)	0	0	0	0
Remboursements des financements		(15 184 900)	0	0	0	0
Remboursements des autres charges et frais financiers		(22 425 525)	(7 314 541)	(6 179 544)	(4 998 966)	(4 325 209)
Flux de trésorerie provenant des/ affectés aux activités de financement	(58 425 002)	43 508 284	(40 101 745)	(40 783 878)	(74 088 432)	(70 034 742)
Variation de trésorerie	(6 972 581)	56 593 900	46 242 865	73 430 725	49 476 548	64 742 980
Trésorerie au début de la période/de l'exercice	(35 298 025)	(42 270 606)	14 323 294	60 566 159	133 996 884	183 473 432
Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice	(42 270 606)	14 323 294	60 566 159	133 996 884	183 473 432	248 216 412

⁷ Il est à signaler que lors de l'élaboration de ces prévisions par le Conseil d'Administration, la société **Carthage Cement** s'est basée sur l'hypothèse d'une augmentation de capital de **223.774.733 DT** au cours de l'exercice 2019. L'augmentation de capital prévue pour la fin de l'année 2019 ayant été reportée au premier trimestre 2020, les prévisions 2019-2023 ainsi présentées comportent un décalage par rapport aux réalisations et ce, au niveau de l'encaissement de cette augmentation de capital

7.3.4. Indicateurs de gestion et ratios financiers individuels prévisionnels

Indicateurs de gestion

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Actifs non courants	697 962 588	670 485 545	638 633 119	606 440 178	574 769 346	542 314 447
Actifs courants	118 588 256	107 701 889	148 007 005	206 125 955	254 780 930	319 471 993
Stocks nets	52 068 715	58 893 543	57 010 685	57 399 654	61 538 745	64 871 019
Clients et comptes rattachés nets	38 323 401	19 941 636	16 581 816	13 168 129	9 768 754	6 384 562
Liquidités et équivalents de liquidités	1 821 328	14 323 294	60 566 159	133 996 884	183 473 432	248 216 412
Total bilan	816 550 844	778 187 434	786 640 124	812 566 133	829 550 276	861 786 441
Capitaux propres avant résultat	38 122 638	230 666 164	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158
Capitaux propres avant affectation	(37 863 454)	187 692 769	222 444 011	270 621 558	333 481 158	412 114 238
Passifs non courants	444 906 239	418 767 503	417 242 737	379 914 927	342 845 908	305 776 890
Passifs courants	409 508 059	171 727 162	146 953 376	162 029 648	153 185 555	143 895 313
Fournisseurs et comptes rattachés	99 812 140	90 243 594	76 521 214	73 338 889	78 503 797	82 633 388
Capitaux permanents	407 042 785	606 460 272	639 686 748	650 536 485	676 327 066	717 891 128
Total Passifs	854 414 298	590 494 665	564 196 113	541 944 575	496 031 463	449 672 203
Chiffre d'affaires (revenus)	238 225 803	255 598 521	330 160 261	351 165 907	373 537 228	397 364 891
Total produits d'exploitation	249 587 834	264 599 432	339 447 353	360 762 715	383 503 497	407 689 263
Production (1)	226 001 992	281 480 286	337 564 495	361 151 685	387 642 587	411 021 538
Achats consommés (2)	146 959 416	160 158 065	159 685 789	168 266 594	180 801 385	190 710 979
Marge/coût matière (1)-(2)	79 042 576	121 322 221	177 878 706	192 885 091	206 841 202	220 310 559
Charges de personnel	28 522 116	29 216 814	35 542 609	36 557 831	37 602 489	38 677 445
Charges financières nettes	65 080 776	70 948 749	41 774 443	42 477 321	42 073 360	39 238 741
Résultat d'exploitation	(13 296 835)	29 247 394	74 470 757	86 643 044	98 966 943	110 954 489
Résultat net	(75 986 092)	(42 973 394)	34 751 242	48 177 547	62 859 600	78 633 080

Ratios financiers

	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Ratios de structure						
Actifs non courants / Total bilan	85,48%	86,16%	81,18%	74,63%	69,29%	62,93%
Stocks / Total Bilan	6,38%	7,57%	7,25%	7,06%	7,42%	7,53%
Actifs courants / Total bilan	14,52%	13,84%	18,82%	25,37%	30,71%	37,07%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	4,67%	29,64%	23,86%	27,38%	32,62%	38,70%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	-8,51%	44,82%	53,31%	71,23%	97,27%	134,78%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	-4,64%	24,12%	28,28%	33,30%	40,20%	47,82%
Passifs non courants / Total bilan	54,49%	53,81%	53,04%	46,75%	41,33%	35,48%
Passifs courants / Total bilan	50,15%	22,07%	18,68%	19,94%	18,47%	16,70%
Passifs / Total bilan	104,64%	75,88%	71,72%	66,70%	59,80%	52,18%
Capitaux permanents / Total Bilan	49,85%	77,93%	81,32%	80,06%	81,53%	83,30%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	11,43%	11,04%	10,47%	10,13%	9,80%	9,49%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	-5,33%	11,05%	21,94%	24,02%	25,81%	27,22%
Charges financières nettes / Total produits d'exploitation	26,08%	26,81%	12,31%	11,77%	10,97%	9,62%
Résultat d'exploitation / charges financières nettes	-20,43%	41,22%	178,27%	203,97%	235,22%	282,77%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	-659,18%	140,97%	152,60%	133,31%	115,00%	98,93%
Ratios de solvabilité						
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	-9,30%	30,95%	34,77%	41,60%	49,31%	57,41%
Ratios de liquidité						
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	28,96%	62,72%	100,72%	127,21%	166,32%	222,02%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants- Stocks) / Passifs courants	16,24%	28,42%	61,92%	91,79%	126,15%	176,93%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	0,44%	8,34%	41,21%	82,70%	119,77%	172,50%
Ratios de rentabilité						
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	-199,32%	-18,63%	18,51%	21,66%	23,23%	23,58%
ROA: Résultat net / Total bilan	-9,31%	-5,52%	4,42%	5,93%	7,58%	9,12%
Résultat net / Capitaux permanents	-18,67%	-7,09%	5,43%	7,41%	9,29%	10,95%
Marge sur coût matière / Total production	34,97%	43,10%	52,69%	53,41%	53,36%	53,60%
Résultat net / Total produits d'exploitation	-30,44%	-16,24%	10,24%	13,35%	16,39%	19,29%
Autres ratios						
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	205	170	145	132	131	131
Délais de recouvrement clients (en jours)**	49	24	15	11	8	5

* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés*1,19)

** (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires*1,19)

7.3.5. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle de la société Carthage Cement

En DT	2018	2019E	2020P	2021P	2022P	2023P
Résultat net de l'exercice	(75 986 092)	(42 973 394)	34 751 242	48 177 547	62 859 600	78 633 080
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions	45 221 111	43 455 693	44 639 519	45 189 749	45 037 101	44 679 271
Marge brute d'autofinancement	(30 764 981)	482 299	79 390 761	93 367 296	107 896 701	123 312 351

7.3.6. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2019 à 2023



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789
RC B18851 1997 . Id.Fisc- 033432 B.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn

Tunis le 30 décembre 2019

Messieurs les Actionnaires
de la société CARTHAGE CEMENT SA
Lotissement Les jardins du Lac
1053 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la direction, nous vous présentons notre rapport sur l'examen des informations financières prévisionnelles de la société Carthage Cément S.A (« Carthage Cément » ou « société ») comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie au titre de la période 2019-2023 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives (« informations financières prévisionnelles »), telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Ces informations financières prévisionnelles et les hypothèses présentées dans la « Note 4 » sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société. Il est entendu que les informations financières prévisionnelles ainsi que le rapport que nous délivrons à leur sujet seront communiqués à l'intermédiaire en bourse pour les besoins de l'opération de l'augmentation de capital envisagée et seront inclus dans un prospectus qui sera déposé auprès du Conseil du Marché Financier.

La société, ses dirigeants et ses administrateurs assurent seuls la responsabilité de l'évaluation des hypothèses et de l'établissement des informations financières prévisionnelles. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur ces informations financières prévisionnelles.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie à la mission d'examen d'informations financières prévisionnelles, et plus particulièrement, la norme internationale de mission d'assurance « ISAE 3400- EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIÈRES PRÉVISIONNELLES ». Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieures à la date de signature.

Les hypothèses retenues pour établir ces informations financières prévisionnelles appellent de notre part les principales observations suivantes :

- Le management a retenu comme hypothèse l'augmentation de la production de ciments de 1 482 237 Tonnes en 2019 à 1 800 000 Tonnes pour 2020 et 2021 et à 1 850 000 Tonnes pour 2022 et 2023. L'atteinte d'une telle production reste tributaire de la capacité du marché local à absorber la production nationale du ciment (qui ne cesse d'augmenter) et l'évolution du marché à l'export. Compte tenu des réalisations historiques et des circonstances actuelles du marché local et du marché export, il nous paraît plus raisonnable de retenir une augmentation progressive de la production sur la période 2020-2023.

- Le management a assumé que le taux moyen des remises sur les prix de vente de ciment passera d'une moyenne de 15,3% en 2019 à 9% sur la période 2020-2023. En tenant compte des objectifs visés par le management en termes de part de marché, il nous paraît plus prudent d'appliquer une baisse progressive de ce taux sur la période 2020-2023.
- Suite à l'arrêt du contrat de sous-traitance de l'activité cimenterie avec NLS courant 2019, le management a considéré que le coût de l'exploitation et de la maintenance de la cimenterie passera d'un coût moyen de 23 DT par Tonne (facturé par NLS courant 2019) à un coût moyen approximatif de 13 DT par Tonne sur la période 2020-2023 et ce en tenant compte de la reprise du personnel NLS. En excluant les frais de personnel, le coût moyen de maintenance a été ainsi estimé à 8 DT par Tonne sur la période 2020-2023. A notre avis, cette hypothèse mérite d'être revue en tenant compte des offres de prix reçus des prestataires externes.
- Pour le calcul des intérêts au titre des emprunts, le management a considéré que le plan de restructuration des emprunts bancaires sera bouclé en janvier 2020 et que le taux d'intérêt sera révisé à la baisse à TMM + 0,8% (contre des conditions actuelles de TMM +2,25% à TMM +3%). Nous estimons que compte tenu des délais requis, il serait plus prudent de décaler la date effective d'entrée en vigueur des nouveaux emprunts restructurés (au moins pour 3 mois) et que la marge de 0,8% soit révisée à 1,25% compte tenu des propositions faites par les banques dans le cadre des négociations en cours (qui, selon le management, sont à un stade très avancé).

La réalisation des hypothèses mentionnées ci-dessus reste tributaire de la réalisation du plan de restructuration projeté par le management ainsi qu'une évolution positive du marché de ciments en Tunisie et à l'international. Nous avons ainsi effectué un test de sensibilité en retenant des hypothèses plus prudentes afin d'estimer l'impact de la sensibilité des prévisions par rapport à ces hypothèses. Les résultats du test de sensibilités sont présentés en annexe de notre rapport. Il est bien étendu que le changement des hypothèses présentées en annexe 1, devraient aussi impacter le bilan, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes des informations prévisionnelles de la société.

Enfin, nous rappelons que nous avons émis, en date du 18 novembre 2019, une opinion avec réserves au titre des états financiers de Carthage Cément clôturés le 31 décembre 2018. Nos réserves se rapportaient aux éléments suivants :

- Risque de dépréciation lié aux créances sur les parties liées BINA TRADE et Maghreb transport pour des montants respectifs de 19.339.568 DT et 579.833 DT.
- Risques fiscaux et sociaux relatifs aux contrôles fiscaux (ayant couvert la période 2008-2012) et au contrôle social (ayant couvert la période 2015-2017) et dont les procédures sont toujours en cours à la date du présent rapport. Les risques fiscaux et sociaux encourus par la société au titre de ces contrôles sont estimés à 6,7 MDT et provisionnés à hauteur de 4.8 MDT. La société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.
- Absence de réponse à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques et aux avocats.

Les informations financières prévisionnelles ne tiennent pas compte de l'impact potentiel de ces réserves.

A notre avis, à l'exception de l'incidence potentielle des points décrits ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables à ces informations financières prévisionnelles et sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des états financiers annuels historiques.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

*Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F*



Ahmed SAHNOUN

F.M.B.Z KPMG TUNISIE



Mohamed HZAMI

*Les Commissaires aux comptes associés
MTBF
Membre de PricewaterhouseCoopers II Ltd
Imm. PwC - Rue Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél: 71 84 320 / Fax: 71 84 320*

*FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6, Rue de Riyad-Les Berges du Lac II-1053-Tunis
MF: 8106637A/M/000 - RC: B14882002
Tél: 71.184.320 / Fax: 71.184.320
E-mail: tn_fmfbz@kpmg.com*

Annexe

Tableau 1 : Impact test de sensibilités sur le résultat net

Impact test de sensibilité sur les hypothèses retenues par le management							
En TND		2019p	2020p	2021p	2022p	2023p	
1	Revue à la baisse de la production clinker	Note 1	268 916	-5 174 346	-4 688 356	-5 362 039	-5 336 280
2	Revue à la hausse du coût de la maintenance de la cimenterie	Note 2	-1 008 106	-5 244 405	-6 023 225	-6 707 109	-7 403 956
3	Revue à la hausse des remises accordées aux clients locaux	Note 3	0	-8 652 024	-6 553 908	-4 170 252	-1 474 184
4	Revue à la hausse taux d'intérêts des nouveaux emprunts	Note 4	0	-2 472 590	-1 642 500	-1 580 513	-1 416 263
5	Autres ajustements liés à la revue du Business Plan	Note 5	-4 053 192	676 758	-1 125 378	-1 337 639	-1 397 044
Total Impact sur :							
	- Résultat net		-4 792 382	-20 866 607	-20 033 367	-19 157 551	-17 027 726
	- Chiffre d'affaires		-13 723 000	-41 117 245	-41 649 008	-42 108 724	-42 486 877
	- Résultat brut d'exploitation		-5 765 212	-22 325 852	-21 492 613	-19 643 966	-17 027 726

Note 1 : Nous avons assumé une production annuelle de 1.680.000 Tonnes en 2020, 1.750.000 Tonnes en 2021, 1.800.000 Tonnes en 2022 et 1.850.000 en 2023.

Note 2 : Nous avons retenu un coût moyen de maintenance (hors charges de personnel) de 11,5 DT/Tonne (vs un taux de 8 DT assumé par le management) sur la base de l'offre de prix la plus avantageuse reçue d'un fournisseur. Nous avons par la suite assumé un taux de croissance de 2% en 2020 et 5% par an de 2021 à 2023.

Note 3 : Nous avons assumé une baisse progressive du taux de remise par tonne de 1 point chaque année en partant d'un taux moyen de 13,5% pour les 4 derniers mois 2019 pour atteindre 9,5% en 2023.

Note 4 : Nous avons retenu comme hypothèse que le plan de restructuration soit bouclé en fin mars 2020 et que le taux d'intérêt qui sera applicable et TMM + 1,25% (vs TMM +0,8% appliqué par le management) et ce, en tenant compte de l'avancement des discussions avec le pool bancaire.

Note 5 : Il s'agit de quelques ajustements liés à la revue du business plan.

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Société anonyme au capital de 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées
Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac,
Les Berges du Lac II, 1053 Tunis
Identifiant unique : 1072172 A

Objet Social : la création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés et l'exploitation d'une usine moderne de concassage.

Augmentation de capital de 223 774 733 DT

Nombre de titres à émettre :

223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, au prix d'émission de 1,2DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/10/2019

Visa du Conseil du Marché Financier du 31 DEC. 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 03 du 10/01/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie- Agence Les Berges du Lac sous le N° 05 031 000 098 087 073 086 ou par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu par la Société.

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale : Identifiant unique : N° du Matricule Fiscal :
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare (ons) souscrire à : (2) (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2019.

1) A titre irréductible : à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes contre la remise de mes (nos) (1) et/ ou (2) :

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

2) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

(...) Par compensation de créances

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 1,2 DT l'action, soit 1DT de nominal et 0,2 DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

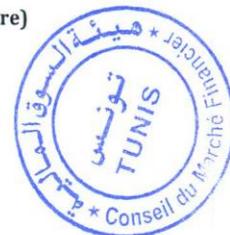
A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature (3)



SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Société anonyme au capital de 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées
Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac,
Les Berges du Lac II, 1053 Tunis
Identifiant unique : 1072172 A

Objet Social : la création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés et l'exploitation d'une usine moderne de concassage.

Augmentation de capital de 223 774 733 DT**Nombre de titres à émettre :**

223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, au prix d'émission de 1,2DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/10/2019

Visa du Conseil du Marché Financier

Notice Légale publiée au JORT n° 03 du 10/01/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie- Agence Les Berges du Lac sous le N° 05 031 000 098 087 073 086 ou par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu par la Société.

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat : Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivrée le : à Personne morale : Raison Sociale : Identifiant unique : N° du Matricule Fiscal :	
Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare (ons) souscrire à : (2) (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2019.

3) A titre irréductible : à raison de treize (13) actions nouvelles pour dix (10) anciennes contre la remise de mes (nos) (1) et/ ou (2) :

..... Actions anciennes

..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)

..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles

4) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence.....

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

(...) Par compensation de créances

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 1,2 DT l'action, soit 1DT de nominal et 0,2 DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature (3)



SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Société anonyme au capital de 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées
Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac,
Les Berges du Lac II, 1053 Tunis
Identifiant unique : 1072172 A

Objet Social : la création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés et l'exploitation d'une usine moderne de concassage.

Augmentation de capital de 223 774 733 DT

Nombre de titres à émettre :

223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, au prix d'émission de 1,2DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/10/2019

Visa du Conseil du Marché Financier N° 97/10.53 du 31 DEC 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 03 du 10/01/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° (Souscription Publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie- Agence Les Berges du Lac sous le N° 05 031 000 098 087 073 086.

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	
Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	
Code postal : Pays : Tél : Fax e-mail	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale Identifiant unique N° du Matricule Fiscal
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax	

Déclare (ons) souscrire à : (2) (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2019.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites à raison de 1,2 DT l'action, soit 1DT de nominal et 0,2 DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature (3)



SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Société anonyme au capital de 172 134 413 DT divisé en 172 134 413 actions de nominal 1 DT entièrement libérées
Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, LOT HSC 1-4-3, Les Jardins du lac,
Les Berges du Lac II, 1053 Tunis
Identifiant unique : 1072172 A

Objet Social : la création et l'exploitation d'une cimenterie, la fabrication et la vente de tous les produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué, l'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés et l'exploitation d'une usine moderne de concassage.

Augmentation de capital de 223 774 733 DT

Nombre de titres à émettre :

223 774 733 actions nouvelles à souscrire en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la société, au prix d'émission de 1,2DT

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/10/2019

Visa du Conseil du Marché Financier du 31 DEC 2019

Notice Légale publiée au JORT n° 03 du 10/01/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° (Souscription Publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible ouvert sur les livres de la Banque de Tunisie- Agence Les Berges du Lac sous le N° 05 031 000 098 087 073 086.

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nationalité : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : .../.../..... à Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax : e-mail :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi-même <input type="checkbox"/> Du mandat en qualité de : <input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandat : Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivrée le : à	Personne morale : Raison Sociale Identifiant unique N° du Matricule Fiscal
Profession/activité : Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare (ons) souscrire à : (2) (en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2019.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

() En espèces ;

() Par chèque n° du Tiré sur Agence

() Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) (2) représentant le montant des actions souscrites à raison de 1,2 DT l'action, soit 1DT de nominal et 0,2 DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,

le second servant de souche

A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature (3)



ETAT DES SOUSCRIPTEURS

Intermédiaire en Bourse.....

Banque.....

Nom et prénom Dénomination sociale	Nature juridique (1)	Référence		Nationalité	Adresse	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence (2)	Numéro				
Total							

Utiliser les abréviations suivantes :

- (1) PP : Personne Physique
- PM : Personne Morale
- F : Fonds

- (2) CIN : Carte d'Identité Nationale
- DN : Date de Naissance
- IU : Identifiant Unique
- Au : Autre (à préciser)

Tunis, le
Cachet et signature